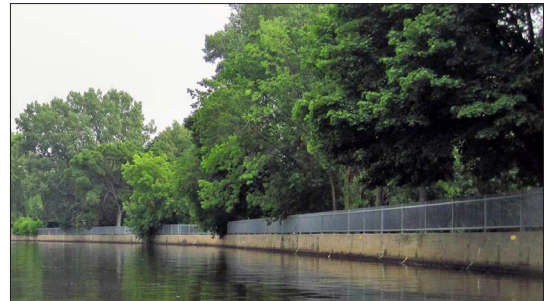


Aménagement de la Rivière-des-Prairies
Réfection du mur de soutènement
en amont du barrage Simon-Sicard



Étude de potentiel
archéologique

**Aménagement de la Rivière-des-Prairies
Réfection du mur de soutènement
en amont du barrage Simon-Sicard**



**Étude de potentiel
archéologique**

Rapport de recherches présenté à
Hydro-Québec

Août 2018

Fonctions et attributions

Archéotec inc

Direction des travaux Daniel Chevrier

Recherche et analyse documentaire Sylvie Dionne
Daniel Chevrier
Hélène Buteau

Cartographie Maximilien Laly
Yvonne Ly

Lidar Daniel Chevrier

Observations au terrain Daniel Chevrier
Hélène Buteau

Édition Hélène Buteau

Hydro-Québec André Burroughs

Page couverture: Photo tirée de «Montréal, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville»,
Bulletin des actualités du 26 septembre 2017

Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (www.archeotec.ca) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.

8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone 514.381.5112
Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Le contexte de l'étude	9
1.1 La zone d'étude	10
1.2 Les segments	10
1.2.1 L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	10
1.2.2 Segment Ouest.....	11
1.2.3 Segment Centre	11
1.2.4 Segment Est	11
1.3 L'étude de potentiel, structure et étapes de réalisation	11
2. Le patrimoine dans la zone d'étude	13
2.1 Le patrimoine bâti	13
2.2 Le patrimoine archéologique	13
3. La zone d'étude pendant la préhistoire	17
4. La zone d'étude pendant le XVII^e siècle	21
4.1 L'exploration de la rivière des Prairies par A. Dalmas,1674.....	21
4.2 La mission et fort de Lorette.....	22
4.2.1 La construction du fort et de la mission de Lorette	23
4.3 Le sentier ancestral vers Montréal	26
5. La zone d'étude pendant les XVIII^e et XIX^e siècles	29
5.1 Segment Ouest pendant le dix-huitième siècle	29
5.1.1 Des terres agricoles.....	29
Une rente annuelle additionnelle.....	29
5.1.2 Les familles Béique dit Lafleur/Chartier/Meilleur.....	29
5.2 Segment Ouest pendant le dix-neuvième siècle.....	32
5.2.1 L'Externat Sainte-Sophie.....	34
5.2.2 Le nouveau Pensionnat des Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus	35
5.2.3 La maison Bayard	35
5.2.4 Autres bâtiments et aménagements	37
La chaufferie	37
Les écuries et autres dépendances.....	38
Le cimetière.....	39
5.3 Segment Centre pendant le dix-huitième siècle.....	41
5.4 Segment Centre pendant le dix-neuvième siècle	42
5.4.1 Les frères Saint-Gabriel.....	43
5.5 Segment Est pendant le dix-huitième siècle.....	45

5.5.1 Fort et mission de Lorette	45
5.5.2 Le domaine du Sault-au-Récollet en 1731	49
Le Domaine en 1731 (1095 C)	49
Première ferme en 1731 (lot 1095 A)	49
Seconde ferme en 1731 (lot 1095 B)	50
5.5.3 Les moulins	50
5.5.4 Visite de Pehr Kalm	50
5.5.5 Le domaine du Sault-au-Récollet en 1781	53
Le Domaine en 1781 (1095 C)	53
Première ferme en 1781 (lot 1095 A)	53
Seconde ferme en 1781 (lot 1095 B)	53
5.5.6 L'église du Sault-au-Récollet	53
5.6 Segment Est pendant le dix-neuvième siècle	55
5.6.1 La maison David-Dumouchel (1737, boulevard Gouin)	55
5.6.2 Maison Saint-Janvier	55
5.6.3 École de la Visitation?	58
5.6.4 Pont des Saints-Anges	58
5.6.5 L'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	59
5.6.6 Le presbytère et salle paroissiale	60
6. La zone d'étude pendant le XX^e siècle	63
7. Le potentiel archéologique de la zone d'étude	67
7.1 Le potentiel archéologique préhistorique	67
7.2 Le potentiel archéologique historique	67
8. Recommandations archéologiques	91
8.1 L'évolution de la zone d'étude	91
8.1.1 Les forages	91
8.1.2 Les polyphasés	91
8.1.3 Les parties 3 à 6 de la présente étude	91
8.2 La portion Ouest	93
8.3 La portion Est	97
8.4 Surveillance et inventaire archéologique préventif	98
8.4.1 Surveillance archéologique	98
8.4.2 Inventaire archéologique préventif	98
9. Médiagraphie	99
9.1 Ouvrages, rapports, articles, études	99
9.2 Documents d'archives	101
9.3 Sites internet	102
9.4 Plans consultés	103

Liste des figures

Figure 1.1 Construction du mur de soutènement.....	10
Figure 1.2 Plan anonyme de l'île de Montréal, 1700.....	11
Figure 1.3 Localisation de la zone d'étude avec les trois segments.....	12
Figure 2.1 Sites archéologiques et éléments patrimoniaux connus.....	15
Figure 2.2 Figure tirée du rapport de Corneliu Kirjan, 1976.....	16
Figure 3.1 Plan des sections de Rivière des Prairies.....	17
Figure 3.2 Niveau de la rivière à 20 m anm (8 900 ans).....	18
Figure 3.3 Niveau de la rivière à 19 m anm (8 800 ans).....	18
Figure 3.4 Niveau de la rivière à 18 m anm (8 700 ans).....	19
Figure 3.5 Niveau de la rivière à 17,15 m anm (8 500 ans).....	19
Figure 4.1 Détail du plan de la rivière des Prairies, 1674.....	22
Figure 4.2 Détail d'un plan du fort Lorette d'après les documents d'archives.....	23
Figure 4.3 Détail de la carte de l'île de Montréal, 1702.....	25
Figure 4.4 Détail de la carte de Vachon de Belmont, 1702.....	26
Figure 4.5 Le sentier dit des « Sauvages », fin du XIX ^e siècle.....	27
Figure 4.6 Le sentier dit des « Sauvages », aujourd'hui.....	28
Figure 5.1 Montréal en 1700.....	30
Figure 5.2 Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs (détail).....	31
Figure 5.3 Détail de la carte dite de Murray, 1761.....	31
Figure 5.4 Détail de la carte de Joseph Bouchette, 1831.....	32
Figure 5.5 L'Externat Sainte-Sophie avant l'incendie.....	33
Figure 5.6 Vestiges de l'Externat Sainte-Sophie.....	33
Figure 5.7 Des courts de tennis, et au fond, la maison Bayard.....	35
Figure 5.8 Emplacement de la maison Bayard et de l'Externat Sainte-Sophie.....	36
Figure 5.9 Couvent du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet, QC, 1876.....	36
Figure 5.10 La chaufferie maintenant abandonnée.....	37
Figure 5.11 Emblème de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.....	38
Figure 5.12 Bâtiments dans la partie Est de Sophie-Barat.....	38
Figure 5.13 Vue aérienne du cimetière en 1947.....	39
Figure 5.14 Vue aérienne du cimetière en 2018.....	40
Figure 5.15 Détail du plan terrier, dix-huitième siècle.....	41
Figure 5.16 Détail du plan terrier, dix-huitième siècle pour le Segment Centre.....	42
Figure 5.17 Le Segment Centre au dix-neuvième siècle.....	42
Figure 5.18 Noviciat des frères Saint-Gabriel 1890.....	43
Figure 5.19 La première maison des frères de Saint-Gabriel en 1928.....	43
Figure 5.20 La maison Saint-Gabriel appelée Saint-Louis en 1940.....	43
Figure 5.21 Plan polyphasé 1879.....	44
Figure 5.22 Couvent des sœurs de la Congrégation construit à l'intérieur du fort.....	45
Figure 5.23 Le Segment Est.....	46
Figure 5.24 Photo prise en 1928 de l'un des bâtiments du Fort du Sault-au-Récollet.....	47
Figure 5.25 Plan de 1726 polyphasé sur un fond satellitaire.....	48
Figure 5.26. <i>The isles of Montreal, as they have been Survey'd by the French Engineers</i>	51
Figure 5.27 Détail du plan de Trudeau, 1840.....	52
Figure 5.28 Détail de la carte réalisée après 1796.....	52
Figure 5.29 L'église du Sault-au-Récollet en 1749.....	54

Figure 5.30 L'ancien presbytère du Sault-au-Récollet construit en 1788.....	54
Figure 5.31 Photo des travaux, 1928.....	55
Figure 5.32 Maison Saint-Janvier avant 1970.....	56
Figure 5.33 La maison Saint-Janvier après 1880.....	56
Figure 5.34 <i>Orphelinat vu des clochers de l'église de la Visitation</i>	57
Figure 5.35 École Sainte-Rita, chemin du pont Saints-Anges, église, presbytère, 1840.....	58
Figure 5.36 Intérieur de l'église du Sault-au-Récollet.....	59
Figure 5.37 Église flanquée de la maison du sacristain et du presbytère.....	59
Figure 5.38 Détail d'un plan de Goad, 1913.....	60
Figure 5.39 Vus depuis la rivière des Prairies, le presbytère, l'église, la salle paroissiale.....	60
Figure 5.40 Plan du Village du Sault-au-Récollet vers 1886.....	61
Figure 6.1 Les moulins vus de l'île de la Visitation.....	63
Figure 6.2 Plan de 1953 polyphasé sur une image satellite (Segment Ouest).....	64
Figure 6.3 Plan de 1953 polyphasé sur une image satellite (Segment Centre).....	65
Figure 6.4 Plan de 1953 polyphasé sur une image satellite (Segment Est).....	66
Figure 7.1 La grange étable du Sault-au-Récollet, 1915.....	68
Figure 7.2 Les rives naturelles de la rivière des Prairies.....	68
Figure 7.3 Cadastre et plan terrier sur fond satellitaire.....	69
Figure 7.4 Sillon creusé sur la rive pour y installer le mur.....	70
Figure 7.5 Écurie et tuyaux pour l'égout.....	71
Figure 7.6 Emplacement des divers bâtiments et aménagements dans le Segment Ouest.....	71
Figure 7.7 Coupes, aménagements et bâtiments du Segment Ouest.....	72
Figure 7.8 Profil A-A pris dans la courbe du Segment Ouest.....	73
Figure 7.9 Profil C-C pris dans la courbe du Segment Ouest.....	74
Figure 7.10 Photo d'une tranchée pour l'installation du mur de soutènement.....	74
Figure 7.11 Profil H-H pris à l'ouest de la courbe du Segment Ouest.....	75
Figure 7.12 Plan des emplacements des profils des Segments Centre et Est.....	76
Figure 7.13 Plan polyphasé composé du plan de 1913 au-dessus de l'image Google.....	76
Figure 7.14 Profil A-A pris à l'ouest du Segment Est vis-à-vis un ancien ruisseau.....	77
Figure 7.15 Profil D-D pris à l'ouest de la pointe. Segment Centre.....	78
Figure 7.16 Profil E-E pris sur la pointe, à la limite des Segments Centre et Est.....	78
Figure 7.17 Profil G-G pris à l'est du Segment Est vis-à-vis à proximité du Barrage Simon-Sicard.....	79
Figure 8.1 Matériel mis au jour sur le site de la Maison Saint-Janvier.....	91
Figure 8.2 Zones à potentiel archéologique.....	92
Figure 8.3 Le Segment Ouest et une partie du Segment Centre en 1947.....	93
Figure 8.4 Emplacement du chemin d'accès sur la photo aérienne de 1947 (H-Q 2018, C-2).....	94
Figure 8.5 Localisation du chemin d'accès et du mur de soutènement (Est).....	96
Figure 8.6 Une partie du Segment Centre et le Segment Est en 1947.....	97

Liste des tableaux

Tableau 7.1 Segment Ouest, lot n° 417, évolution selon les actes notariés.....	80
Tableau 7.2 Segment Ouest, lots n°s 418 et 418, partie, évolution selon les actes notariés.....	81
Tableau 7.3 Segment Centre, lots n°s 419 et 419, partie, évolution selon les actes notariés.....	82
Tableau 7.4 Segment Centre, lots n°s 420, 219, 220, 221, partie, évolution selon les actes notariés.....	84
Tableau 7.5 Segment Est, lots n°s 1095C, 201, 206, 211, 218, évolution selon les actes notariés.....	86
Tableau 8.1 Les zones à potentiel archéologique, portion Ouest.....	95
Tableau 8.2 Les zones à potentiel archéologique, portion Est.....	97

Aménagement de la Rivière-des-Prairies

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard



Étude de potentiel archéologique

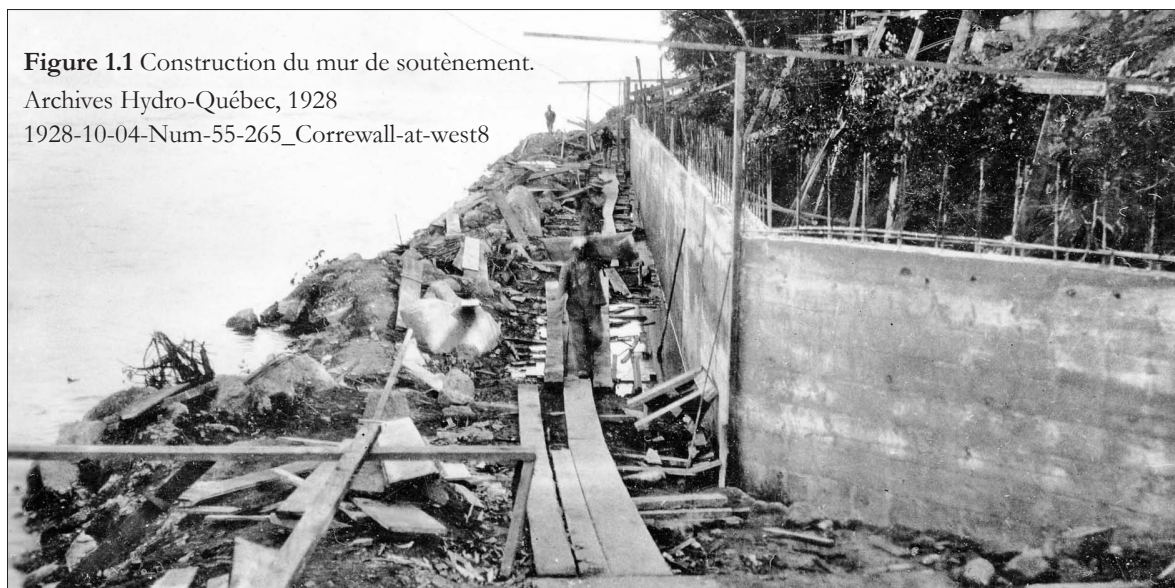
1. Le contexte de l'étude

La présente étude de potentiel archéologique a été confiée à Archéotec par la Direction de l'environnement d'Hydro-Québec dans le cadre de la Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, sur la rivière des Prairies. La zone d'étude se situe sur l'île de Montréal, le long de la rive droite de la rivière des Prairies, entre, à l'est, le pont Papineau-Leblanc, et, à l'ouest, l'avenue Saint-Charles. Hydro-Québec entreprendra la réfection du mur de soutènement entre ces deux artères.

1.1 La zone d'étude

Construit en 1928 pour empêcher l'inondation de la rive lors de la mise en eau du réservoir de la centrale de la Rivière-des-Prairies, le mur de soutènement, situé en amont du barrage Simon-Sicard, a nécessité, selon les photos d'époque, des travaux de construction qui ont grandement modifié et perturbé la berge originale (figure 1.1). Des travaux de renforcement de certaines sections du mur, réalisés en 2009, ont empiété sur environ six mètres du côté terrestre.

La zone d'étude se trouve dans L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, désigné site du patrimoine par la Ville de Montréal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. De plus, il se trouve dans la zone de protection de l'église du Sault-au-Récollet, laquelle est classée comme immeuble patrimonial. La présente étude de potentiel archéologique sert à déterminer la présence ou l'absence de vestiges potentiels ainsi que leur niveau d'intégrité dans la zone d'étude.



1.2 Les segments

La zone d'étude s'étend entre la rue Saint-Charles, à l'ouest et le pont Papineau à l'est; la rivière des Prairies au nord, et le boulevard Gouin, ancien chemin du Roy, au sud. En raison des aspects historiques qui diffèrent entre les parties Ouest, Centre et Est, en raison, également de la configuration linéaire de la zone d'étude, elle a été divisée en trois segments qui portent les noms de leur position géographique: Segment Ouest (eau et terre), Segment Centre (eau et terre) et Segment Est (eau et terre) (figure 1.3).

1.2.1 L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet

La zone d'étude est comprise dans le site patrimonial de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet cité par le ministère de la Culture et des Communications en 1992 (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq>). Ce site patrimonial s'étend sur environ 2 800 mètres d'est en ouest et sur 450 mètres du nord au sud. Il est bordé à l'ouest par l'avenue Saint-Charles, à l'est par la limite de l'arrondissement municipal de Montréal-Nord et au nord par la rivière des Prairies. Il comprend plusieurs sites archéologiques associés aux premières occupations amérindiennes ou eurocanadiennes dont cinq sont compris dans la zone d'étude.

1.2.2 Segment Ouest

Le Segment Ouest s'étend de la rue Saint-Charles, à l'ouest, à l'avenue Christophe-Colomb, à l'est. Ce secteur comprend des terres associées aux premières concessions accordées par les prêtres sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal. C'est dans ce secteur qu'est construite l'école Sophie-Barat au dix-neuvième siècle.

1.2.3 Segment Centre

Le Segment Centre est situé dans l'anse, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue Taché. Cette anse est très bien exprimée sur les cartes des premières années après la fondation de Montréal (figure 1.2). Sans doute fréquentée pendant la préhistoire, l'anse offre un répit après avoir descendu le Sault-au-Récollet.

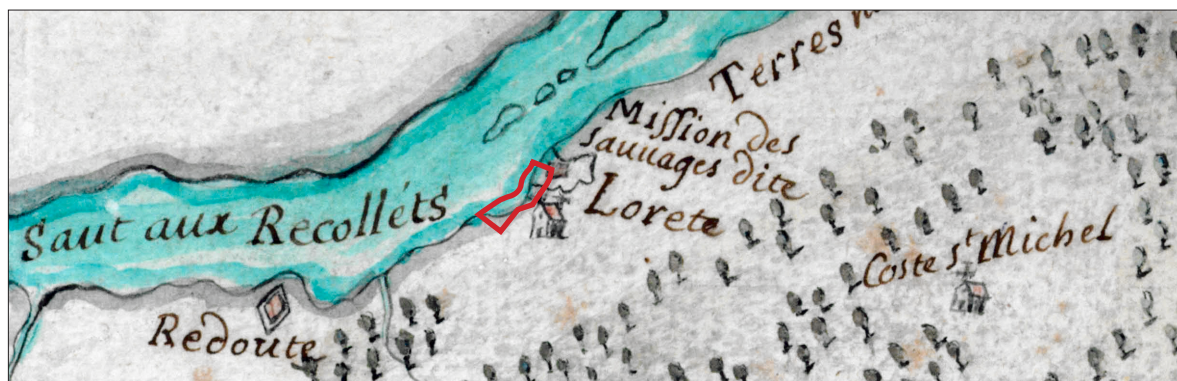


Figure 1.2 Plan anonyme de l'île de Montréal, 1700

Château de Vincennes. L'emplacement approximatif de la zone d'étude est présenté en rouge.

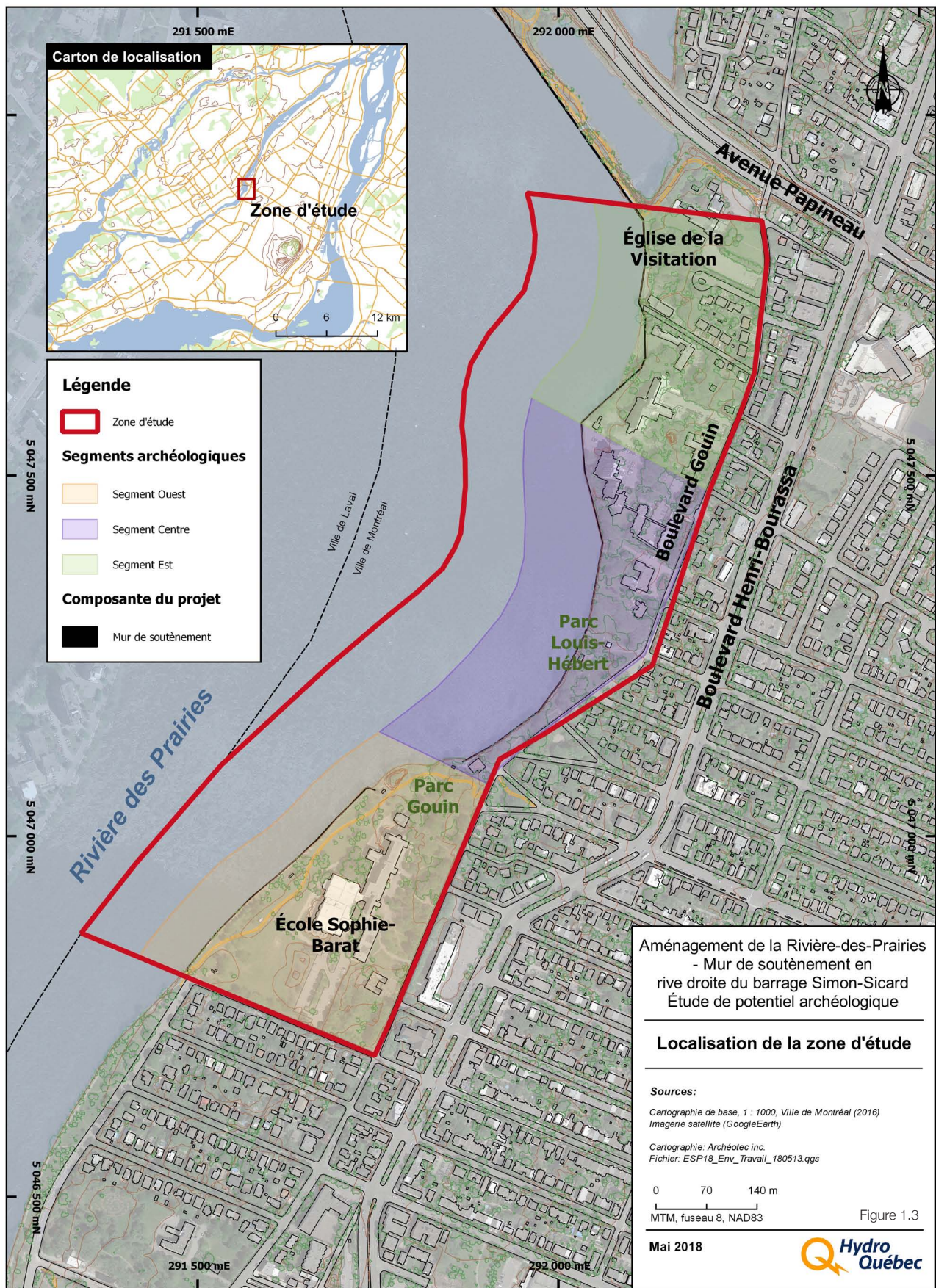
1.2.4 Segment Est

Le Segment Est commence à la rue Taché et se termine au pont Papineau. Cette portion de la zone d'étude est très fréquentée, sans doute pendant la préhistoire, mais aussi plus activement à la période historique lorsque les sulpiciens, seigneurs de l'île construisent une mission à l'est. Cette mission et ce fort remplacent la mission et fort de la Montagne, rue Sherbrooke aujourd'hui.

1.3 L'étude de potentiel, structure et étapes de réalisation

À la suite de l'établissement du contexte et de la présentation du patrimoine de la zone d'étude, les chapitres 3, 4, 5, 6 exposent, pour chaque segment, l'évolution des lieux à partir de la préhistoire jusqu'au vingtième siècle. Les derniers chapitres sont réservés à la présentation du potentiel archéologique ainsi qu'aux recommandations associées au programme d'interventions archéologiques au terrain.

L'étude a été réalisée suivant diverses étapes. Les premières sont la recherche et la cueillette d'informations existantes sur les sites archéologiques situés à proximité de la zone d'étude. Les documents d'archives, les rapports ainsi que les ouvrages ainsi rassemblés, ont été dépouillés et les informations pertinentes retenues en vue d'une analyse du potentiel archéologique. Les sites archéologiques connus ont été cartographiés. La recherche a porté également sur les sites d'intérêts historiques ou culturels situés à proximité et les zones de potentiel archéologique inventoriées, déterminées lors d'études autres et dans les rapports archéologiques.



2. Le patrimoine dans la zone d'étude

Dans cette partie, les trois segments Ouest, Centre et Est sont traités ensemble.

2.1 Le patrimoine bâti

La zone d'étude s'inscrit à l'intérieur du site patrimonial de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Dans ce territoire, notons l'ancien Externat Sainte-Sophie, l'école Sophie-Barat, l'aile ouest de l'école Sophie-Barat, le centre sportif Sophie-Barat et la chaufferie de l'école Sophie-Barat. Dans L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, les emplacements suivants sont également protégés en vertu de la loi: Maison du Pressoir, monument historique classé; Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet, monument historique classé; Église du Sault-au-Récollet, 1829-1847, monument historique classé; Maison Pascal-Persillier dit Lachapelle, citée Immeuble patrimonial.

2.2 Le patrimoine archéologique

Dans la zone d'étude, cinq sites archéologiques sont connus et ont été expertisés (figure 2.1).

- **BjFk-007 Site Sophie-Barat.** Il faut attendre jusqu'en 1739 pour voir arriver les premiers colons sur le terrain du site BjFk-007.

Louis Rouleau et son épouse Jeanne Blouf se voient concéder par les messieurs de Saint-Sulpice le lot 417, une terre de 3 sur 24 arpents. Près d'un siècle plus tard, en 1855, Dominique Meilleur, alors propriétaire du lot 417, le vend au curé Vinet qui achète également le lot 418 adjacent à l'est et un an plus tard, il cède ces deux propriétés aux Dames du Sacré-Cœur. Elles y construisent un couvent et ouvrent dans la maison de pierres de Dominique Meilleur une école externe. Un violent incendie détruit l'ancien externat en 1997. Un inventaire archéologique, mené en 2012, suivi par une supervision des travaux sur le terrain, ont rapporté des témoins archéologiques du dix-neuvième siècle.

- **BjFj-009, Site dit du Fort Lorette,** site du patrimoine de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Il s'agit d'un établissement (fort et mission) construit vers 1696 à l'embouchure de la petite rivière du Portage. La zone à proximité de l'église a fait l'objet de quelques recherches archéologiques, entre autres, celles de Cornéliu Kirjan en 1976 (figure 2.2).
- **BjFj-028, Écoles Sainte-Rita,** site du patrimoine de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Les deux écoles Sainte-Rita, la première en activité de 1831 à 1892 et la seconde de 1892 à 1972, ont été érigées à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de la rue du fort Lorette.

En 1986, des vestiges archéologiques, murs de fondations et objets, ont été enregistrés.

- **BjFj-085, Église de la Visitation du Sault-au-Récollet,** site archéologique à protéger, monument historique classé et site du patrimoine de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. La construction de l'église du Sault-au-Récollet s'amorce en 1749, à proximité du fort Lorette et de la mission amérindienne. L'édifice est agrandi vers le sud en 1851.

- **BjFj-184 Maison Saint-Janvier et pensionnat des sœurs de la Miséricorde.** C'est au dix-neuvième siècle que sont construits ces deux édifices. Ils ont été utilisés pendant plusieurs décennies avant d'être démolis et le terrain où ils se trouvaient a été laissé libre. Il est occupé aujourd'hui par de la végétation. Les conclusions du rapport suggèrent que ce terrain ait pu être utilisé dès le dix-septième siècle par le fort et mission de Lorette.



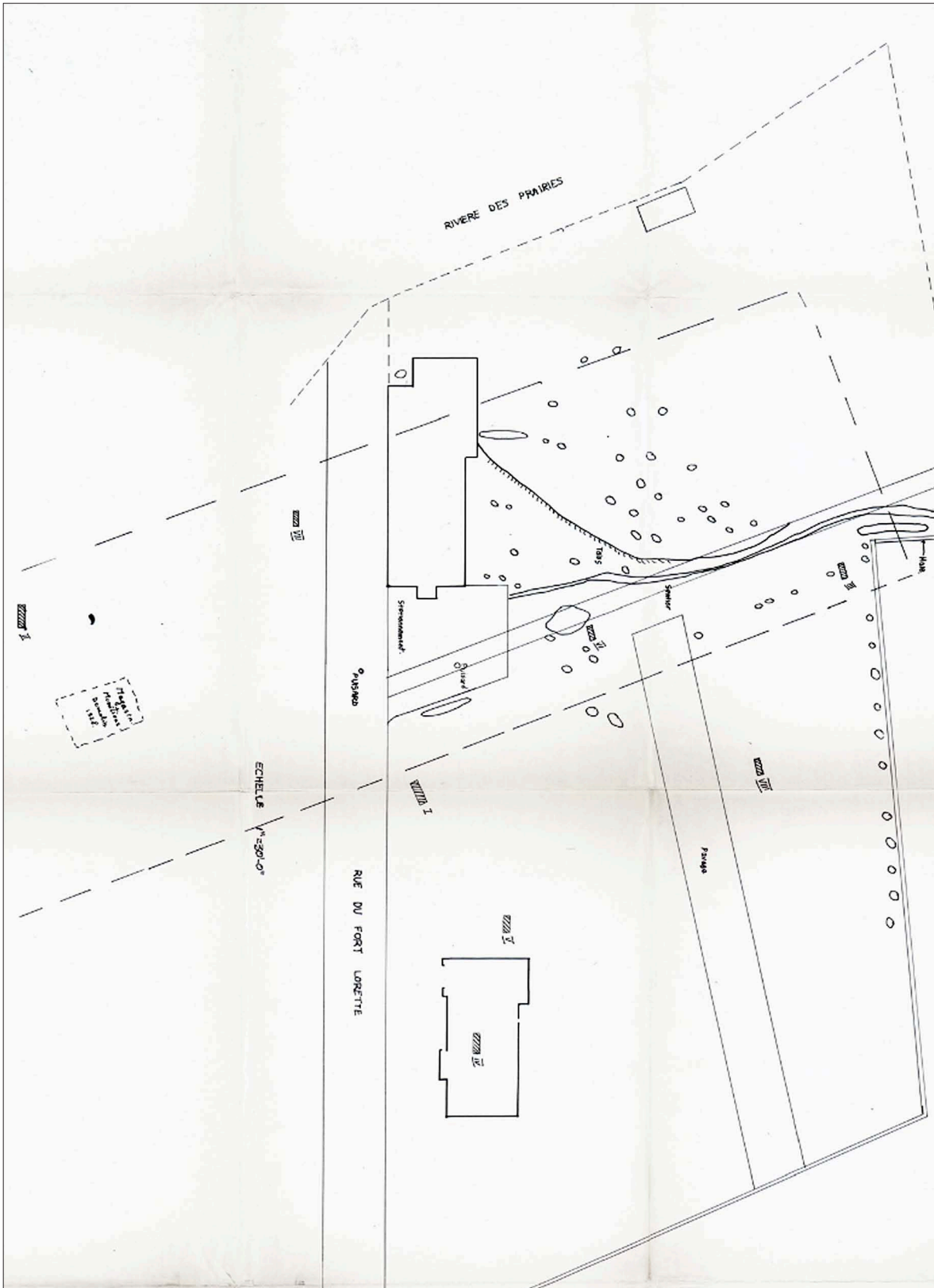


Figure 2.2 Figure tirée du rapport de Cornéliu Kirjan, 1976

Emplacement de la grange en pierres entourée de pointillés. KIRJAN, C. 1976. *Rapport concernant les sondages archéologiques exécutés à Sault-au-Récollet. 20-24 sept. 1976, BfJ-9*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

3. La zone d'étude pendant la préhistoire

Avant la mise en eau du réservoir de la centrale de la Rivière-des-Prairies, la rivière suivait un cours comportant plusieurs paliers reliés aux ruptures des strates calcaires. Le dessin produit en 1894 pour la *Canadian Electric Light Company* (figure 3.1) montre une pente régulière entre le pont Viau à l'ouest et l'emplacement de la future centrale, entrecoupée de trois ruptures. Le dénivelé est d'environ 14 pieds ou 4,30 mètres. On ne note pas de rupture à l'intérieur de la zone d'étude mais le débit devait être assez rapide puisque le dénivelé atteignait environ un mètre. Ces ruptures correspondent à celles montrées par Dalmas en 1674 (figure 4.1) et par Belmont en 1702 (figure 4.3).

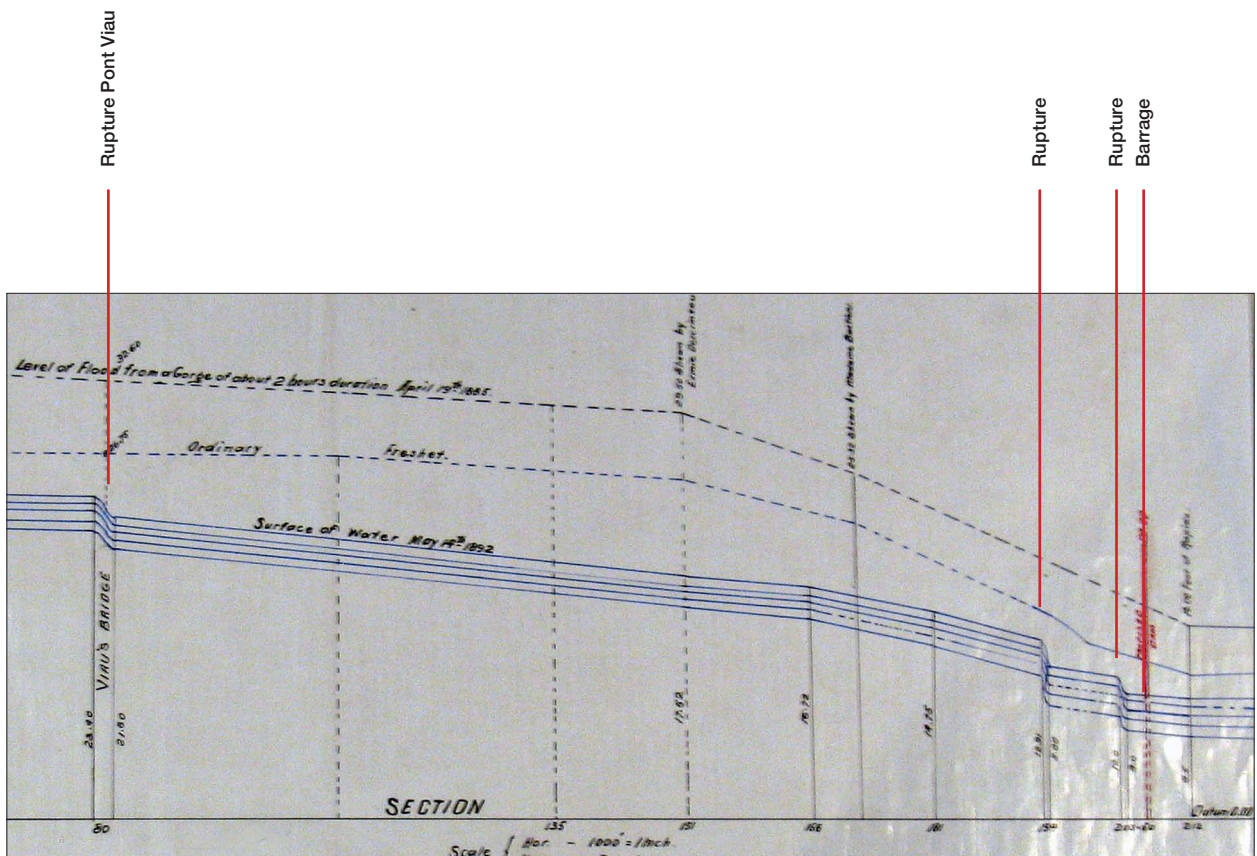


Figure 3.1 Plan des sections de Rivière des Prairies

Détail de Map showing the proposed Location of Power House and Dams on the Rivière des Prairie near Montreal. P.Q. for the Canadian Electric Light Co. Toronto, Ont. / A.C. Rice . - Échelle 100 pieds au pouce. Échelle verticale 20 pieds au pouce . - 25 octobre 1894. - 1 plan(s) : coul. ; 82 x 169 cm, plié 82 x 84,5 cm

Le niveau de la rivière des Prairies a cependant fluctué au cours des derniers millénaires à la suite du retrait glaciaire, de la création de la mer de Champlain et du redressement isostatique. La figure 3.2 montre que la zone d'étude était encore sous l'eau il y a 8 900 ans sauf pour une presqu'île dans le segment ouest (nous la désignerons presqu'île de Sophie-Barat). La remontée du continent fut rapide et dès 8 500 AA, la zone d'étude était complètement émergée (figures 3.2. à 3.5).

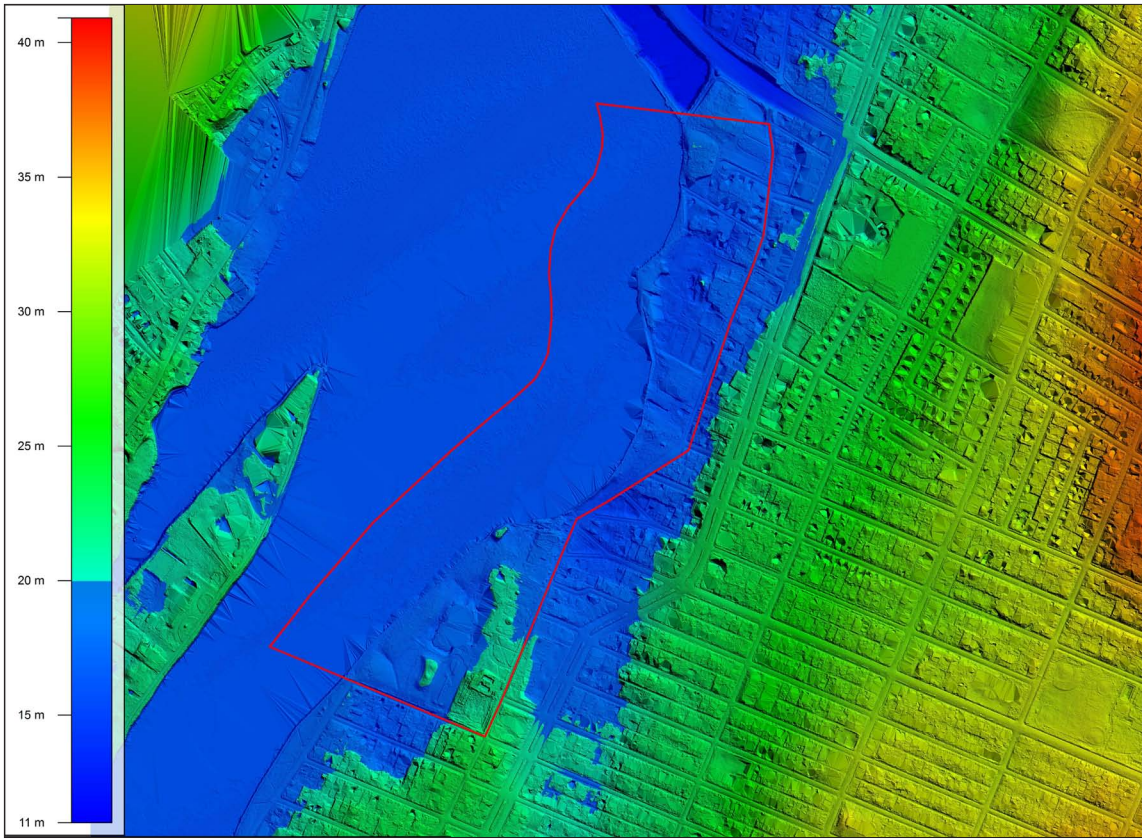


Figure 3.2 Niveau de la rivière à 20 m anm (8 900 ans)

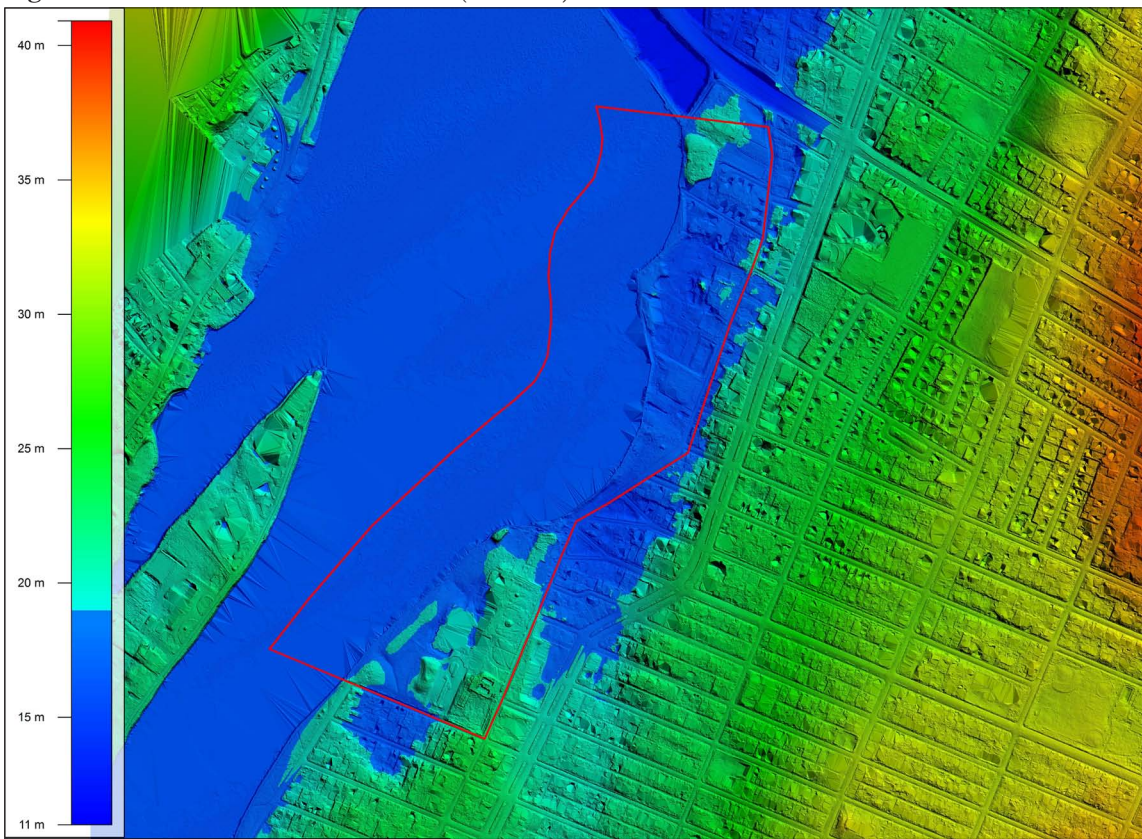


Figure 3.3 Niveau de la rivière à 19 m anm (8 800 ans)

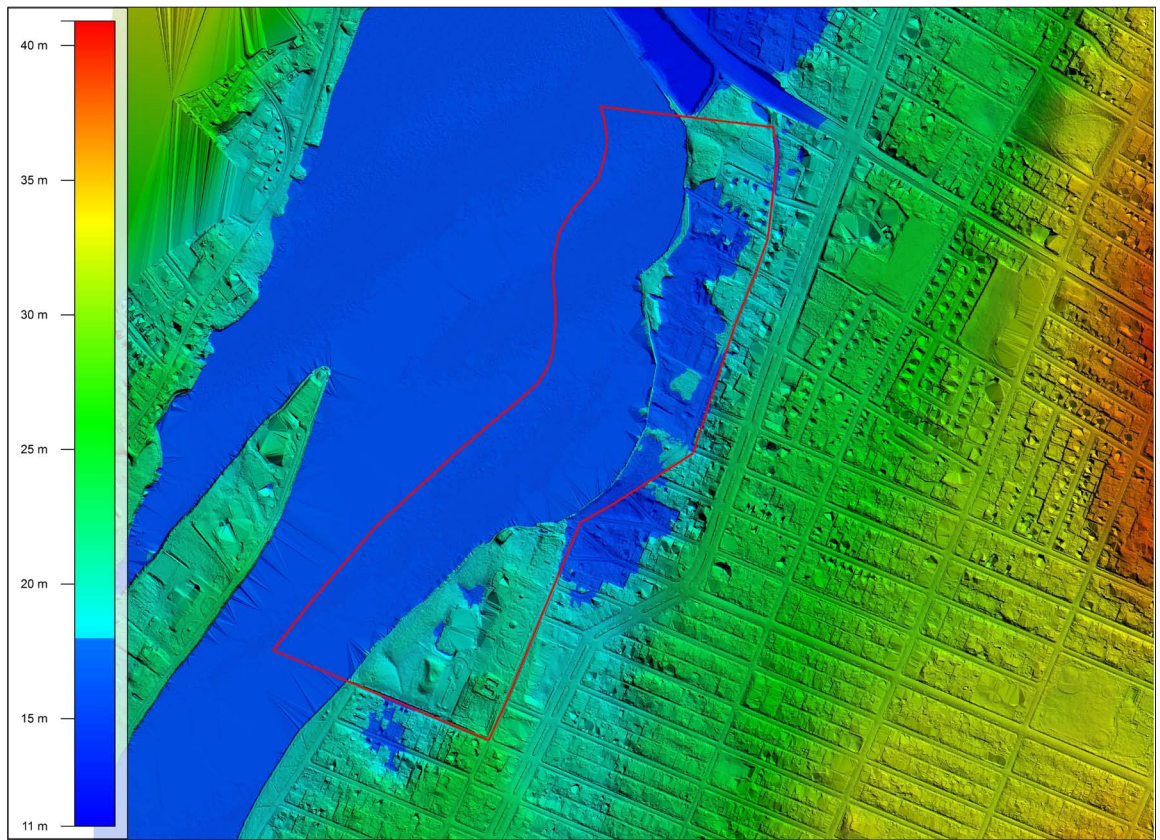


Figure 3.4 Niveau de la rivière à 18 m anm (8 700 ans)

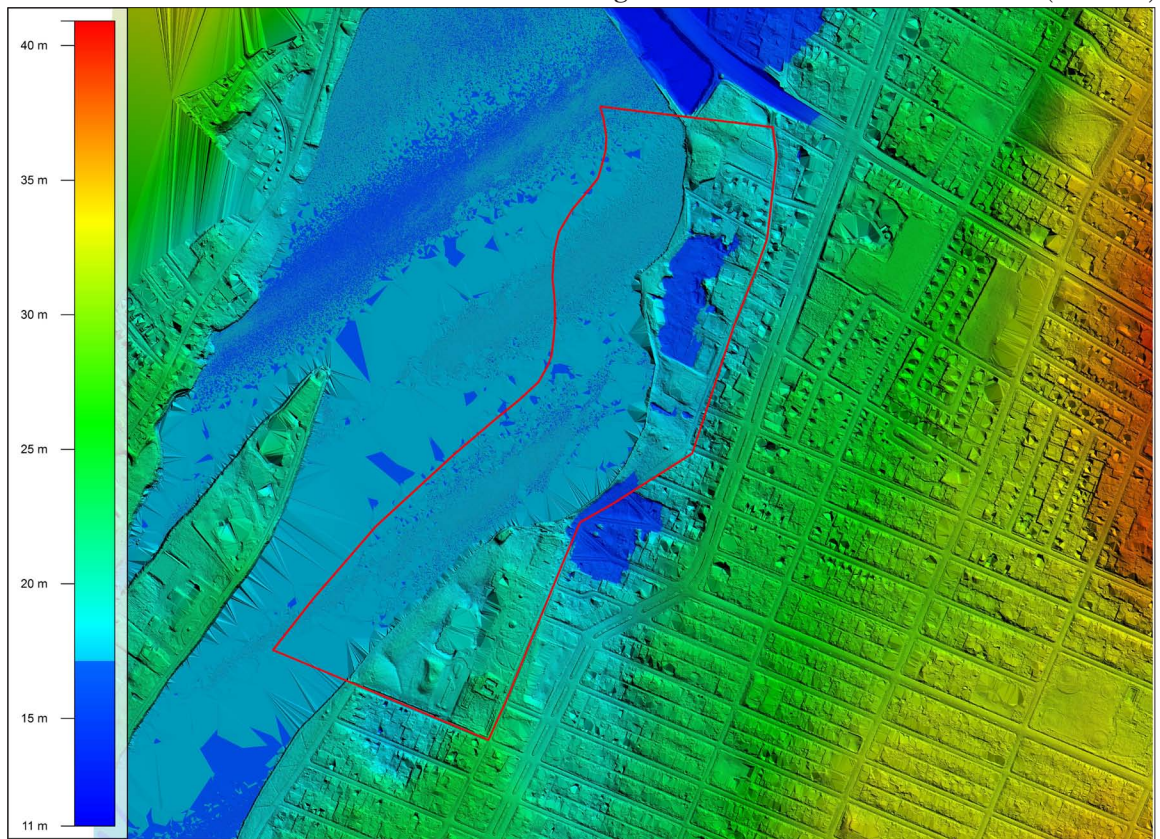


Figure 3.5 Niveau de la rivière à 17,15 m anm (8 500 ans)

Le relèvement isostatique s'est poursuivi après cette date à un rythme de plus en plus faible. Aujourd'hui encore, le relèvement atteint environ 20 cm par siècle. Ce relèvement a une influence sur le niveau de la rivière : en 1700, le niveau de la rivière était donc environ 60 cm au-dessus du niveau actuel. L'altitude du réservoir de la centrale de la Rivière-des-Prairies est d'environ 17,15 m anm. Avant la mise en eau du réservoir le niveau de l'eau était d'environ 10 mètres plus bas à la hauteur du barrage. Dans la zone d'étude, compte tenu du dénivelé et des ruptures, le niveau de la rivière se trouvait à 12,19 m anm à l'extrémité ouest et à 10,92 m anm à l'extrémité est. La mise en place du muret a empêché l'inondation des rives et a permis de conserver approximativement la configuration originale de la rive telle qu'elle existait en 1927. Le niveau de l'eau était cependant de 5 à 6 mètres plus bas. En 1700, puisque le niveau de la rivière était plus élevé d'environ 60 cm, il se trouvait entre 4 et 5 mètres plus bas qu'actuellement. Les fluctuations saisonnières devaient cependant être beaucoup plus prononcées : le niveau de l'eau pouvait s'élever en fortes crues de 2 à 3 mètres (figure 3.1) tandis qu'en période d'étiage, ce niveau pouvait descendre de 1 à 2 mètres par rapport à la moyenne. Autrement dit, la rive de la zone d'étude présentait des aspects différents selon les secteurs. Dans le secteur ouest, la rive comportait un talus à pente abrupte et un replat élevé, et dont la configuration changeait relativement peu selon le niveau de la rivière. Dans le secteur centre, au contraire, le talus présentait une pente douce et la rive devait migrer passablement selon les niveaux de l'eau. Dans le secteur est, le talus présentait une pente semi-abrupte et un replat moins élevé que dans le secteur ouest, ce qui occasionnait des inondations occasionnelles. Ces conditions ont influencé l'utilisation de cet espace par les groupes amérindiens et, plus tard, par les eurocanadiens.

4. La zone d'étude pendant le XVII^e siècle

Au moins deux thèses existent sur l'exploration de l'île de Montréal que font Jacques Cartier et ses compagnons. L'une d'elles consiste en une exploration par le nord, par la rivière des Prairies. Si le Saint-Laurent est parsemé de rapides dangereux, dont celui de Lachine, la rivière des Prairies se montre plus capricieuse encore pour la navigation ce qui rend cette thèse peu probable. Cependant, cette rivière est pourtant bien connue avant les débuts de Montréal. La rivière devient

Le prêtre récollet **Nicolas Viel**, avait fait profession en 1598, chez les Récollets de la province de Paris. Nommé missionnaire au Canada en 1623, il quitte Paris le 18 mars, avec le frère Sagard, et arrive à Québec le 28 juin. Le 16 juillet 1623, en compagnie du père Le Caron et du frère Sagard, il part pour le pays des Hurons.

À la fin de mai 1625, le père Viel part avec les Hurons qui descendaient pour la traite. À l'un des rapides de la rivière des Prairies, il est massacré et jeté à l'eau. Un jeune homme, surnommé Ahuntsic, qui suivait dans une autre embarcation, est témoin du crime et subit le même sort. C'était le 25 juin 1625, à l'endroit actuel du Sault-au-Récollet. Le corps du religieux fut repêché et inhumé à Québec.

Texte tiré en grande partie de biographi.ca

tristement connue par les funestes événements qui entourent la mort du père récollet Nicolas Viel en 1625 (lire l'encadré). Dès 1663, l'île de Montréal appartient aux prêtres de Saint-Sulpice qui, en tant que seigneurs, s'occupent de la développer et d'en gérer les concessions.

La zone d'étude est contenue dans le premier rang de la paroisse Sault-au-Récollet, au nord du domaine appelé Saint-Sulpice qui s'étend sur 309 arpents

consacrés à la culture (entre les rues Papineau et St-Hubert aujourd'hui). Le premier rang, à proximité du fort Lorette, comprend 67 terres mesurant 3 arpents sur 25, mais parfois plus, selon les courbes de la rivière.

4.1 L'exploration de la rivière des Prairies par A. Dalmas, 1674

Après avoir grossièrement croqué suivant ce qui m'est resté dans l'imagination ce léger crayon de la coste de l'Isle Jésus qui est arrosée de la rivière des prairies, je me sers de l'occasion de nos deux habitants Jean Du Val et Thomas pour montrer à V^{re} R^{ce} ce qu'il y a de bon dans cette route sur quoy l'on puisse fonder quelque dessein. Visuellement, la coste est ingratte et de difficile accès. Ingratte d'autant qu'il y a plus de mauvaise terre que de bonnes; de difficile accès d'autant que les avenues en sont bordées par des rapides qui sont au nombre de cinq.

Antoine Dalmas, S. J.

Ainsi, il dessine une carte et décrit le paysage (figure 4.1), le canot suit la rive gauche de la rivière. Puisque son voyage a pour fonction de décrire l'île Jésus (Ville de Laval), il ne fait aucune description de la zone d'étude.

Né en 1636 à Tours, **Antoine Dalmas** entre dans la Compagnie de Jésus à Paris le 8 octobre 1652 et fait ses études à La Flèche, à Bourges et à Paris. Après ses vœux de coadjuteur spirituel en 1670, il part pour le Canada, où durant neuf ans il exerce son ministère parmi les Français à Laprairie, au Cap-de-la-Madeleine, à Sillery et à Québec.

Hormis une année (1683) comme professeur dans les basses classes au collège à Québec, il est employé pour les dix ans qui suivent à la mission de Tadoussac. Il part en 1693 pour la baie d'Hudson où il rejoint le père Antoine Silvy. Là, il est assassiné à coups de hache par un Français qui venait de lui avouer un autre meurtre.

Texte tiré en grande partie de biographi.ca

Nous avons passé le deuxième rapide proche l'Isle Jésus et le troisième proche d'une petite isle où est la force du courant [Sault-au-Récollet] qui donne bien de la peine à ceux qui traînent quoiqu'ils se tiennent à cet islet¹.

¹ Ibid. Le père Dalmas écrit *Isloye* (islet) et met ce mot au féminin.

Plus loin en amont, le père Dalmas séjourne dans un *cabanage algonquin de 10 arpents*¹, sur la rive gauche de la rivière, près de l'île Perry.

4.2 La mission et fort de Lorette

Un autre événement, au dix-septième siècle, touche la zone d'étude. Afin en effet d'éloigner leurs ouailles autochtones des réseaux de trafic d'eau-de-vie, les sulpiciens déplacent leur mission

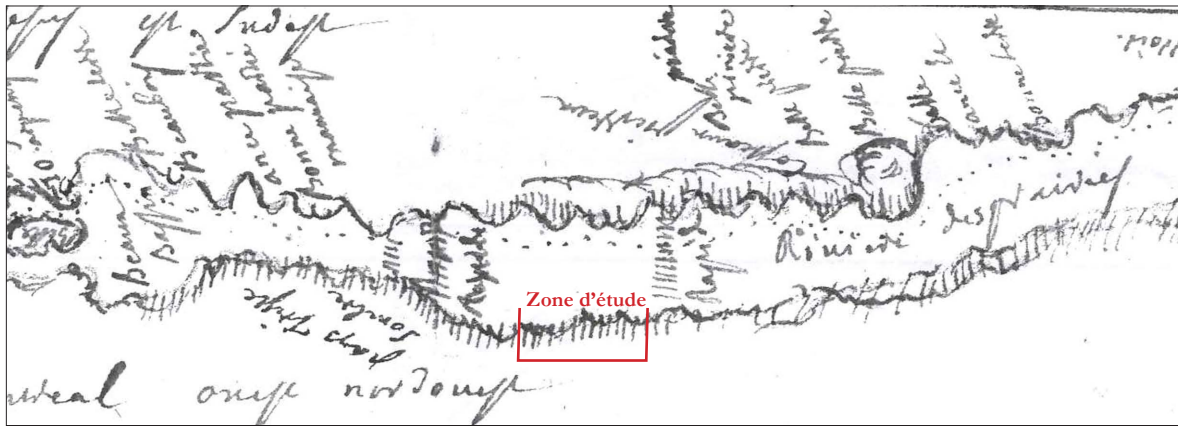
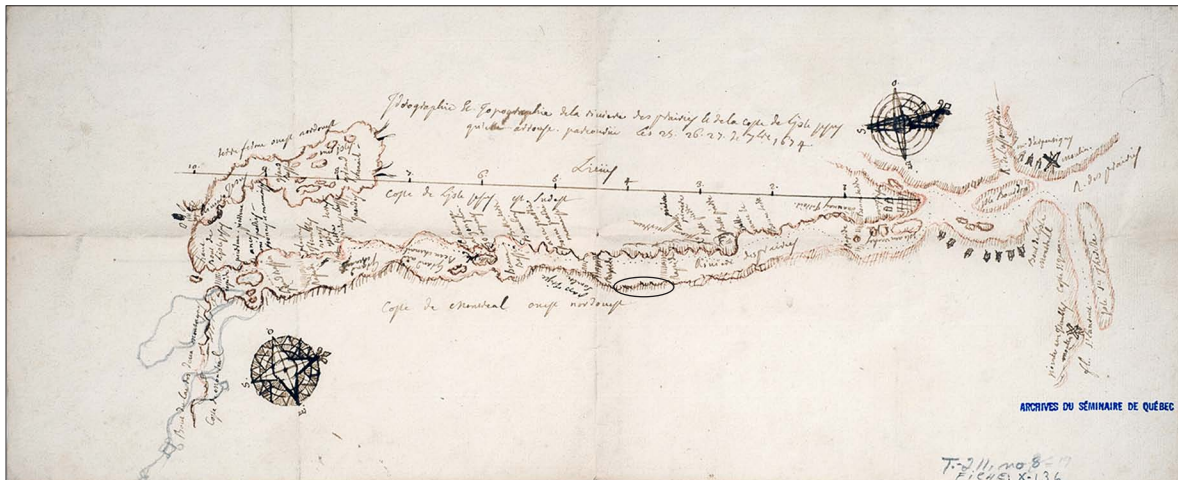


Figure 4.1 Détail du plan de la rivière des Prairies, 1674

Le plan complet est montré ci-dessous.

Antoine Dalmas, *Idrographie et topographie de la rivière des prairies et de la Coste de Lisle jésus qu'elle arrouse, parcourue les 25, 26, 27, de 7bre 1674*. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec



et fort de la Montagne, qui serait aujourd'hui situé sur la rue Sherbrooke, vers la rive droite de la rivière des Prairies où ils fondent, en 1698, dans un endroit entouré d'une palissade de pieux, la mission et fort de Lorette (ou Nouvelle Lorette), aussi appelé Sault-au-Récollet (figure 4.3). Pourquoi choisir ce site? Le site choisi par le sulpicien Vachon de Belmont se trouvait sur le parcours de canotage des Amérindiens et c'était alors leur point d'entrée sur l'île. Bien que le père Dalmas ne précise pas la qualité de la terre dans la zone d'étude, il est fort probable que le sol, autour, soit propice à la culture. Pour y installer les Amérindiens, le séminaire loue et réunit au domaine des terres concédées avant 1689.

¹ Cette précision est inscrite sur la carte, mais il en parle aussi dans le texte

4.2.1 La construction du fort et de la mission de Lorette

Le 30 juillet 1689, François Vachon de Belmont, sulpicien, loue, pour une période de 15 ans, la terre de 180 arpents (terre 1095 au plan terrier) à Marie-Marthe Richehomme, veuve de Gilles Monin dit Lafleur, demeurant à Villemarie. C'est à cet endroit qu'il projette de construire un fort et mission.

Cette concession contient 6 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, tenant sur le devant à ladite rivière des Prairies et derrière et des deux côtés, aux terres non concédées.

Le 26 avril 1690, une clause s'ajoutera toutefois à ce contrat. Étant donné que le sieur de Belmont n'a pu jouir des terres de ladite ferme à cause de la menace constante des Iroquois depuis le début du contrat, il est entendu entre lui et la veuve Monin que le bail n'entrera en vigueur que lorsque la paix sera rétablie avec les Iroquois.

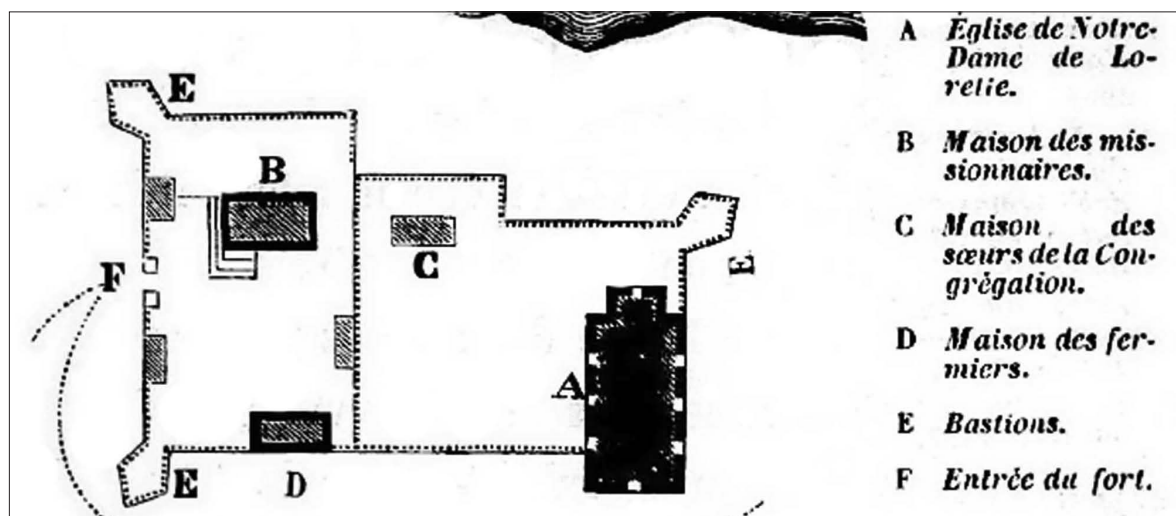


Figure 4.2 Détail d'un plan du fort Lorette d'après les documents d'archives

Le 22 janvier 1691, devant le notaire Adhémar, Vachon de Belmont passe un marché avec les dénommés charpentiers Léonard Paillard et Jean de la Croix pour la construction du Fort Lorette (figure 4.2).

Les charpentiers s'obligent de faire un fort à la rivière des prairies et des habitations des hoirs de défunt Monin dit Lafleur et à l'endroit où le dit Sieur de Belmont leur indiquera...

...lequel fort sera construit de 100 pieds sur toutes les 4 faces, de poteaux de 17 pieds de long de 14 pouces en carré sur chacune des 4 faces, des quels poteaux 200 seront en terre des deux côtés de 3 pouces de largeur sur quatre de profondeur, lesquels poteaux seront distancés autour du dit fort de 20 en 20 pieds avec une garniture par dedans.

...feront les dits entrepreneurs une porte au dit fort de 9 pieds 1/2 de large et 5 pieds 1/2 de haut de bons madriers de chêne de trois pouces d'épaisseur à doubles joints à deux avec une croix de St. André...

De plus, les charpentiers s'engagent à ...faire tout ce qui sera nécessaire pour rendre le dit ouvrage parfait à y commencer incessamment et y travailler nombre d'années sans discontinuer ni pouvoir aller travailler ailleurs pour qui que ce soit...

Le 10 février de la même année, un marché est conclu pour que Pierre Chauvin traîne à la rivière des Prairies tout le bois nécessaire à la construction dudit fort.

...tout le bois de charpente et pièces escarries que les dits Paillard et Lacroix sont obligés de fournir pour le fort que Mr. de Belmont fait faire à la Rivière des prairies au nombre d'environ 7,000 pieds de bois, lequel ledit Chauvin promet et s'oblige de traîner incessamment du lieu où il est escarry jusques Lendroit où ledit fort sera dressé que ledit Chauvin a dit bien scavoïr.

Et de rendre tout le dit bois à pied d'œuvre auparavant la fonte des neiges¹.

La moitié (3 x 30 arpents) de la concession sise à la rivière des Prairies appartient à la veuve Monin à cause de sa communauté entre elle et son défunt mari, l'entière concession (6 x 30 arpents) ayant été divisée entre elle et ses enfants. Cependant, il ne semble pas exister de contrat de concession pour cette terre, quitte néanmoins des arrérages de cens et rentes seigneuriales.

...disant nestre pas certaine sil y a un contrat de concession ny ayant peü trouver.

Ainsi François Vachon de Belmont demeurera déchargé de la moitié de la rente qu'il paie à ladite veuve Monin par le contrat passé le 30 juillet 1689. Il continuera à payer l'autre moitié de la rente aux enfants mineurs de celle-ci.

On peut donc supposer que c'est sur cette moitié de concession appartenant à la veuve Monin, qu'est érigé le Fort Lorette.

L'incendie de 1694 détruisant une partie du village amérindien du Fort de la Montagne hâte le déplacement des résidents de cette mission vers le Sault-au-Récollet qui se fera en 1696. Le groupe se scinde cependant et une partie quittera le fort de la Montagne pendant que l'autre restera à la Montagne jusqu'en 1704.

Puisqu'il est moins long de se rendre au Sault-au-Récollet par terre plutôt que par le fleuve et la rivière, on peut imaginer que le sentier, connu aujourd'hui sous le nom de Chemin des Sauvages, a été emprunté à plusieurs reprises autant par les sulpiciens, que par les ouvriers et que par les Amérindiens. D'ailleurs le déplacement s'opère en trois étapes. La première en 1696, la deuxième en 1699 et finalement, la troisième au cours des années 1704-1705.

Les Amérindiens, déplacés de la mission de la Montagne à celle, nouvellement aménagée, de Lorette en 1696, ont cultivé la terre à proximité. Ils y entretenaient une érablière et cultivaient du maïs et des haricots².

Mais les Amérindiens qui s'installent sur les terres de la mission n'ont pas la pleine propriété des terres qu'ils cultivent au Sault-au-Récollet. Ils ne peuvent pas louer ou vendre les lots qu'ils défrichent. Ainsi, au départ des Amérindiens vers Oka en 1721, tous les biens fonciers reviennent aux Sulpiciens.

Le fort Lorette est situé sur la terre 1095C, où se trouve l'église paroissiale actuelle. À la fin du dix-septième siècle, il regroupe une chapelle, le couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, la maison des fermiers et celle des missionnaires qui sert de bureau seigneurial (figure 4.2)

¹ Marché de transport de bois - 10 février 1691 (notaire A. Adhemar dit Saint-Martin)

² Puisque le haricot blanc est apprécié et facile à cultiver en Nouvelle France, il est sans doute cultivé aussi dans la zone d'étude, car les paysans d'ici en sèment dans les champs qui sont à proximité de leurs fermes.

Ces terres cultivées pourraient être concentrées sur la rive de la rivière, puisque les seigneurs entretenaient, pour leur part, un domaine avec fermes dans la partie nord du chemin du Roy. François Vachon de Belmont regrette dans ses notes sur la colonie, d'horribles désordres commis tout le long du chemin de la Nouvelle-Lorette, ce qui le rendait très périlleux (figure 4.3).

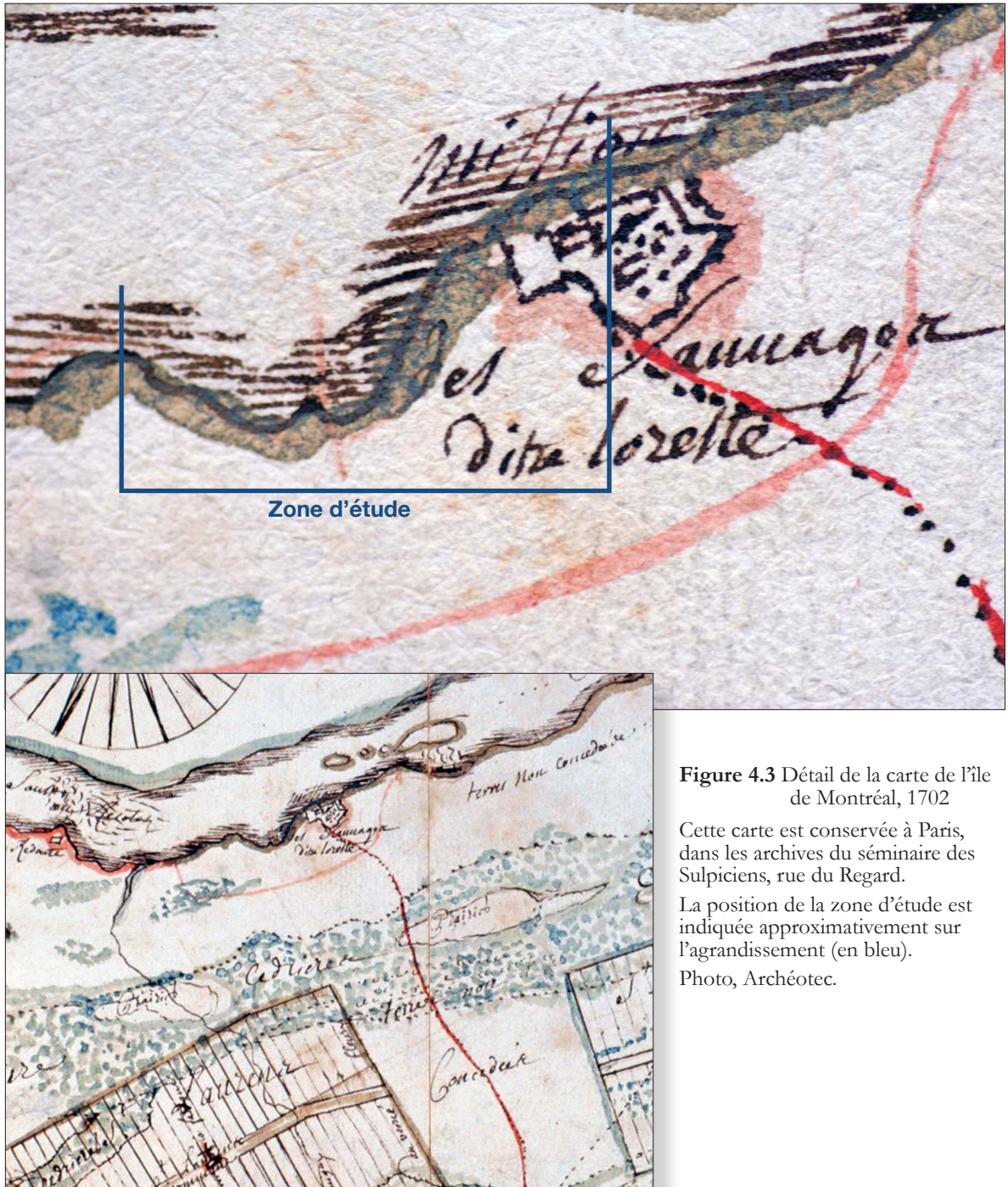


Figure 4.3 Détail de la carte de l'île de Montréal, 1702

Cette carte est conservée à Paris, dans les archives du séminaire des Sulpiciens, rue du Regard.

La position de la zone d'étude est indiquée approximativement sur l'agrandissement (en bleu).

Photo, Archéotec.



4.3 Le sentier ancestral vers Montréal

Le sentier emprunté par les voyageurs autochtones depuis sans doute des millénaires, connu aujourd'hui sous le nom de «chemin des Sauvages», traverse la zone d'étude ainsi que l'île dans un axe nord-sud, bien exprimé par Vachon de Belmont en 1702 (figure 4.4).

C'est l'existence de ce sentier qui aurait décidé Vachon de Belmont à déplacer sa mission de la Montagne (en rouge sur la figure 4.4) vers le Sault-au-Récollet qui selon lui est un lieu de débarquement des Autochtones qui voyagent sur la rivière. Le tracé de ce sentier suit vraisemblablement la rue du Fort Lorette aujourd'hui.

Une section de ce sentier subsiste encore aujourd'hui (figure 4.5) suivant l'axe de la rue du Fort Lorette (figure 4.6).

Figure 4.4 Détail de la carte de Vachon de Belmont, 1702

Le chemin, en rouge, relie Montréal et le Sault-au-Récollet. Pour mieux le distinguer, il a été surligné par un large trait.

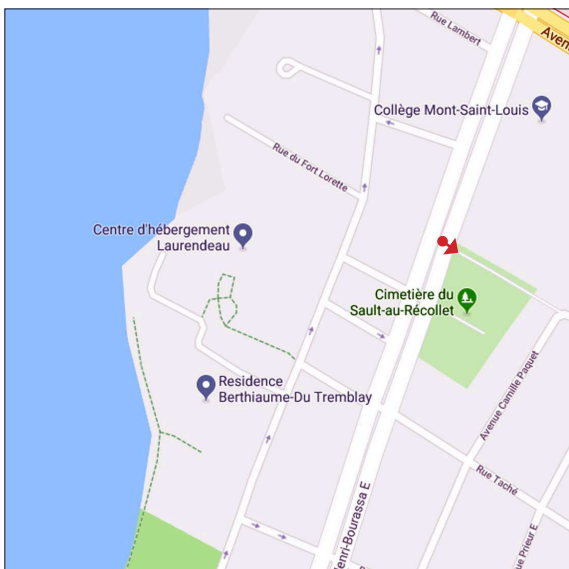


Figure 4.5 Le sentier dit des « Sauvages », fin du XIX^e siècle

Cette photo, tirée de l'ouvrage de R. Desrochers, est datée de la fin du dix-neuvième siècle. Elle représente le chemin ancestral reliant la ville à la mission.

Le plan moderne (Google), ci-contre, montre la position du photographe du dix-neuvième siècle, lorsqu'il a pris la photo présenté ci-dessus.

La position du photographe, ainsi que le sens de son regard vers le sentier sont indiqués par une flèche rouge.



Figure 4.6 Le sentier dit des « Sauvages », aujourd'hui. Google Street. À droite, le cimetière de Sault-au-Récollet et à gauche, le terrain du Collège Mont-Saint-Louis.

5. La zone d'étude pendant les XVIII^e et XIX^e siècles

5.1 Segment Ouest pendant le dix-huitième siècle

5.1.1 Des terres agricoles

Cette partie de la zone d'étude, située au nord du chemin du Roy (boulevard Gouin), à l'est du Sault-au-Récollet et à l'ouest de l'aire patrimoniale du Fort du même nom (figure 5.1), est constituée de terres cultivées. On y fait vraisemblablement un peu d'élevage. Les établissements qui y sont construits sont constitués d'une maison, d'une grange et d'une étable. La concession de Louis Rouleau occupe alors le terrain où sera construite plus tard l'école Sophie-Barat.

Louis Rouleau, fils de Louis Rouleau et Françoise Geoffrion, est né le 12 janvier 1703 à Saint-Laurent, à l'ouest du Sault-au-Récollet, et donc à l'ouest du pont Viau aujourd'hui. Il était officier de milice au moment où il se marie avec Marie-Jeanne-Anne Plouffe en 1726. Ils auront quatre filles.

En dépit de la présence du fort Lorette à proximité ainsi que d'une fréquentation probable pendant la préhistoire, pour le Segment Ouest, le peuplement débute vraisemblablement

le 21 novembre 1739, alors que le notaire C.C. J. Porlier prépare un acte de concession par les Seigneurs de Saint-Sulpice à Louis Rouleau de Saint-Laurent (figure 5.2; lire l'encadré) et Marie-Jeanne-Anne Plouffe, son épouse. une terre de 3 sur 24 arpents,

bornée aux quatre coins scize et scituée au Sault-au-Récollet sur le bord de la Rivière des prairies allant en profondeur jusqua un trait quarré quy a été tire entre le domaine desd. [...] Seigneurs et lad. Terre joignant d'un costé Michel Jubinville, et de l'autre Jean Bte Jubinville son frère [...]

Une rente annuelle additionnelle

Avant de quitter la mission du Sault-au-Récollet et de s'établir à Oka en 1721, les résidents amérindiens avaient pratiqué l'agriculture. L'octroi des terres déjà défrichées par les Amérindiens était donc grevé par une rente constituée dont le calcul du capital est fait sur la base de 60 livres par arpent défriché. Cette charge annuelle additionnelle aux charges seigneuriales coutumières (cens et rentes) explique en partie, la lenteur de la concession des terres riveraines. Ainsi dans l'acte de concession du lot 417, des seigneurs de Saint-Sulpice à Louis Rouleau, peut-on lire :

Et outre pour et moyennant la somme de trois cents livres pour les dits cinq arpents de deserts qui se trouve sur lad. Terre [...]

5.1.2 Les familles Béïque dit Lafleur/Chartier/Meilleur

La terre passe ensuite à Jacques Béïque dit Lafleur et Angélique Chartier, son épouse. Cette même terre de 3 sur 24 arpents, est bornée d'un côté par celle de son frère Michel Béïque dit Lafleur et de l'autre, par Jean Baptiste Jubinville et Marie-Angélique Quenneville.

En 1758, sur le lot 417, où sera construite plus tard l'école Sophie-Barat, se trouvent,

...une petite maison de pieux debout couverte en paille (chaumière) aux planchers haut et bas et une petite cloison au milieu, item une grange de quarante pieds de long en poteaux de cèdre dont la couverture ne vaut plus rien, item une étable construite de même de vingt pieds de large sur quinze de large entourée de pieux de cèdre dont la couverture est fort vieille (notaire Porlier 24 juillet 1758, Inventaire des biens de Angélique Chartier, veuve de Jacques Beïque). Sur cette terre de 3 sur 25 arpents, il y a près de la moitié d'icelle en valeur à la charrue et le restant en bois debout [...] sur laquelle il y a quinze arpens de bonnes clotures sans fossez.

Acte du notaire A. Foucher, le 24 juillet 1758

Figure 5.1 Montréal en 1700

Le Sault-au-Récollet, la mission de la Montagne fermée et la ville sont dans un axe nord-sud assez droit.

Le Segment Ouest, ainsi que le Segment Centre (encadrés en rouge) sont inoccupés en ce début du dix-huitième siècle. Seul le Segment Est est occupé par une partie du Fort Lorette.





Figure 5.2 Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs (détail)
1744, Bellin, Jacques Nicolas BAnQ G 3452 M65 1744 B4 CAR Numéro catalogue Iris 0002663676

Si la carte dite de Murray, à la figure 5.3, est juste, les trois bâtiments visibles à l'ouest de l'anse qui sépare le fort et mission du Sault-au-Récollet appartiennent à la famille Meilleur/Chartier.

Le 22 juin 1761, à la veille de la fin du régime français, le notaire A. Foucher rédige un acte de *Démission d'une terre par Angélique Chartier, veuve de Jacques Beïque, à son gendre Charles Meilleur*. Ce qu'on y lit permet de visualiser l'aspect de ce lot.

[...] la modicité des biens qui étoient communs entre elle et led. défunt qu'elle ne peut faire valoir par elle-même n'ayant que des filles (5) et des petits garçons (2) partie infirme, et d'âge trop tendre à pouvoir travailler. La terre est [...] de la contenance de trois arpens de front sur vingt cinq de profondeur [...] d'un côté touchant Jean Valade (époux de Victoire Archange Béïque) et d'autre côté Joseph Berthiaume sur laquelle terre se trouvent construites une petite maison en pieux debout une mauvaise grange et étable tombant en ruine...

A. Foucher, notaire, 22 juin 1761



Figure 5.3 Détail de la carte dite de Murray, 1761
La maison et les deux bâtiments à gauche, en bas, appartiennent à la famille Béïque/Chartier/Meilleur
General James Murray's map of the St. Lawrence BAC, No MIKAN 4134060 (46 cartes) [1761]

5.2 Segment Ouest pendant le dix-neuvième siècle

Le lot 417, en bordure duquel se trouve une partie du Segment Ouest, reste dans la famille Meilleur pendant plusieurs décennies et en 1803, Dominique Meilleur, fils de Charles, en est le seul propriétaire.

Le fils de Dominique, qui porte le même prénom que son père, hérite de la moitié de la propriété familiale en 1830, puis de l'autre moitié par donation de sa mère Marie Marguerite Lavoie le 26 janvier 1832 (notaire F.X. Racicot).

Dominique Meilleur conserve la terre et les constructions qui sont dessus, jusqu'en 1855, alors qu'il la vend au Curé J.J. Vinet (lire l'encadré). Par la même occasion, le curé fait l'acquisition du lot 418, situé à l'est du lot 417, dans la zone d'étude (figure 5.4) (notaire A. O. Brousseau). Au moment de son acquisition par le curé Vinet, la terre comprend:

- une maison en pierres
- des bâtiments secondaires.

La chaumière de 1758 a donc fait place à une maison de pierres. Celle-ci était vaste à deux étages et à toit en pente (figure 5.5). Sa construction doit se situer entre 1803 et 1855. Sa position géographique est connue puisqu'ayant été intégrée au bâtiment de l'Externat, elle existe encore sous forme de vestiges (figure 5.6).

Le sulpicien **Jacques Janvier Vinet de Souigny** est né à Longue-Pointe sur l'île de Montréal, le 1^{er} janvier 1806.

Il est ordonné prêtre en 1828. D'abord vicaire de la paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan, puis à Longueuil. Il devient curé de la paroisse de Saint-Valentin en 1831, de Rigaud en 1834, puis du Sault-au-Récollet en 1847.

Il se retire au Sault-au-Récollet en 1870 et décède au même endroit, le 2 mai 1890.

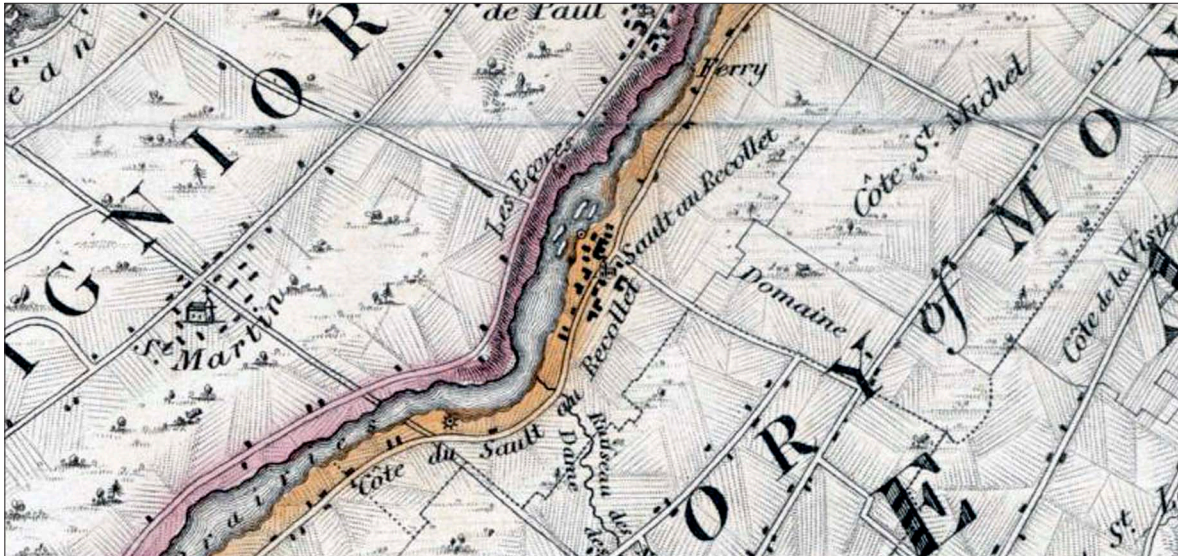


Figure 5.4 Détail de la carte de Joseph Bouchette, 1831
To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada BAnQ Collection Saint-Sulpice (Cartes et plans) 0000090116



Figure 5.5 L'Externat Sainte-Sophie avant l'incendie
 Photo tirée de *Pignon sur rue*, 1991. La maison
 Meilleur forme le corps central (en rose).

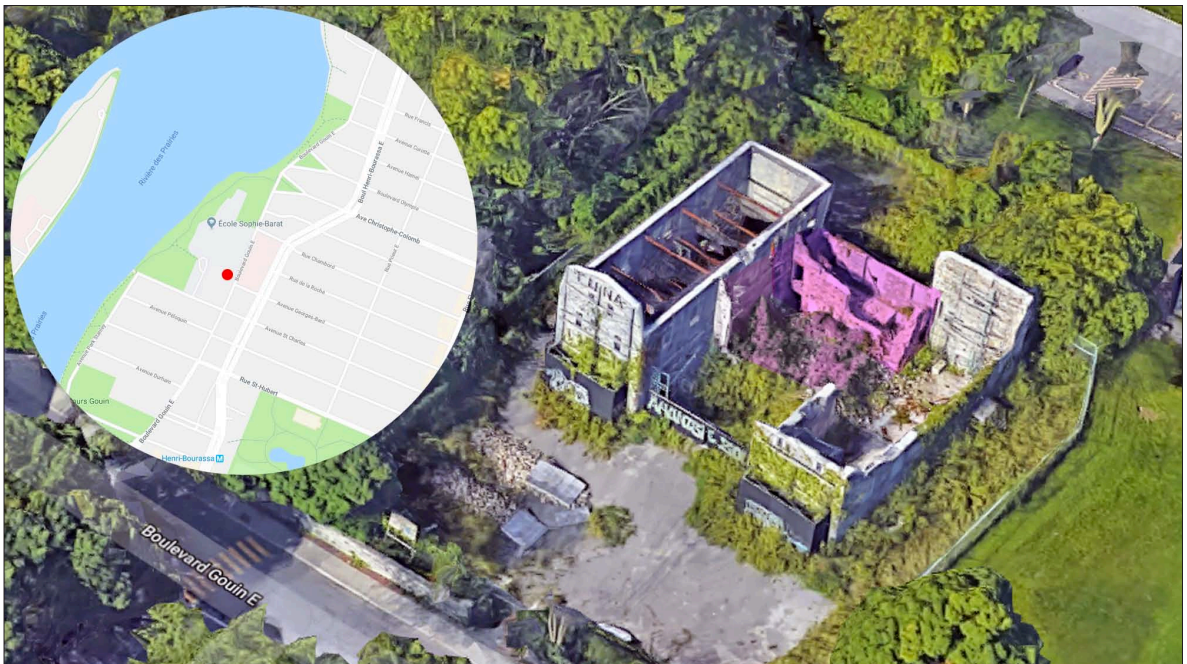


Figure 5.6 Vestiges de l'Externat Sainte-Sophie
 Google. la portion correspondant à la maison Meilleur
 est teintée en rose.

5.2.1 L'Externat Sainte-Sophie

L'Externat Sainte-Sophie a été fondé en utilisant le corps de logis de l'ancienne résidence de la veuve de Dominique Meilleur.

Une terre désignée au Terrier de l'Île sous No.417 de trois arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, le tout plus ou moins sans garanties de mesure précise. Bornée au front par la Rivière des Prairies, derrière par le Domaine des Seigneurs, d'un côté partie par le terrain ci-dessus partie par Louis Delorme et partie le dit Mr. Vinet et d'autre côté par Patrick G. Burns, avec maison et dépendances. (15 mai 1856, commutation de Jacques-Janvier Vinet, ptre, notaire Patrice Lacombe)

En effet, le 1^{er} décembre 1856, par un acte de donation passé devant le notaire Joseph Belle, le curé Jacques Janvier Vinet de Souigny cède ses propriétés à Jeanne Marie Louise Angélique de Monestrol, supérieure de la communauté du Sacré-Cœur. Sur le terrain acquis dont la superficie couvrirait aujourd'hui la portion nord du boulevard Gouin entre les rues Christophe-Colomb et Saint-Charles, les religieuses établissent deux maisons d'enseignement: un couvent construit au bord de l'eau et un Externat, en intégrant la maison Meilleur dont elle forme le corps central. Les deux bâtiments sont plus tard détruits par des incendies; le couvent en 1929, et l'Externat dans les années 1990. L'Externat accueille les jeunes paroissiennes pour un enseignement public et gratuit. Sur un plan de 1879, la maison Meilleur est bien présente et deux autres maisons, à l'est, occupent le terrain. L'une des deux maisons est la maison Bayard, celle qui accueille les religieuses pendant la construction du couvent. Sur ce plan, le couvent est en effet construit et aménagé. Des allées l'encerclent du côté ouest et du côté est (figure 5.8).

Le nouveau domaine, situé dans la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet, présente une superficie de 25 à trente arpents, de configuration irrégulière, 82,144 mètres carrés répartis sur trois arpents de front sur la rivière, et 26 arpents en profondeur. Devant au chemin du Roy, par-dérrière et d'un côté à la Rivière des Prairies, et l'autre côté au nommé Burns (figure 5.11). Sur ce terrain, se trouvent deux maisons de pierres, les maisons Bayard et Meilleur, acquises par le curé Vinet au moment de l'achat des lots 417 et 418. C'est ce que le curé Vinet cède aux religieuses du Sacré-Cœur de Jésus en 1856. L'Externat est agrandi plusieurs fois entre 1864 et le vingtième siècle pour former un établissement en forme de H.

À l'origine, cette maison comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Les fondations et les murs sont en maçonnerie de pierres des champs (photo ci-contre), parfois taillées grossièrement et piquées, surtout aux angles du bâtiment. La maison est coiffée d'une mansarde, à lucarnes à pignon. Il s'agit d'un édifice de style vernaculaire, ayant conservé une belle harmonie architecturale même s'il a été construit en plusieurs temps, et a subi plusieurs modifications, dont certaines majeures.



Figure hors texte. Inventaire archéologique autour de l'Externat Sainte-Sophie, 2011

Photo Archéotec 2011, SBI-2011-N-SL1-104

En 1864, huit années après son ouverture, on dénombrait, dans l'Externat, cent trente-deux élèves. En raison du manque d'espace, on ajoute une aile¹. Celle-ci logera une chapelle et des appartements afin d'y commencer le Pensionnat paroissial, car les élèves ont un trajet très long à faire, parfois, pour se rendre à l'école. À partir de cette époque, l'édifice est appelé École Sainte-Sophie. Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur-de-Jésus, fournit alors les fonds nécessaires à cet agrandissement. Le pensionnat reste ouvert jusqu'en 1883 sous le vocable Externat Sainte-Sophie. En 1914, on adjoint une deuxième aile à l'édifice, identique à la première. L'édifice a des dimensions importantes : une hauteur de 36 pieds ; une profondeur de 74 pieds, contre 34 pieds, pour la cour intérieure ; une largeur totale de 86 pieds, dont 56 aux deux ailes. Il ferme ses portes en 1929.



Figure 5.7 Des courts de tennis, et au fond, la maison Bayard

Photo tirée du site internet de l'école Sophie-Barat.

5.2.2 Le nouveau Pensionnat des Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus

Sur le lot 418, appartenant à la famille Bayard, au moins une maison est en place en 1756 et elle est en pierres (figure 5.7, en arrière-plan). La construction du nouveau Pensionnat débute à l'automne 1855 par le creusage des fondations. Trois religieuses du Sacré-Cœur logent dans la maison Bayard, pendant la durée des travaux, qui se terminent au mois de juillet 1858 (figures 5.8, 5.9). Ce bâtiment, en grande partie récupéré par l'école Sophie-Barat aujourd'hui, a brûlé en 1929.

5.2.3 La maison Bayard

Elle a été construite sur une pointe et comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et un grenier éclairé par un œil-de-bœuf logé sous un toit à deux versants. C'est dans cette maison que les

¹ Le plan présenté à la figure 5.41 n'est pas conforme à cette disposition du bâtiment, car il ne comporte encore que le corps principal, celui qui était, quelques années plutôt, la maison Meilleur. Même en 1907, aucune aile n'est visible sur le plan de Hopkins.

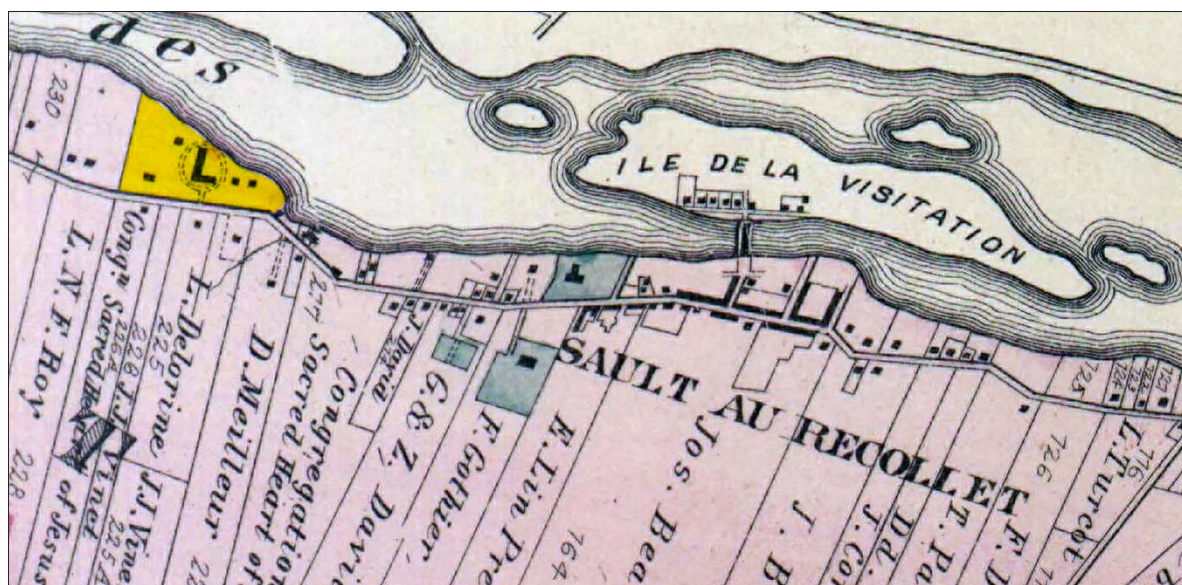


Figure 5.8 Emplacement de la maison Bayard et de l'Externat Sainte-Sophie

Plan de Hopkins de 1879. Sur le domaine, en jaune, cinq bâtiments existent en cette fin du dix-neuvième siècle: la maison Meilleur, à gauche, une maison non identifiée près de la rivière, le Pensionnat, la chaufferie? et la maison Bayard. BAnQ, document numérisé.



Figure 5.9 Couvent du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet, QC, 1876

Notman & Sandham II-24958 © Musée McCord

religieuses habitent en 1855, lorsqu'elles s'installent au Sault-au-Récollet. Sur ce même lot, elles font construire le nouveau Pensionnat.

Le terrain 418 et l'ancienne résidence de Joseph Bayard sont vendus au Curé Vinet le 3 décembre 1855. Le contrat de vente spécifie que ce lot de terre est:

[...] de la contenance de huit arpents et demi, plus ou moins, de superficie [...], le dit lot formant une pointe de terre, borné en front par le chemin de la Reine d'un côté au sudouest par le dit J. J. Vinet, du côté nord et en arrière par la Rivière des Prairies, avec une maison en pierre et autres bâtisses dessus érigées. [...] pour l'avoir acquis de la succession de feu François Joannet, suivant acte de vente et adjudication reçus devant Maître F.X. Racicot et son confrère, notaires [...] Maison à cheminée simple, à comble anglais, en pierre des champs, toiture en fer-blanc, 3 lucarnes.

Abbé I. Charron 2 octobre 1926

La maison Bayard deviendra par la suite la maison du gardien des Dames du Sacré-Cœur. Cette maison est démolie en 1970.

5.2.4 Autres bâtiments et aménagements

À l'est du pensionnat, sur le lot 419 appartenant au cloutier Calixte Parent, il y a « une maison et une vieille écurie dessus construites laquelle écurie le dit vendeur promet de faire agrandir de 12 pieds et aussi une écurie neuve de 12 pieds carrés tenant à la vieille écurie et son allonge, elles seront converties en boutique avec une cheminée en pierre que devra faire le vendeur ».



Figure 5.10 La chaufferie maintenant abandonnée
Photo Archéotec 2018

Avant d'appartenir à Calixte Parent, ce lot avait appartenu à la famille Meilleure qui l'avait obtenu des prêtres de Saint-Sulpice (Jacques Janvier Vinet). Un peu avant 1857, c'est un forgeron cloutier, Isaac Trudelle, qui l'obtient avant de le revendre à Calixte Parent. Les sœurs de Sacré-Cœur en deviennent propriétaires en 1857.

La chaufferie

Les sœurs utilisent, en 1912, une maison déjà construite (l'une des deux qu'achète le curé Vinet?), attenante au Pensionnat, pour en faire une chaufferie (figure 5.10). Le petit bâtiment est construit dans un style néogothique sous son toit à pignon. Il est en moellons de calcaires gris, sauf aux angles où les pierres sont taillées et piquées. Une passerelle le relie à l'École Sophie-Barat côté ouest, soutenue par une arche monumentale qui permet l'accès à la cour intérieure. À cette passerelle s'accroche un bas-relief qui représente deux cœurs, emblème de la So-

ciété du Sacré-Cœur de Jésus. Ce bas-relief a été trouvé sous les décombres après l'incendie de 1929 (figure 5.11).

Les écuries et autres dépendances

Au moins deux écuries (granges) ont été construites sur le lot 419. D'autres dépendances précisées à la figure 8.6 (remises, poulailler, cabane à sucre) occupent l'espace.

Ces dépendances, selon toute vraisemblance, ont été regroupées au dix-neuvième siècle autour d'une cour.

L'une d'elles sert de «boutique», c'est-à-dire d'atelier, au forgeron Trudelle et au cloutier Parent. En 1947, les bâtiments sont encore en place (figure 5.12).



Figure 5.11 Emblème de la Société du Sacré-Cœur de Jésus

Photo Archéotec 2011



Figure 5.12 Bâtiments dans la partie Est de Sophie-Barat

(A) Vue aérienne (1947) de la portion Est du lot 419, école Sophie-Barat

Sont visibles, la grange de pierre, une remise, le poulailler.

Des vestiges du seuil du poulailler (B) ainsi que des vestiges des murs de cette dépendances sont encore visibles dans l'herbe du parc qui entoure l'école, côté Est (C).

En arrière-plan de la photo C, on aperçoit le site de l'ancien cimetière.

Photo VM97-3_7P23-41 1947 (A) et Photo Archéotec inc. 2018 (B et C)

Le cimetière

Dans la portion sud-est du domaine des Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus, lot n° 419, un cimetière avait été aménagé au dix-neuvième siècle. Ce cimetière est maintenu en place jusqu'au vingtième siècle. Seules les religieuses y étaient inhumées. Le cimetière comprenait toutes les inhumations depuis l'arrivée des Sœurs au Sault-au-Récollet en 1855.

Trois cents religieuses y ont été inhumées entre cette année et 1969, date de l'abandon du cimetière. Les corps et les pierres tombales ont été exhumés en cette même année 1969. Les sépultures ont été transférées au Repos Saint-François d'Assise, rue Sherbrooke Est, à Montréal en juillet 1970.

Une version préliminaire de l'acte de vente spécifie que *Les monuments seront transportés en même temps que les corps et le terrain sera nivelé par les venderesses aussitôt que les corps auront été inhumés à un autre endroit*. La présence des arbres et des arbustes dans la partie sud-est du terrain témoigne de l'emplacement du cimetière (figure 5.13), car autour, le boisé est moins dense. Des seuils en ciment, disposés à l'orée du cimetière sur trois côtés, montrent les limites du cimetière qui était, de part et d'autre de ces seuils, entouré d'une haie d'arbustes.

Cette haie a disparu aujourd'hui, mais l'espace du cimetière qu'elle ceinturait est encore visible, de même que l'allée qui y menait (figure 5.14)

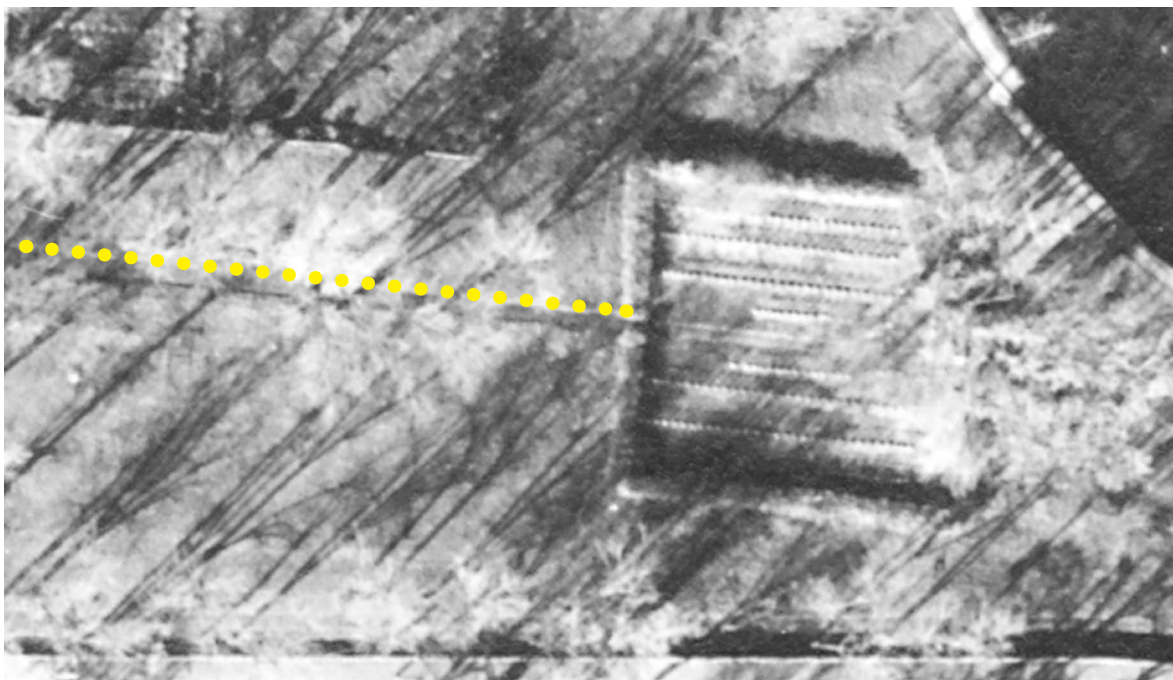


Figure 5.13 Vue aérienne du cimetière en 1947

L'allée (trait pointillé jaune) qui menait au cimetière est encore visible aujourd'hui.

Photo VM97-3_7P23-41.



Figure 5.14 Vue aérienne du cimetière en 2018

L'allée (trait pointillé jaune) qui menait au cimetière est encore en place aujourd'hui. Photo Archéotec 2018.

5.3 Segment Centre pendant le dix-huitième siècle

L'anse à laquelle correspond le Segment Centre est au dix-huitième siècle divisée approximativement en deux lots: le 419 et le 420¹ (figure 5.14). Le premier a été octroyé en 1738 à Barthélemy Pigeon et le second dix années plus tard, à Joseph Michel Dagenais. Barthélemy Pigeon, meurt en 1749, un an après avoir obtenu sa terre, et huit ans après son mariage avec Marie-Josephe Turcot, au Sault-au-Récollet. Barthélemy Pigeon était cultivateur ce qui peut entraîner la conclusion que les terres octroyées étaient agricoles. Marie-Josephe Turcot a alors cinq enfants. Elle épouse en 1752, Pierre Barrette avec qui elle a un enfant. Neuf ans après le décès de Pierre Barrette en 1766, elle épouse Joseph Morin Valcourt au Sault-au-Récollet, avec qui elle a trois enfants.

Au milieu de l'anse, sur le lot 420 (figure 5.15) se jetait un ruisseau, le ruisseau Meilleur, appelé ainsi en l'honneur de Charles Meilleur, gendre de Angélique Chartier. Aujourd'hui, on ne le distingue plus dans la trame urbaine. Cette terre, avec son ruisseau, est octroyée en 1748 à Joseph Michel Dagenais et Anne Lemay, qui s'y installent avec leurs trois enfants. Le couple s'était marié en 1718. Au décès de sa femme, en 1757, Joseph Michel Dagenais laisse sa terre à sa fille Marie et à son gendre Joseph Vanier. En 1760, ce sont Pierre Charon, l'époux de Marie-Louise Dagenais, Jacques et Basile David qui exploitent la terre.

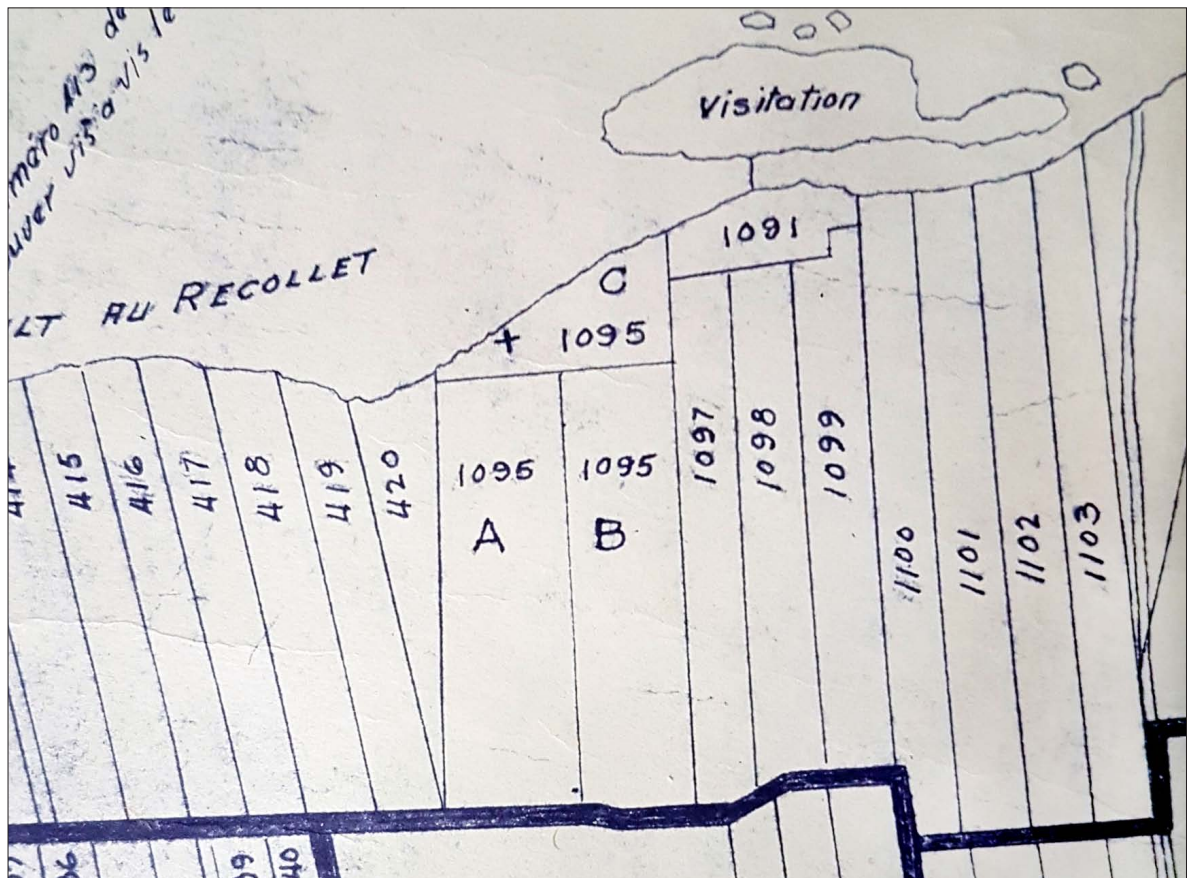


Figure 5.15 Détail du plan terrier, dix-huitième siècle

Archives de Saint-Sulpice. P1:E.20/54 *Plan terrier de l'île de Montréal.*

¹ Tous ces lots sont plus longs que la zone d'étude qui se termine à l'ancien chemin du Roy, le boulevard Gouin.

5.4.1 Les frères Saint-Gabriel

Les frères de Saint-Gabriel, une communauté de France, arrivent au Canada le 25 septembre 1888 à la demande du père Pierre Fleurance, supérieur des Pères de Montfort au Canada, et de Victor Rousselot, supérieur des Sulpiciens de Montréal. Sous la direction du frère Louis-Bertrand, six religieux s'établissent à l'orphelinat Saint-François-Xavier à Montréal. Ils doivent attendre un an avant que le bâtiment ne soit prêt à recevoir des enfants.



Figure 5.18 Noviciat des frères Saint-Gabriel 1890

Noviciat des Frères de Saint-Gabriel, Sault au Récollet, QC, vers 1890 Anonyme

MP-0000.920.9 © Musée McCord

En 1891, ils ouvrent un noviciat au Sault-au-Récollet, où la communauté s'installe en 1892, sur le lot 218. Mais auparavant, ils avaient occupé une petite maison construite en bordure de la rivière (figure 5.19). Cette maison était toujours là en 1928, au moment de la construction du barrage Simon-Sicard. Le noviciat (figure 5.20) est démoli après 1964. Aujourd'hui, à cet endroit, s'élève l'édifice Berthiaume du Tremblay.

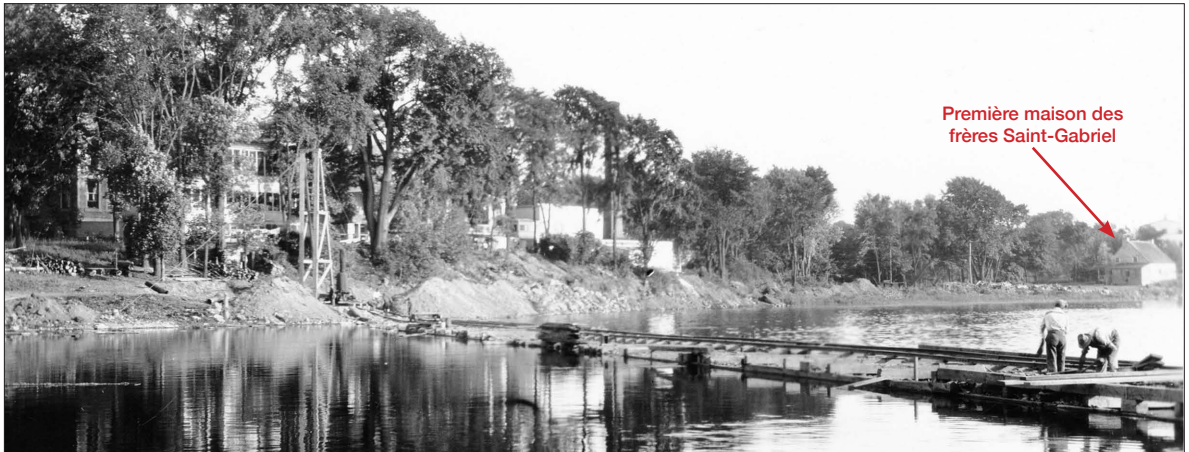


Figure 5.19 La première maison des frères de Saint-Gabriel en 1928

Il s'agit de la maison à droite complètement. À gauche, c'est le pensionnat des sœurs de la Miséricorde.



Figure 5.20 La maison Saint-Gabriel appelée Saint-Louis en 1940

Deux ailes ont été ajoutées de part et d'autre de la Maison des frères Saint-Gabriel Photo tirée de <https://www.pressreader.com/canada/courrier-ahuntsic/20150902/281556584588282>



5.5 Segment Est pendant le dix-huitième siècle

Ce segment est situé à l'endroit où se trouvaient une partie du fort et de la mission de Lorette.

5.5.1 Fort et mission de Lorette

À cet endroit, le dix-huitième siècle est marqué de nombreuses activités qui touchent la zone d'étude. Le fort Lorette est situé sur la terre 1095C, non loin de l'église paroissiale actuelle. Au début du dix-huitième siècle, entouré d'un mur de pieux et muni de trois bastions de pierres, le fort regroupe une chapelle, une maison pour les fermiers, une maison pour les missionnaires qui sert de bureau seigneurial, et un bâtiment occupé par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (figure 5.22). Avant ou en 1800, plusieurs de ces bâtiments sont démolis sauf, entre autres, le magasin à munitions, qui n'est démolé qu'en 1928. Outre la redoute construite avant 1700 en

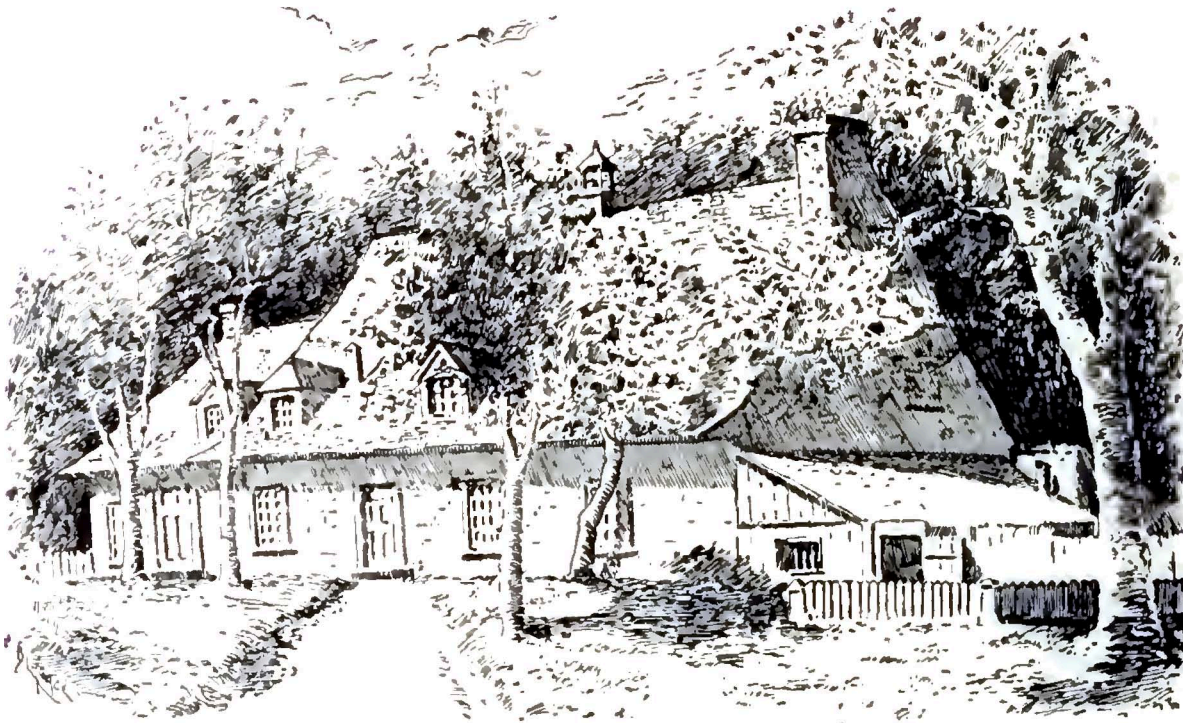
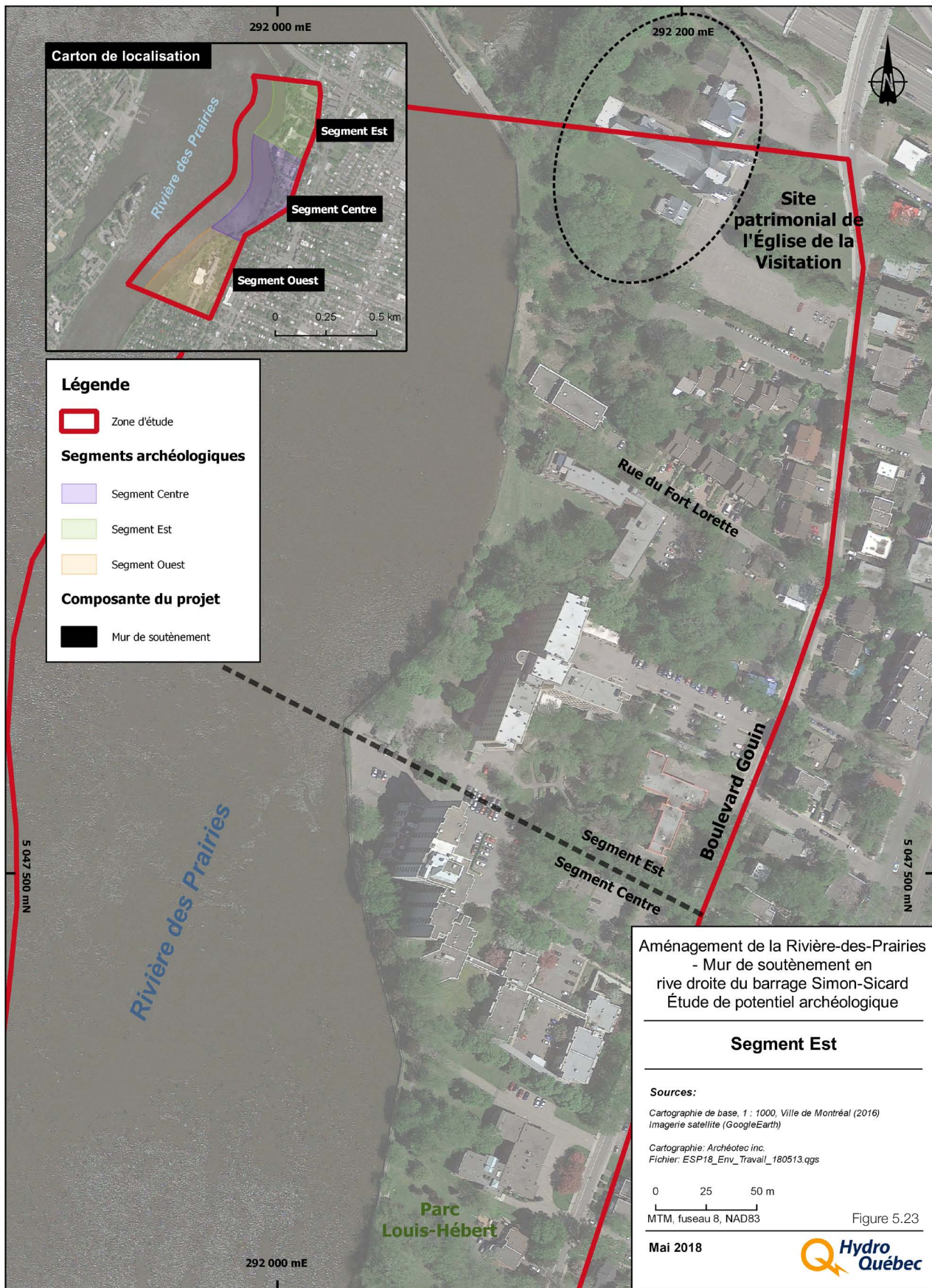


Figure 5.22 Couvent des sœurs de la Congrégation construit à l'intérieur du fort
Figure, tirée de l'ouvrage de Charles-P Beaubien, 1898

amont de la rivière¹, le fort de Lorette est le seul lieu de défense de cette rive de l'île de Montréal en amont du fort Rivière-des-Prairies. Au début de la mission en 1698, cent treize résidents amérindiens habitent à cet endroit, mais en dehors du fort, et cultivent la terre. Ils occupaient toute l'étendue du domaine des messieurs de Saint-Sulpice, entre le chemin de Saint-Michel et le fort et ont cultivé les terres qui s'étendraient aujourd'hui entre la rue Fleury et la rivière, entre les rues Christophe-Colomb et Papineau.

Pendant les vingt-cinq années d'opération, la mission de Lorette aurait accueilli tout près de seize cents résidents (Tellier 1983:18). Claude-Mathias Faneuf, de son vrai nom Matthias Far-

¹ La redoute est indiquée à la figure 5.1 de la présente étude.



nsworth, en est un. Amené au fort en 1704 par des Amérindiens qui l'avaient capturé dans le Massachusetts, il est racheté deux ans plus tard par François Vachon de Belmont qui le garde au service des sulpiciens jusqu'à son mariage en 1713 avec Catherine Charpentier. Il reçoit une terre à Rivière des Prairies où le couple élève sa nombreuse famille.

Selon l'abbé Georges Dugas¹, au début du siècle, le fort de Lorette était ceinturé d'une palissade munie de trois bastions en pierres.

Un quatrième bastion était

formé par les murs de

la chapelle, située

dans l'angle sud-est.

Cette chapelle sert

d'église paroissiale

jusqu'en 1752, alors

que l'église actuelle

sera terminée (fi-

gure 5.26). La cha-

pelle est ensuite dé-

molie en 1800. La

grange écurie mon-

trée à la figure 5.4 est

conservé jusqu'en 1928.

Certaines personnes disent que lors de la démolition de ce bâtiment, des

corridors souterrains aient été observés (Desrochers 1936: 30).

Le 31 mars 1716, en délibération

sur le déplacement de la mission du Sault-au-Récollet proposé par le supérieur des sulpiciens

François Vachon de Belmont, mission composée de 150 guerriers iroquois, algonquins et hu-

rons, le Conseil de la Marine estime qu'il faut suivre l'avis de M. de Vaudreuil et la déplacer vers

Oka. Il en sera de même pour celle de l'Île aux Tourtes.

En cette même année 1721, sur son parcours scientifique qui le mène de Gaspé au golfe du

Mexique en suivant le Saint-Laurent, les Grands Lacs et le Mississippi, le père jésuite François-Xavier

de Charlevoix rencontre beaucoup de gens et visite plusieurs endroits, dont le Sault-au-Récollet.

Il mentionne ainsi:

Le Canal, qui sépare les deux Isles [Jésus et Montréal] porte le nom de Rivière des Prairies, parce

qu'elle coule au milieu de fort belles prairies. Son cours est embarrassé vers le milieu par un rapide,

qu'on appelle le Saut au récollet, en mémoire d'un religieux de cet Ordre qui s'y est noyé. Les Ec-

clésiastiques du Séminaire de Montréal ont eu longtemps assez près de là une mission de Sauvages

qu'ils ont depuis peu transportée ailleurs.

Charlevoix, mars 1721, f° 167-174.

L'année 1721 est aussi l'année du déménagement de la mission vers Oka pendant que le

fort et les institutions religieuses resteront encore quelque temps. Le 29 août de cette année-là,

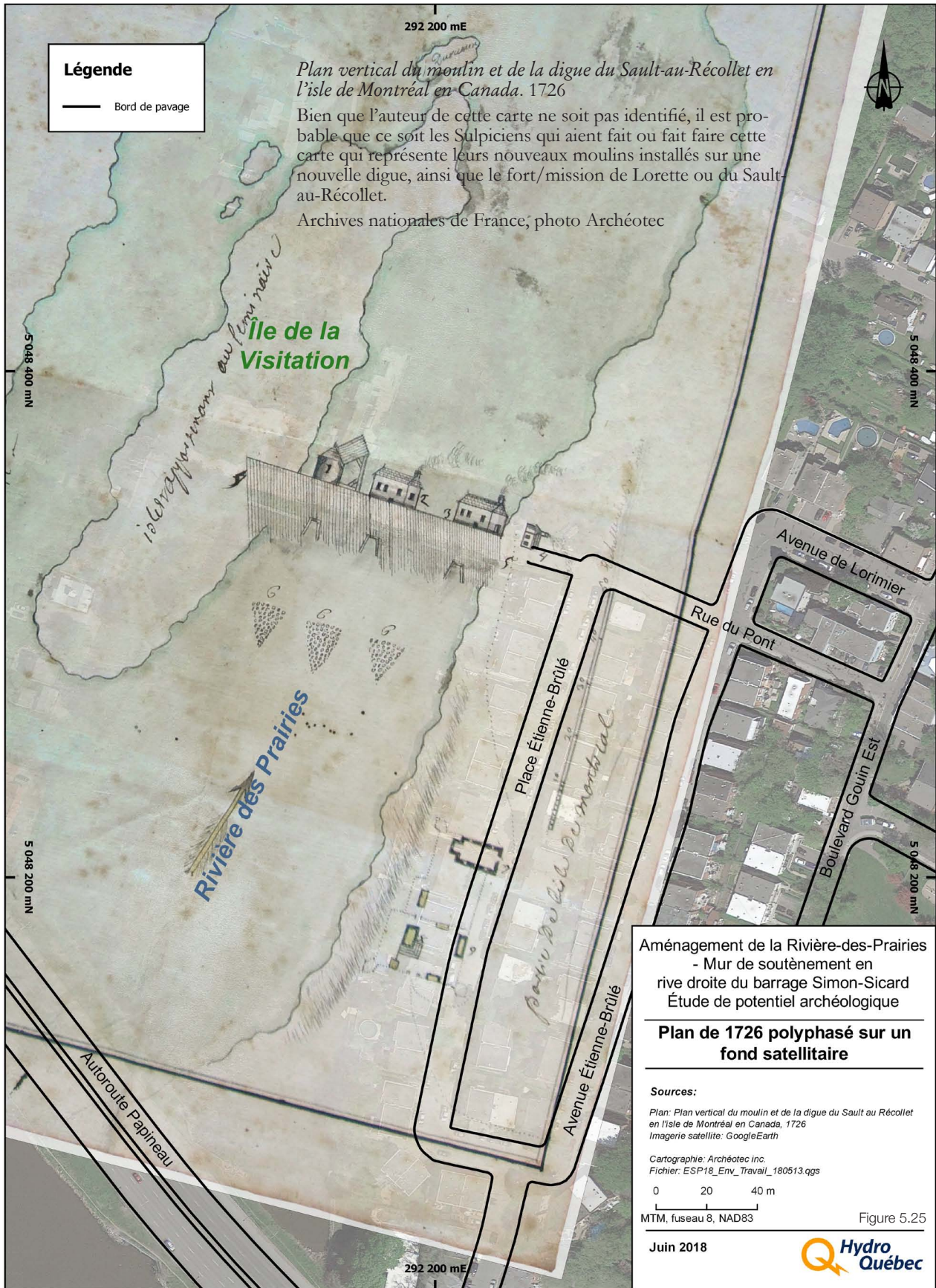
Jean-Baptiste Angers est chargé par les sulpiciens, d'arpenter le fort Lorette. Le procès-verbal

fourni par Angers, conservé aux archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, permet



Figure 5.24 Photo prise en 1928 de l'un des bâtiments du Fort du Sault-au-Récollet. Kalm a peut-être vu ce bâtiment pendant son séjour au Sault-au-Récollet

¹ L'abbé Dugas a étudié la question et réalisé un croquis du fort, publié en 1912. Coupure du journal *La Presse* du 6 août 1915, tirée de l'Album de E.Z. Massicotte, BANQ.



Légende
 — Bord de pavage

Plan vertical du moulin et de la digue du Sault-au-Récollet en l'isle de Montréal en Canada. 1726

Bien que l'auteur de cette carte ne soit pas identifié, il est probable que ce soit les Sulpiciens qui aient fait ou fait faire cette carte qui représente leurs nouveaux moulins installés sur une nouvelle digue, ainsi que le fort/mission de Lorette ou du Sault-au-Récollet.

Archives nationales de France; photo Archéotec

Aménagement de la Rivière-des-Prairies
 - Mur de soutènement en rive droite du barrage Simon-Sicard
 Étude de potentiel archéologique

Plan de 1726 polyphasé sur un fond satellitaire

Sources:

Plan: Plan vertical du moulin et de la digue du Sault au Récollet en l'isle de Montréal en Canada, 1726
 Imagerie satellite: GoogleEarth

Cartographie: Archéotec inc.
 Fichier: ESP18_Env_Travail_180513.qgs

0 20 40 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Figure 5.25

Juin 2018



de comprendre mieux l'ordonnance du fort. Ce procès-verbal se trouve au verso de l'acte de concession de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes en date du 27 avril 1718.

Jay sousigné arpenteur Juré certifie a tous quil apartiendra que ce vin neuf daoust Mille cent vint et un et a la requete de Monsieur gué Superieur de la Mission de nostre dame de lorette au Saut au recolest me suis transporté pour mesurer le fort des sauvage compose de [trat] et deux cabane et une esglise qui est a la dit Mission lequel dit fort ay trouvé contenir savoir trois cents soisante et tres piéds de long et de largeur centre quatre vint dix piéds par un bout et deux cent sinq piéds par lautre bout ces ce que Je verifiray quan besoins cera le moin mon seing fait a la dit Mission de Nostre dame de lorete Le Jour et an que ci desus

Il peut tenir dans le dix fort ancor dix cabane an reservant une place de quatre vint piéds de large sur toute la largeur du dit fort qui contient ce que si desus menssioné sans i comprendre les bastions ni la maison et cour des soeur de la congregation qui sont residante a ladic missions

La cabane de hondolienas a 17 piéds de large sur 69 de long il a dedans 5 grands feu, peur loger 10 familles et est faites pour les asambles generalles de sauvages, et les y doit tous contenir celle de hasonten qui a deux feux et peut loger 4 familles a 29 piéds de long et 15 de large¹

J. B. Angers

5.5.2 Le domaine du Sault-au-Récollet en 1731

Après le départ de la mission en 1721, les censitaires tardent à s'y installer, quoique des concessions aient déjà été accordées dès 1699 (figure 7.3 N^{os} 1095 A, 1095 B et 1095 C, 5.11).

Le Domaine en 1731 (1095 C)

En 1731, l'Aveu et dénombrement rédigé pour reconnaître les seigneuries et les domaines, le Domaine du Sault-au-Récollet est décrit ainsi:

... situé au lieudit le Sault-au-Récollet sur le bord de la rivière des prairies distant de la ville d'environ deux lieues et demie; de trente arpents ou environ, allant de la pointe sur environ cent arpents de profondeur, sur lequel il y a deux fermes et la maison seigneuriale qui consiste, savoir: la maison seigneuriale construite en pierres de deux étages, de quarante piéds de long et quinze piéds de large, couverte en planches renfermée dans une cour d'environ demi-arpent en superficie close de muraille et dans laquelle est aussi construite en maçonnerie une écurie de vingt piéds de long sur quinze piéds de large. Et à côté de la dite enceinte est une chapelle de pièces sur pièces d'environ cinquante piéds de long sur vingt piéds de large.

Après la fermeture de la mission de Lorette, les Sulpiciens conservent leurs installations administratives du domaine à cet endroit. De 1721 à 1736, les seigneurs réduisent à 12 arpents le domaine qui était à l'origine de 68 arpents. De plus, ils réservent un emplacement pour le village sur la censive 1096 (figure 7.3, lot 1091). En 1736, les Sulpiciens fondent officiellement la paroisse de La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie au Sault-au-Récollet.

Première ferme en 1731 (lot 1095 A)

Sur la premiere ferme est une maison construite en pierre d'environ 60 piéds de long sur 25 de large, une grange, Ecurie et Etable contigus aussy de pierre de 120 piéds de long sur 30 piéds de large tous lesdits batiments couverts en planches et sur laquelle ferme il y a environ 150 arpens de terre labourable et en prairies.

¹ P1:26/549 (Séminaire de Saint-Sulpice): Copie du brevet de ratification par le Roy de la première concession de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes faite par Vaudreuil et Bégon en date du 17 octobre 1717 / (signé) Louis et Phelypeaux. - 27 avril 1718.

Seconde ferme en 1731 (lot 1095 B)

Sur la seconde ferme est une maison de pièces sur pièces d'environ 40 pieds de long sur 24 de large, une grange de charpente close de pieux en coulisse d'environ 60 pieds de long sur 30 pieds, une Etable et Ecurie de pieux debout d'environ 50 pieds de long sur 25 pieds de large tous lesdits Batiments couverts en planches et sur laquelle ferme il y a environ 80 arpens de terre labourable et en prairie.

Entre lesquelles deux fermes il y a un moulin à Eau à farine construit en pierre de 50 pieds de long sur 40 pieds de large et sur ladigue d'iceluy est construit un moulin à scie.

5.5.3 Les moulins

Non loin de la zone d'étude, en aval de la rivière, des moulins à eau sont construits par les Sulpiciens sur une digue mise en place entre 1724 et 1726 (figure 5.25) reliant l'île de Montréal et l'île de la Visitation.

C'est Simon Sicard (lire l'encadré) qui est chargé de cette construction. À cette époque, sur cette digue, furent construits un moulin à scie, un « moulin neuf qui se fait à farine à deux meules » (moulanges) et un moulin à farine à trois meules (moulanges) qui deviendra aussi moulin à carder et à fouler la laine.

Il y avait aussi une forge, qu'on aperçoit sans doute au n° 4 de la figure 5.25. Un sentier relie ce complexe au Fort de Lorette. En tant que meunier, Sicard habite le moulin le plus au sud, celui qui est à trois moulanges. En arrivant à la digue, Pehr Kalm décrit le moulin qui bénéficie de trois moulanges, précisant qu'il est en pierre, « pourvu de trois roues hydrauliques et de trois meules ». Il décrit ensuite le mécanisme avec une grande précision: forme, utilisation, essence de bois pour l'arbre de couche (chêne blanc), les dents de la roue (érable). Il parle des meules, qui, autrefois, étaient importées de France et qui sont maintenant faites « sur place et qui sont d'assez bonne qualité » (f° 871). En 1781, les moulins sont décrits ainsi dans l'Aveu et dénombrement: *une forte digue, sur laquelle les Seigneurs ont deux moulins à trois moulanges faisant farine construits en pierres, et un moulin à Scie construit en bois.*

Le 8 janvier 1720, **Simon Sicard** (1697-1768), charpentier et meunier, épouse Angélique Desautels.

Le couple s'installe au Sault-au-Récollet, où naissent ses sept enfants. De 1724 à 1726, il est à l'œuvre pour la construction des moulins en aval du barrage qui porte son nom. Il aura ensuite la charge, en tant que meunier, des moulins à farine et à scie.

5.5.4 Visite de Pehr Kalm

Le 23 septembre au matin, 1749, Pehr Kalm (lire l'encadré), alors âgé de trente-trois ans, se rend au Sault-au-Récollet. Il y restera trois jours. En raison de la mission qu'il a reçue de l'Académie des Sciences de Suède, il s'y rend pour prélever des graines et des échantillons de végétaux à cet endroit. Ainsi qu'il en a l'habitude, il note les observations qu'il fait le long de la route et sur place. Quelle route emprunte-t-il pour s'y rendre? La logique veut qu'il emprunte le chemin Saint-Laurent, qui relie le sud et le nord de l'île en côtoyant le mont Royal. Pehr Kalm, en chaise, accompagné par une personne qu'il ne nomme pas, traverse la côte Saint-Laurent et finalement atteint le Sault-au-Récollet vers midi (figure 5.26). Kalm est sévère dans ses commentaires au sujet de la qualité de la route où les

Pehr Kalm (1716-1779) est un explorateur et un botaniste né en Suède de parents finlandais. Kalm est célèbre pour avoir le premier décrit les chutes du Niagara et avoir fourni la première étude détaillée d'histoire naturelle de l'Amérique du Nord (wikipedia).



Figure 5.26. The isles of Montreal, as they have been Survey'd by the French Engineers

Ce plan, anonyme date sans doute de 1761. Il fait partie de la collection Livres rares et collections spécialisées. Bibliothèque de l'Université McGill

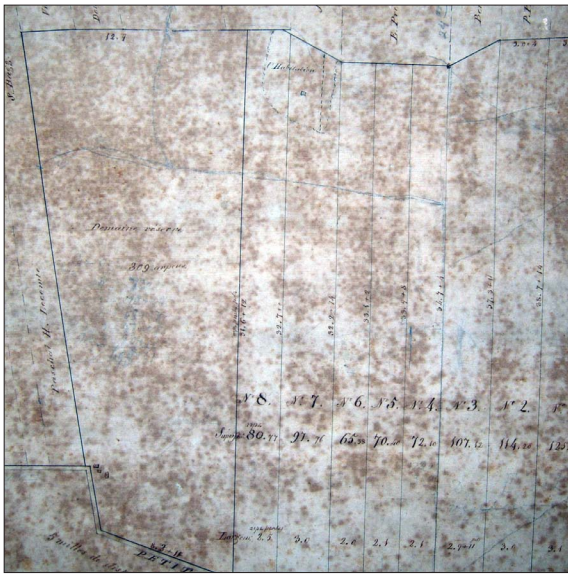


Figure 5.27 Détail du plan de Trudeau, 1840
Plan du domaine du Sault-au-Récollet dans la Seigneurie de Montréal tel que divisé en diverses terres.
 André Trudeau arpenteur. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice

profonds sillons entravent la progression de la chaise. Le chemin est parfois assez pierreux et rempli de souches (f° 862). Il traverse ainsi les forêts de thuyas, les fameuses « cédrières » identifiées par Vachon de Belmont en 1702, puis débouche sur la plaine avec ses *champs et ses prés*. Le curé Chambon, chez qui Kalm devait loger, étant absent, il logera chez un dénommé Sicard qui pourrait bien être le charpentier Simon Sicard. Kalm loge donc dans la maison du charpentier, à l'extrémité sud du complexe des moulins.

En forêt, il cueille des spécimens végétaux et pose quelques questions aux paysans installés à Sault-au-Récollet concernant les espèces qui sont moissonnées et sur celles qui sont utilisées. Il apprend ainsi que les paysans de Sault-au-Récollet pratiquent la méthode de culture par jachère.

On divise les champs en deux parties. On ensemeince l'une et on laisse l'autre en jachère; on alterne ainsi chaque année (f° 864). Les champs sont souvent séparés par des clôtures de pierres, les pierres qui se trouvaient dans les champs et les prés (f° 866).

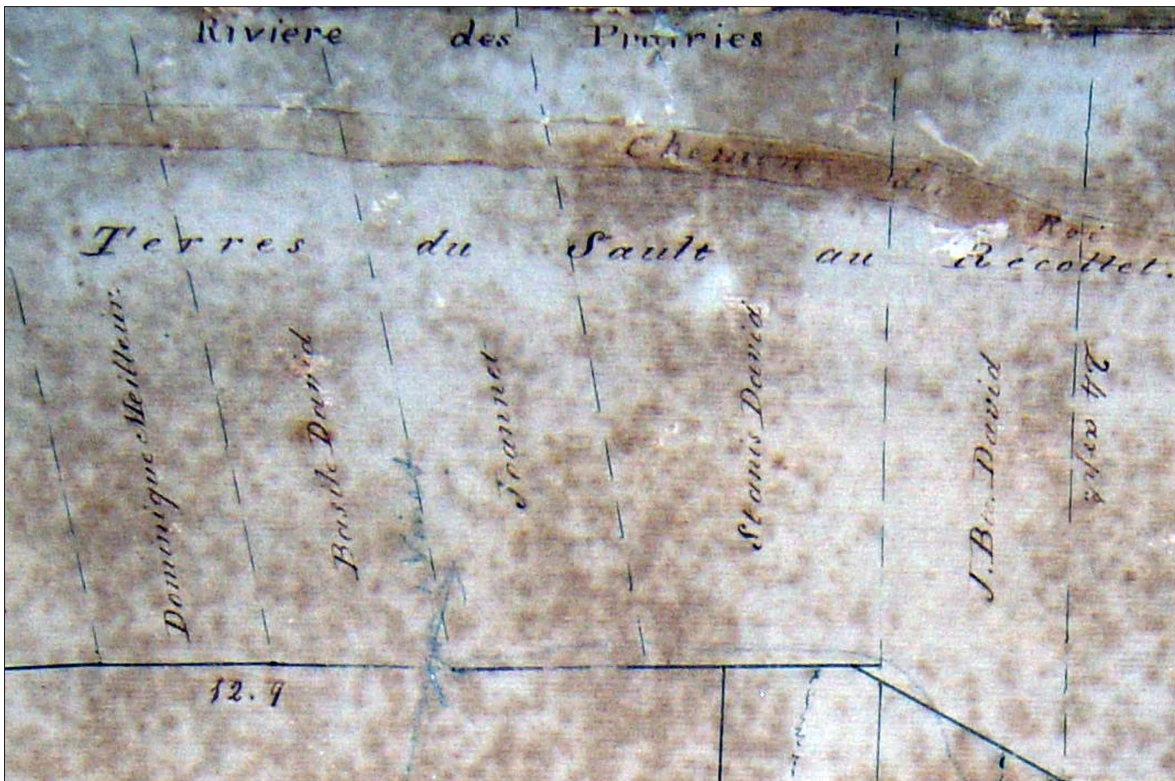


Figure 5.28 Détail de la carte réalisée après 1796
Plan du domaine de Sault-au-Récollet dans la seigneurie de Montréal tel que divisé en diverses terres.

5.5.5 Le domaine du Sault-au-Récollet en 1781

En 1781, cinquante ans après l'Aveu et dénombrement de 1731, l'état des lieux est défini sans énormes différences avec le précédent, mais on apprend le nom des censitaires (figure 5.28). Le domaine de 12 arpents de front sur une profondeur inégale de 3 ou 4 arpents de profondeur, correspond à la censive 1095 C de la figure 5.14, et les deux fermes seigneuriales sont respectivement les censives 1095 A et 1095 B.

Le Domaine en 1781 (1095 C)

Sur la partie dudit Domaine qui est Sur le bord de la Rivière est construite en pierre, la maison Seigneuriale à deux Etages de 40 pieds de long sur 24 de large, batis sur un terrain d'environ 3 arpents en superficie clos partie en pieuds, partie en murailles servant de Cour et Jardin à l'usage du Curé du dit lieu, qui occupe la ditte maison, et qui a à son usage une Ecurie de maçonnerie de 20 pieds de long, sur 15 de large et un autre bâtiment en bois de 30 pieds de long, sur 24 de largeur.

Au nord des deux fermes, le domaine est d'environ 36 arpents de front sur environ 1 lieue de profondeur. Et sur le dit terrain est bâtie l'église, et plusieurs maisons qui font partie de L'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Le reste du Village est bâti sur l'île de la Visitation.

Première ferme en 1781 (lot 1095 A)

La première ferme est concédée à Jacques David en 1770. Jacques David, né en 1718, épouse Marie-Charlotte Pigeon. Ils ont un fils, Jacques, né en 1746, il épouse Marie-Marguerite Lorrain. Il est le frère de Jean-Baptiste (figure 5.28)

Seconde ferme en 1781 (lot 1095 B)

La seconde ferme est concédée en 1771 à Joseph Arel, meunier des moulins des Sault-au-Récollet entre 1767 et 1801 (figure 5.30). Joseph Pascal Arel est né en 1739. En 1767, il épouse Josephte Lefebvre. Les seigneurs se départissent des autres parties de l'ancien domaine de la mission au profit de colons. Ces concessions de terres partiellement «améliorées» se réalisent entre 1741 et 1748, et concernent les censives 416 à 420, 1097 à 1099, et 1101 à 1104 inclusivement. Plusieurs familles amérindiennes retardent leur départ du Sault-au-Récollet jusque vers 1736, et continuent d'occuper des espaces qui seront concédés ultérieurement.

5.5.6 L'église du Sault-au-Récollet

À la fin du dix-huitième siècle, le noyau villageois se développe à proximité de l'église actuelle construite en 1751. Construite selon un plan «à la récollet» l'église du Sault-au-Récollet a une façade à pignon surmontée d'un seul clocher (médaillon



ci-contre et figure 5.29). Sa maçonnerie est en moellons. Le plan dit à la récollet est popularisé par l'architecte Juconde Drué, récollet. Ce type de plan est introduit en Nouvelle-France par le Frère Luc. Derrière l'église s'étendait, le long de la rivière, le cimetière. En 1781, le village de Sault-au-Récollet regroupe 20 terres et 18 maisons. Les prêtres desservants sont d'abord logés dans le manoir seigneurial, à l'intérieur du fort Lorette. En 1788, on construit un nouveau presbytère (figure 5.30)

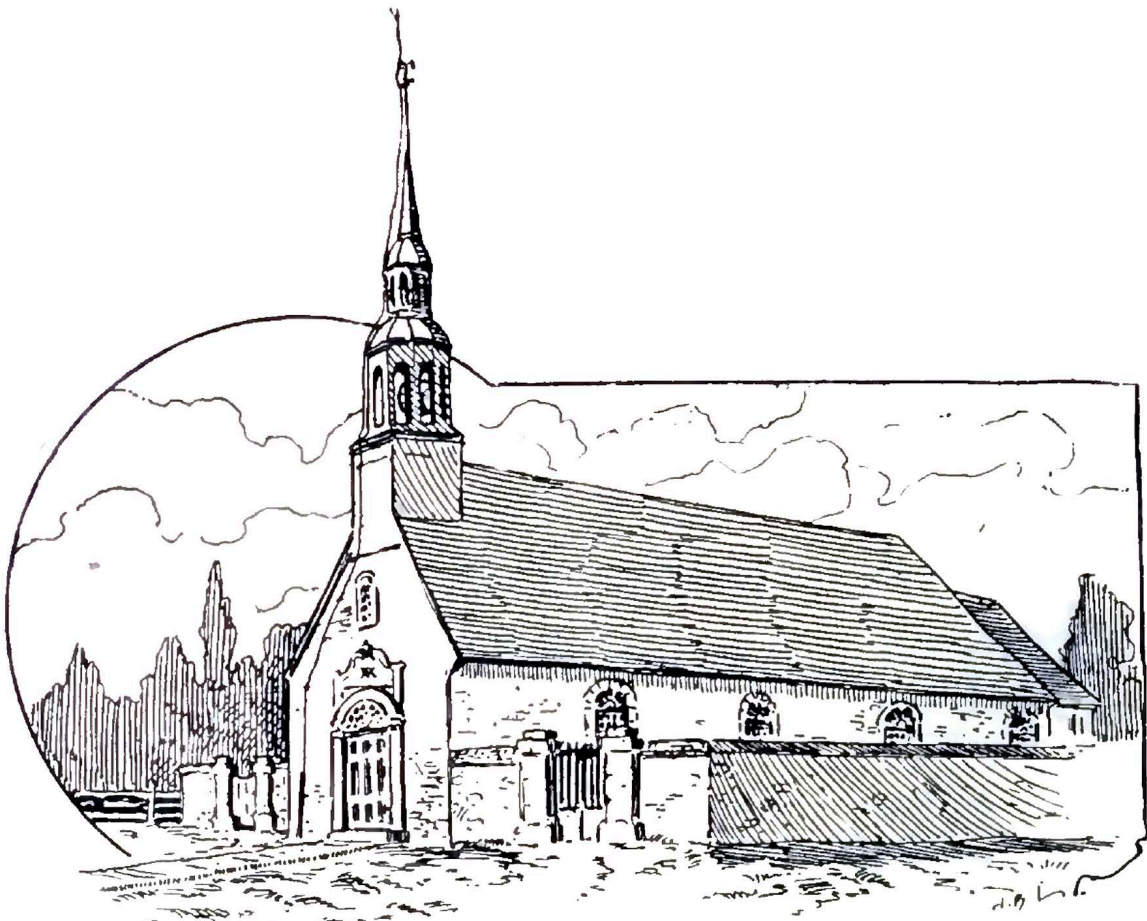


Figure 5.29 L'église du Sault-au-Récollet en 1749
Figure tirée de l'ouvrage de Charles-P Beaubien, 1898



Figure 5.30 L'ancien presbytère du Sault-au-Récollet construit en 1788
AnQ E6,S8,SS1,SSS745,D4620 Sault-au-Récollet, Edgar Gariépy . Photo prise vers 1950

5.6 Segment Est pendant le dix-neuvième siècle

Dans ce segment, la vocation institutionnelle se poursuit avec plus d'ampleur, cependant. C'est dans ce segment qu'était la partie occidentale du fort de Lorette avec sa chapelle au côté de laquelle on construit l'église actuelle plus tard. La population grandit et les terres se développent. Les rives de la rivière des Prairies accueillent principalement des institutions religieuses. Les bâtiments, qui au dix-huitième siècle, occupaient uniquement le nord du chemin du Roy, s'étendent maintenant au sud. L'écurie en pierre est restée sur place jusqu'au moins 1928 (figure 5.31)

5.6.1 La maison David-Dumouchel (1737, boulevard Gouin)

Sur la terre de la famille David, dans la zone d'étude, une maison a été construite sur l'ancien lot de la mission, le lot 1095A, du côté nord du boulevard Gouin au bout de la rue du Fort Lorette. Elle est construite entre 1838 et 1848 par le menuisier Joseph David, descendant de la famille David établie au Sault-au-Récollet depuis le milieu du dix-huitième siècle.

5.6.2 Maison Saint-Janvier

Située en bordure de la rivière, à l'extrémité nord de la rue des Jésuites, la maison Saint-Janvier a été construite en 1853 par Jacques-Janvier Vinet, curé du Sault-au-Récollet pour accueillir des personnes âgées. Le diocèse en fait plus tard l'acquisition et en confie la direction aux Sœurs de la Providence pour le soin des prêtres invalides (figure 5.32).



Figure 5.31 Photo des travaux, 1928

À droite se trouve une grange construite à l'ouest du fort Lorette. Au fond à gauche est la Maison Saint-Janvier et devant cette maison, c'est la résidence des Sœurs de la Miséricorde avec sa cheminée encore en place aujourd'hui.

C'est là que se retire, en 1877, Mgr Bourget. Les Sœurs de la Miséricorde y accueillent les enfants orphelins (figure 5.33, 5.34). C'est à quelques pas de cette Maison Saint-Janvier, démolie en 1970, que le cardinal Paul Grégoire, archevêque de Montréal, fait aménager en 1981 une résidence pour les prêtres malades ou en repos. Il la baptisa, en mémoire de son lointain prédécesseur, Résidence Ignace-Bourget. Cette résidence n'existe plus, mais une autre a été construite, portant le même nom, en bordure et à l'ouest de la rue Fort Lorette.



Figure 5.32 Maison Saint-Janvier avant 1970

La date n'est pas précisée. BAnQ



Figure 5.33 La maison Saint-Janvier après 1880

Photo site du Sault-au-Récollet

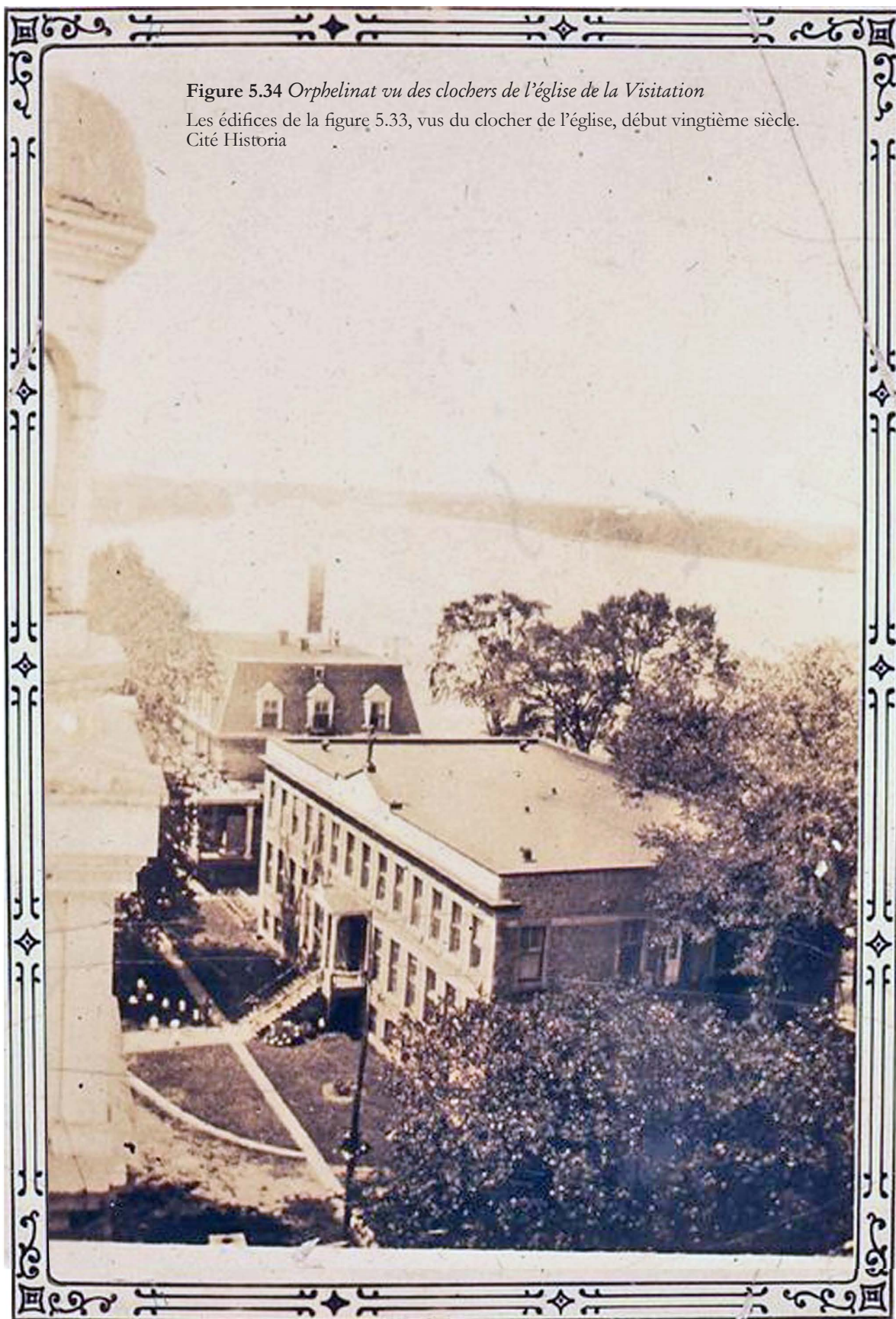


Figure 5.34 Orphelinat vu des clochers de l'église de la Visitation

Les édifices de la figure 5.33, vus du clocher de l'église, début vingtième siècle.
Cité Historia

5.6.3 École de la Visitation?

Une école est clairement visible sur les plans du dix-neuvième siècle, à l'angle de la rue des Jésuites et du boulevard Gouin (figure 5.35). Sur aucun des plans cependant, le nom de l'école n'est mentionné. Le site de cette école a été expertisé par les archéologues et a livré quelques objets reliés à l'utilisation de ce terrain au dix-neuvième siècle (BjFj-028). Les deux écoles Sainte-Rita, la première en activité de 1831 à 1892 et la seconde de 1892 à 1972, ont été érigées à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de la rue du fort Lorette. En 1986, des vestiges archéologiques, murs de fondations et objets, ont été enregistrés (SANM 1987). À partir de 1892, elle est administrée par les frères Saint-Gabriel.

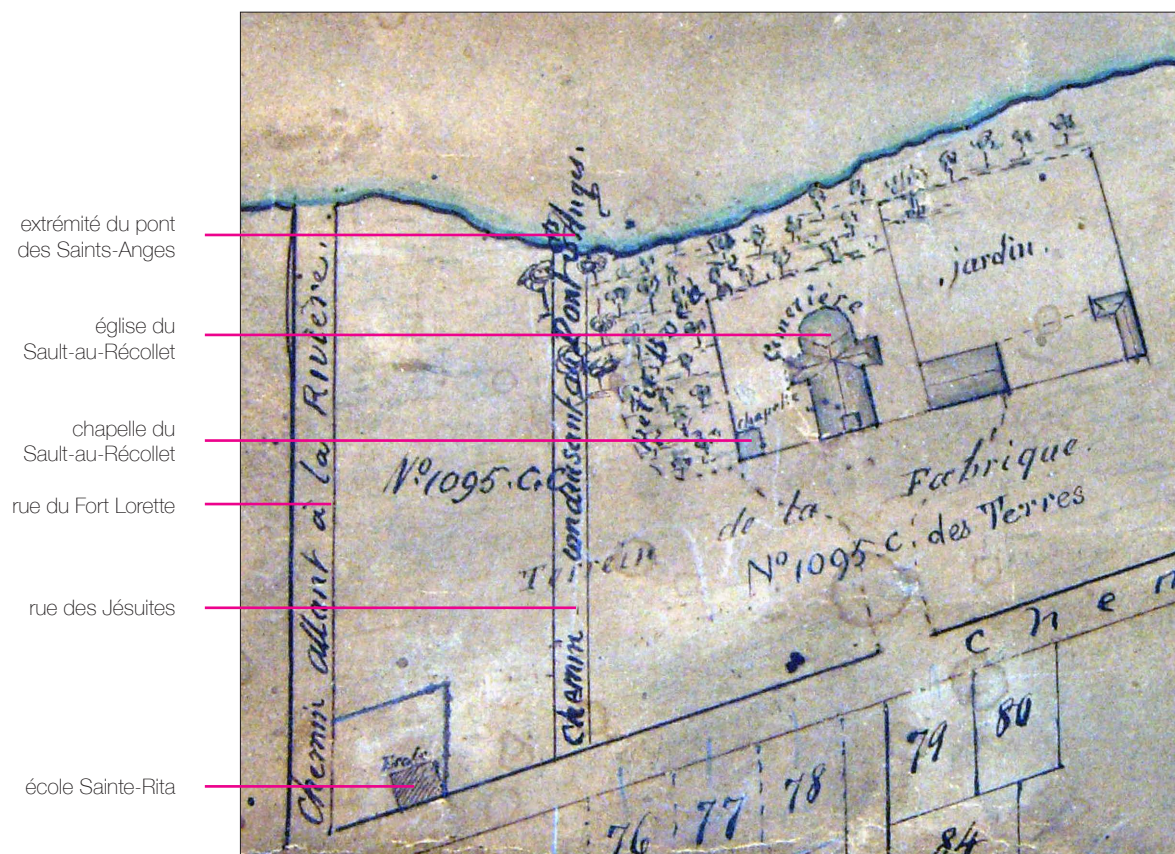


Figure 5.35 École Sainte-Rita, chemin du pont Saints-Anges, église, presbytère, 1840

Cette figure est un détail d'un plan du village du Sault-au-Récollet. Il montre les installations, en 1840, du lot 1095 C. À ce moment, l'église n'a qu'un seul clocher et l'ancienne chapelle est toujours en place à l'extrémité. La maison du sacristain n'y est pas encore puisque construite en 1883. Archives du Séminaire Saint-Sulpice P1.E.23/01 *Plan du village du Sault-au-Récollet* vers 1840.

5.6.4 Pont des Saints-Anges

Il s'agit d'un pont routier, construit par les Pascal Persillier dit Lachapelle père et fils et inauguré le 26 juin 1849, béni par Mgr Bourget. Il reliait le Sault-au-Récollet au niveau de la rue des Jésuites et Les Écorres (Saint-Vincent-de-Paul). Le pont a été emporté par les glaces et démantelé en 1874. Nous n'avons aucune illustration de ce pont. L'un de ses piliers devait s'appuyer sur la digue de pierres sous les eaux (figure 5.40).

5.6.5 L'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie

En 1850, cent ans après sa construction, les paroissiens étant de plus en plus nombreux, l'église est agrandie.

La tâche de l'agrandissement est confiée à l'architecte John Ostell. Certains éléments architecturaux de la construction originale de 1749 sont conservés (figure 5.36). Ainsi, le corps principal du bâtiment et l'architecture intérieure de l'église.

Cependant, est ajoutée une double sacristie dans le prolongement du chœur vers 1773 et en 1844. Aussi, la nef est prolongée de deux travées et une nouvelle façade en pierre de taille est ajoutée en 1850, inspirée de celle de l'église Sainte-Geneviève, œuvre de Thomas Baillargé.

L'église revue par Ostell reste inchangée depuis 1850.

Les éléments conservés de l'église de 1750 concernent également la voûte, l'une des plus belles du Québec, œuvre du sculpteur David-Fleury David, à qui l'on doit principalement la décoration intérieure de l'église. Ce décor rafraîchit celui de son prédécesseur, le sculpteur Philippe Liébert.

Aujourd'hui encadrée d'un presbytère et de la maison du sacristain tout deux construits en 1883, l'église de la Visitation est une merveille architecturale et un bien patrimonial précieux (figure 5.37).

La salle paroissiale n'est plus présente sur le terrain de l'église, mais on peut l'apercevoir sur la figure 5.33, avec son toit en pente, sa façade au pignon et ses fenêtres cintrées.



Figure 5.36 Intérieur de l'église du Sault-au-Récollet

Photo Banque d'images Google



Figure 5.37 Église flanquée de la maison du sacristain et du presbytère

Photo Banque d'images Google

5.6.6 Le presbytère et salle paroissiale

Il y a eu en tout trois presbytères au Sault-au-Récollet. Le premier presbytère était situé dans le fort, car le manoir des seigneurs accueillait les prêtres desservants de la paroisse depuis 1775 (figure 4.2). Il y eut un second presbytère, construit en 1788 (figure 5.38) pour servir les prêtres de la paroisse. Le presbytère avait soixante-sept pieds de long sur le devant et vingt de profondeur. Pour le moment, il est impossible d'affirmer où il se trouvait, mais c'est assurément à l'intérieur des limites du fort Lorette. La seule photo que nous avons de ce presbytère ne permet pas de le situer par rapport à d'autres édifices ou bâtiments. Le presbytère actuel est construit en 1883 remplaçant l'ancien (figures 5.38, 5.39).

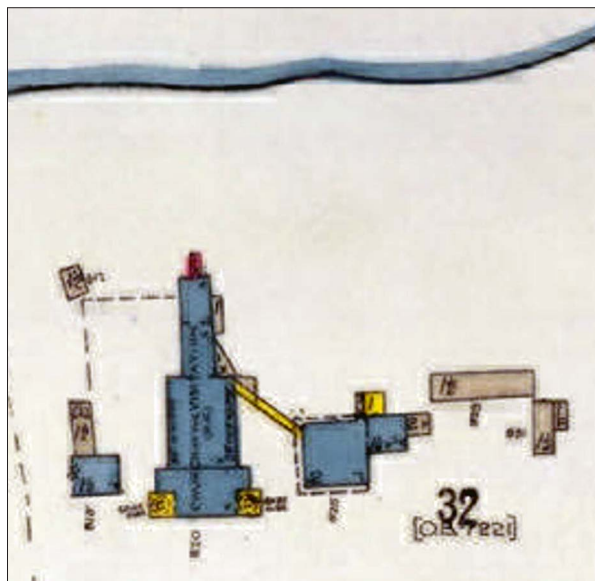


Figure 5.38 Détail d'un plan de Goad, 1913

Sault-au-Récollet, Charles E. Goad 1913.

BAnQ 0003029456. La salle paroissiale est adjacente à la maison du sacristain, qui pourrait aussi être le deuxième presbytère.

La salle paroissiale, à droite sur la photo, servait de la fin du dix-huitième siècle au vingtième, de salle d'assemblée pour les citoyens. Elle est détruite aujourd'hui, mais est recensée sur les cartes et les plans de la première moitié du vingtième siècle. D'après ces plans, elle serait en bois.



Figure 5.39 Vue depuis la rivière des Prairies, le presbytère, l'église, la salle paroissiale

BAnQ E6,S8,SS1,SSS745,D4619 Edgar Gariépy, vers 1950

Plan du Village du Sault-au-Recollet

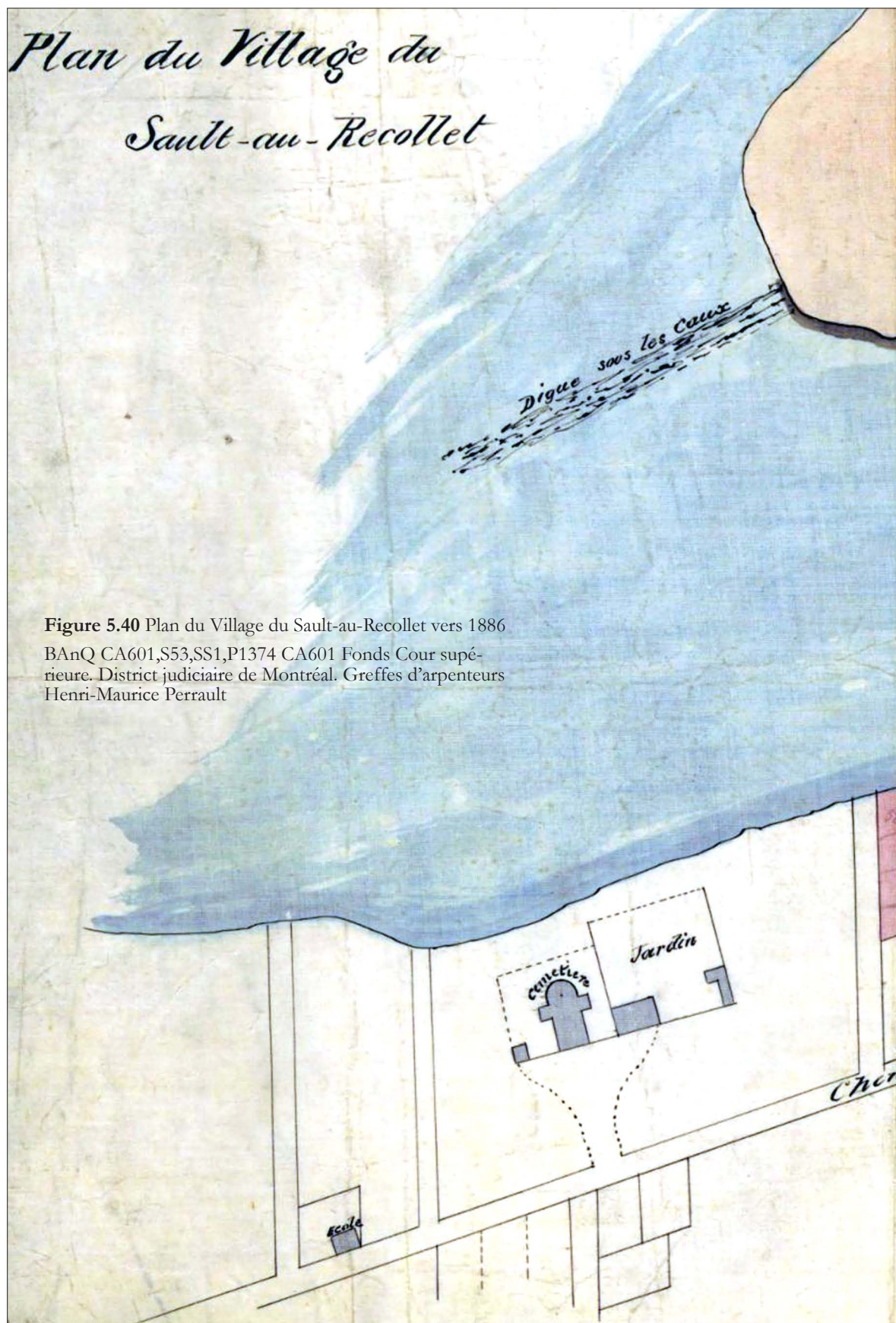


Figure 5.40 Plan du Village du Sault-au-Recollet vers 1886

BAnQ CA601,S53,SS1,P1374 CA601 Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs Henri-Maurice Perrault

6. La zone d'étude pendant le XX^e siècle

Ce siècle est traité dans son entier et non pas par segment. Le vingtième siècle commence par un projet qui peut se comparer à celui des sulpiciens entre l'île de la Visitation et celle de Montréal, puisque tout comme les sulpiciens en 1726, la *Montreal Light, Heat and Power* (MLHP) souhaitait, en construisant un barrage en 1928, obtenir de l'énergie. Dans le cas des sulpiciens, l'énergie obtenue devait faire fonctionner, par le pouvoir de l'eau, les scies et les meules des moulins qu'ils ont construits sur le tablier du barrage (figure 6.1); deux cents ans plus tard, pour la *Montreal Light, Heat and Power*, il s'agissait de former un bassin, un réservoir, afin de faire fonctionner, par le pouvoir de l'eau, la centrale électrique construite non loin de là et ainsi obtenir l'électricité nécessaire pour alimenter les résidences autour. Même principe, siècles différents, objectifs différents. La rivière des Prairies, qui paraît si calme aujourd'hui, cache sous sa surface

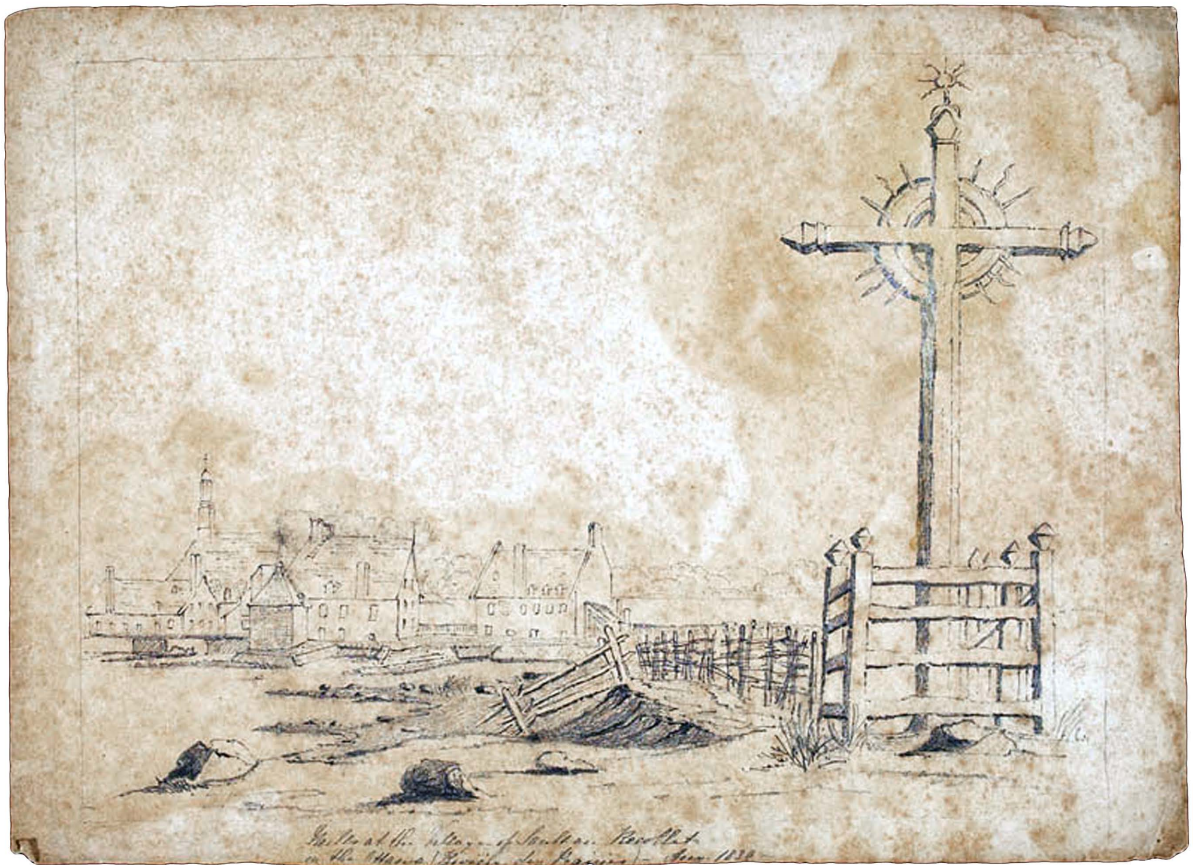
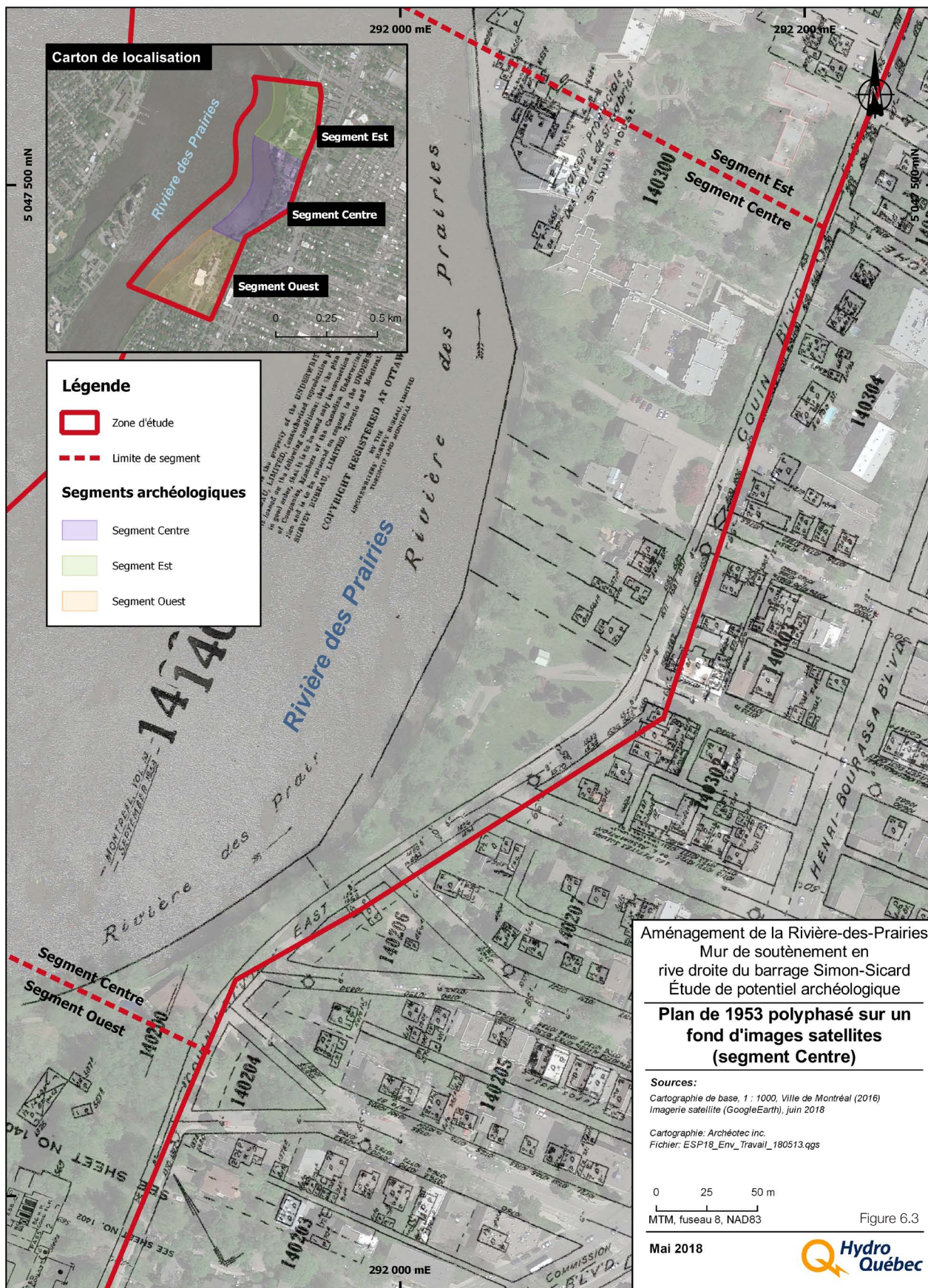
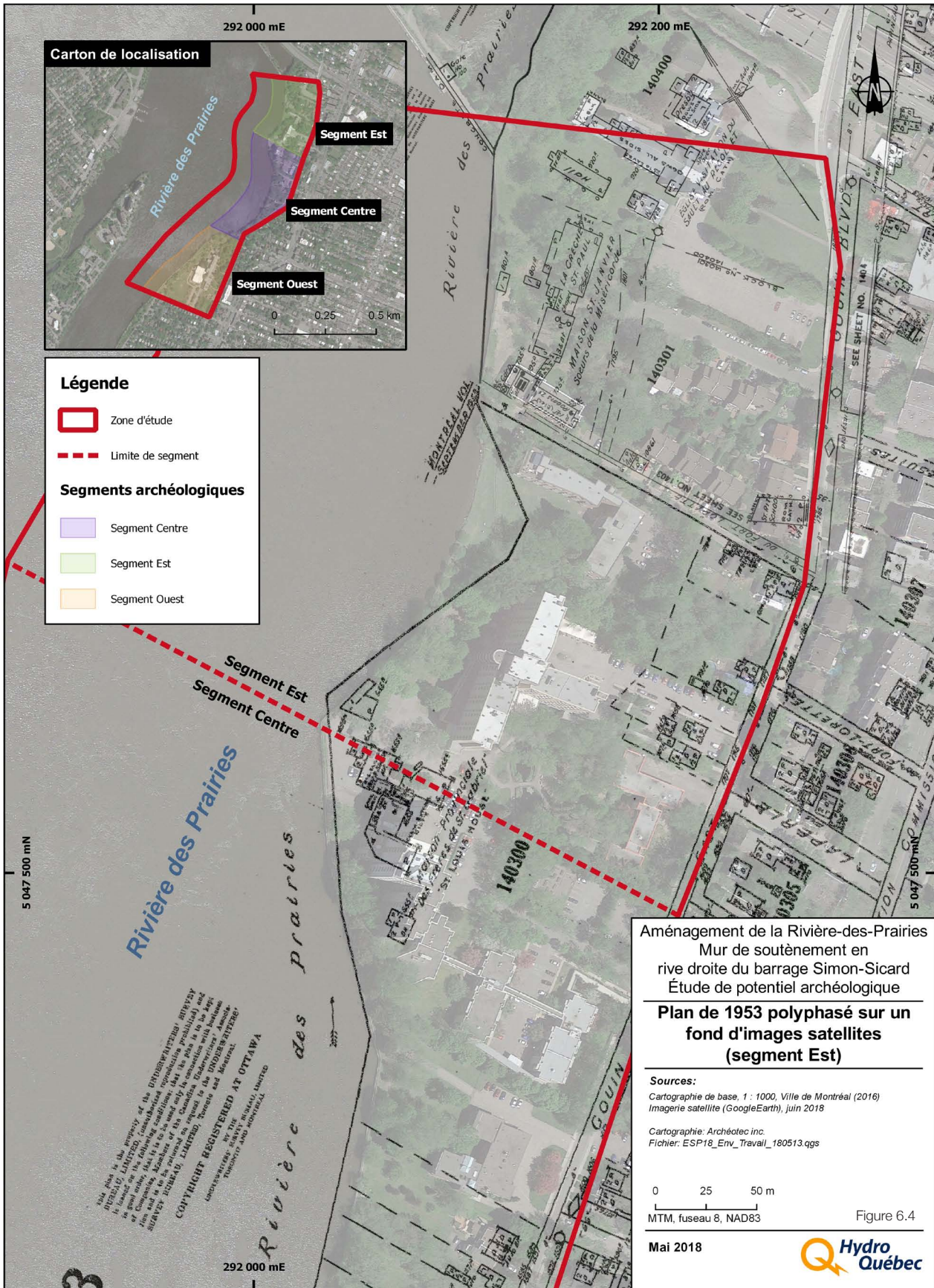


Figure 6.1 Les moulins vus de l'île de la Visitation
Moulins du village de Sault-au-Récollet. Bibliothèque
et Archives Canada, no d'acc R9266-35 Collection
de Canadiana Peter Winkworth

deux ou trois rapides que craignaient les anciens utilisateurs de ce cours d'eau. C'est pourquoi il a fallu préparer les rives afin qu'elles ne s'érodent pas au passage de l'eau et l'élargissement causé par la construction du barrage Simon-Sicard. Les travaux de construction d'un muret de protection en béton se déroulent entre 1928 et 1931. Ces travaux modifient le paysage rural du Sault-au-Récollet (figures 6.2, 6.3, 6.4). Des édifices sont construits, d'autres sont démolis.





7. Le potentiel archéologique de la zone d'étude

7.1 Le potentiel archéologique préhistorique

L'occupation humaine est possible depuis au moins 8 900 ans. L'accès à la zone d'étude était sans doute plus simple à cette époque puisqu'il n'y avait pas de ruptures qui bloqueraient le passage au fur et à mesure de leurs formations. La présence des groupes amérindiens le long de la rivière des Prairies est bien connue par les écrits des dix-septième et dix-huitième siècles. Compte tenu de la présence des rapides et des cascades, un portage le long de l'île de la Visitation devait être utilisé en période d'étiage. Pendant les autres périodes d'eau ouverte, un portage via la rive droite permettait de contourner toutes les cascades. Les ressources piscicoles devaient être exploitées mais les lieux d'habitation privilégiés devaient se situer sur la presqu'île de Sophie-Barat et sur la rive de l'anse qui s'est peu à peu fermée pour former la portion concave de la rive actuelle. L'autre endroit qui devait être fréquemment occupé se trouve immédiatement à l'est de la zone d'étude, là où se trouvait la mission du Sault-au-Récollet. Il faut noter que l'emplacement de cette mission se situe à l'amont immédiat de la rupture principale; il a sans doute été choisi de façon à ce que ceux qui naviguaient sur la rivière, que ce soit vers l'amont ou vers l'aval, puissent s'y arrêter. Cet emplacement correspond également à l'extrémité nord du sentier qui traversait l'île de Montréal à partir de Ville-Marie. Et il se situe exactement à mi-chemin entre les deux extrémités de la rivière des Prairies. Il s'agit donc d'un emplacement stratégique qui s'inscrit dans une période, de 1680 à 1720, pendant laquelle les développements géopolitiques furent nombreux. Le choix de cet emplacement dut vraisemblablement prolonger un état de fait séculaire lié aux déplacements des groupes amérindiens.

Compte tenu des caractéristiques environnementales de la rive droite de la rivière des Prairies et des comportements des Amérindiens à travers le temps, cinq zones ont été retenues comme recelant un potentiel archéologique pour la période préhistorique.

Les zones 04.1.13.010, 04.1.13.015, 04.1.13.009 correspondent à la presqu'île Sophie-Barat et à la rive de l'anse dans le segment Ouest. Cet espace pourrait receler des témoins des premiers occupants de l'île de Montréal ainsi que des groupes qui ont exploité les ressources de la rivière au cours des millénaires subséquents. Dans le segment Est, les zones 04.1.13.002 et 04.1.13.001 correspondent à l'extrémité ouest du portage qui permettait de contourner les rapides du Sault et au lieu occupé pour l'exploitation des ressources dans le chenal sud de l'île de la Visitation.

7.2 Le potentiel archéologique historique

Les rives de la rivière des Prairies sont accueillantes au niveau de la zone d'étude, et ce pour tous les trois segments. François Vachon de Belmont, supérieur des sulpiciens de Montréal, choisit la partie aval de la zone d'étude parce que c'est là que les voyageurs autochtones s'arrêtaient depuis toujours, l'endroit sans doute le plus protégé des courants et des vents.

Les rives sont peu élevées et parfois surplombées par un talus légèrement escarpé (figure 7.1), parfois aussi le dénivelé est peu prononcé (figures 7.2, 5.39). Mais avec les nombreuses anses qui ponctuent la rive, il est logique de penser que les voyageurs pouvaient y trouver un abri (figure 7.3).

Pour installer le mur de soutènement en 1928, il a fallu creuser sur la rive un sillon plus ou moins large, plus ou moins profond qui a entamé les sols (figure 7.4). Le mur de soutènement se trouve donc effectivement bien à l'intérieur de la rive et peut avoir détruit des données archéologiques importantes. Dans cette tranchée, presque immédiatement derrière le mur de soutènement, un égout est installé menant l'eau de l'amont vers l'aval, probablement plus bas que la centrale hydroélectrique (figures 7.5, 7.6). Bien que pour l'installation, le sol naturel ne soit pas entamé sur une largeur de plus de 3 mètres, les sols peuvent avoir été enlevés sur une plus grande surface puisqu'après l'installation de l'égout, de la terre est ajoutée et un support est installé sous



Figure 7.1 La grange étable du Sault-au-Récollet, 1915
La pente pour descendre à la rivière semble assez abrupte et l'était encore davantage autrefois si on en juge par la paroi dégagée en bordure du chemin. Photo fort-batiment-1915. BAnQ E6,S8,SS1,SSS747,D4634

l'eau (figure 7.7). Ces travaux d'aménagement, liés au mur de soutènement, ont déjà fait disparaître des traces importantes de la vie au Sault-au-Récollet.

Dans le secteur de l'école Sophie-Barat, où plusieurs bâtiments anciens ont été construits aux siècles passés, il n'y a pas de tuyaux d'égout et l'installation du mur a été faite selon un profil différent de celui du Segment Est (figure 7.8).

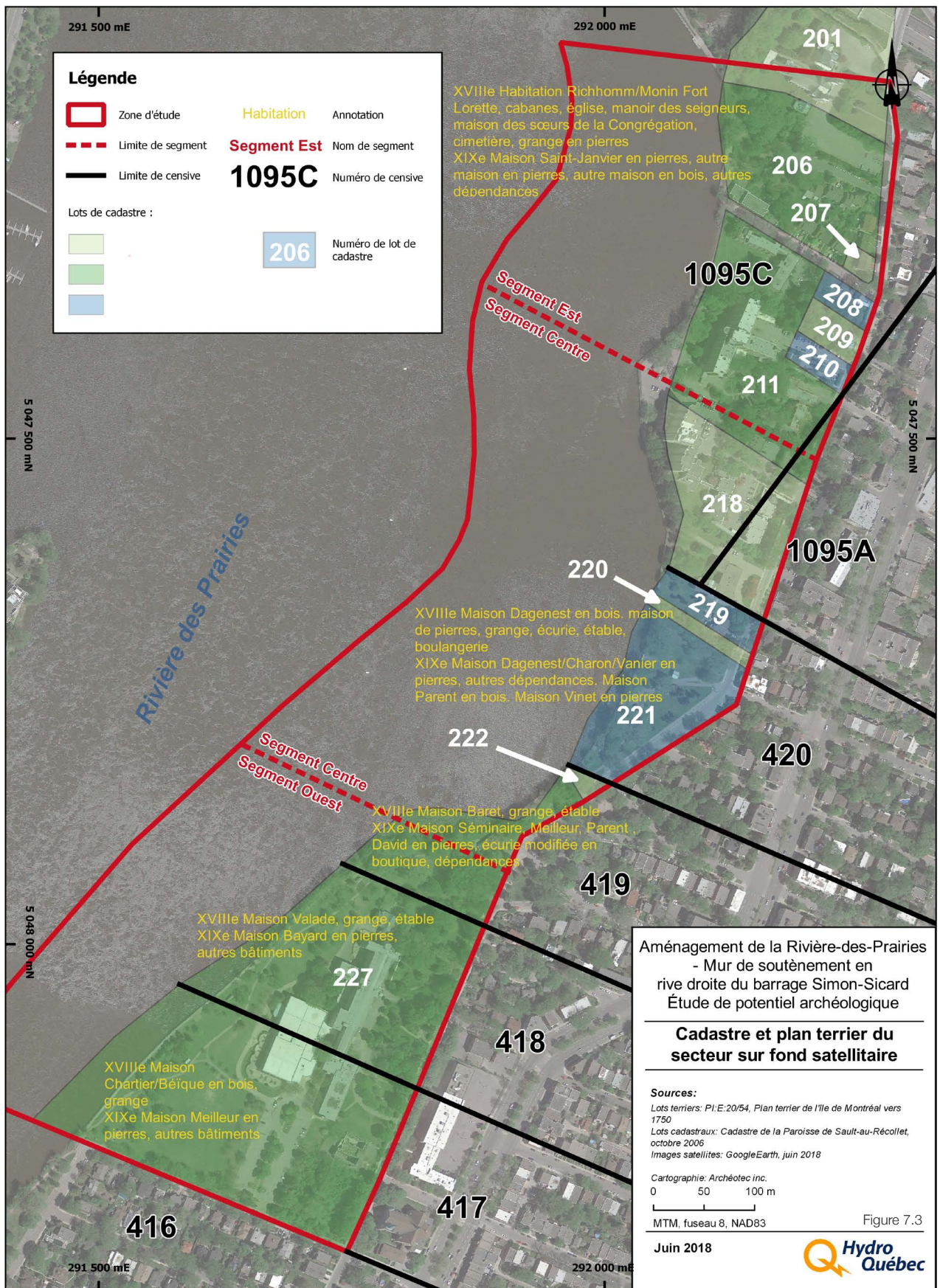
Dès la fin du dix-septième siècle, la rive, entre le chemin du Roy et la rivière des Prairies un peu en aval du Sault-au-Récollet est en plein développement. L'organisation de la mission de Lorette exige certainement des déplacements



Figure 7.2 Les rives naturelles de la rivière des Prairies
Devant l'objectif, la maison des frères Saint-Gabriel. À gauche, le pensionnat des sœurs de la Miséricorde. Photo 1928-05-04-Num-80. Collection Hydro-Québec

du nord au sud, qui se font plus commodément par terre. Le sentier existant, celui qu'empruntent depuis toujours les voyageurs autochtones, est plus fréquenté et sans aucun doute élargi puisqu'on y circule désormais à cheval. Des charrettes et des calèches transportent personnes et marchandise le long de cet axe nord-sud.

Dans l'objectif d'établir le potentiel archéologique historique avec précision, les témoins anthropiques décrits dans les actes notariés ont été révisés et mis en lumière dans les tableaux 7.1 à 7.5. Ces tableaux, qui regroupent les actes et les descriptions du lot vendu, permettent de retracer le parcours des lieux à travers le temps. Pour mieux comprendre, la figure 7.3 présente, dans



la zone d'étude, l'emplacement des lots du cadastre et ceux du terrier, ceci afin d'identifier les propriétaires et parfois, de localiser plus précisément les témoins anthropiques dont les vestiges pourraient encore se trouver enfouis sur place. Les figures 7.6 et 7.7 présentent l'emplacement des divers bâtiments qui se trouvaient, au tournant du dix-neuvième siècle, dans la partie orientale du terrain de l'école Sophie-Barat.

Les profils présentés à la figure 7.8 mettent en lumière l'aspect voulu (B) par rapport à la réalité d'aujourd'hui (A) concernant l'état des murs. La comparaison permet ainsi d'affiner les observations concernant le patrimoine archéologique en place dans le Segment Ouest.

Il est fort possible que les sols qui sont sous le remblai du mur de soutènement aient protégé les sols d'occupation.

Du côté de la rivière, le remblai de pierres a complètement disparu. La tranchée pour l'installation du mur, bien qu'elle soit étroite, a fait disparaître les traces anciennes, celles qui sont reliées à l'occupation de la zone d'étude pendant la préhistoire ainsi qu'à la période historique. La coupe A-A en effet, traverse un poulailler presque en son milieu. Les figures 5.12 et 7.6 témoignent de la présence de ce poulailler aujourd'hui disparu.

Le profil C-C coupe le Segment Ouest à l'ouest de deux granges. Il témoigne de sols en place entamés sur une moins grande distance, la portion du terrain surligné en rouge sur le profil A correspondant sans doute à celui, surligné en rouge aussi, du profil B. Entre la vue projetée



Figure 7.4 Sillon creusé sur la rive pour y installer le mur

Derrière le pensionnat des sœurs de la Miséricorde, en 1928. Photo H-Q 1928-08-23-Num-55-204_Excavation. Les sols, à droite, ont pu servir de remblai après l'installation du mur.

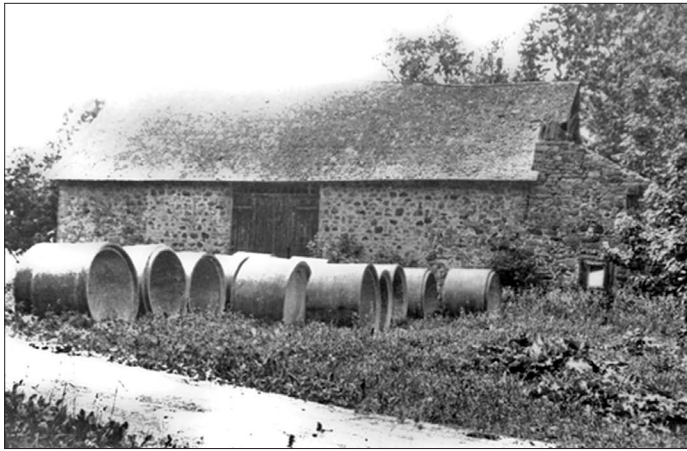


Figure 7.5 Écurie et tuyaux pour l'égout
Photo HM ARC 002407-001.

et celle de la réalité d'aujourd'hui, on peut également observer que le mur, encore bien en place, a perdu son support de pierres, côté rivière. À cet endroit comme dans le précédent, la tranchée d'installation du muret est étroite et a entamé le sol naturel que sur une profondeur d'un peu plus de quatre mètres.

Autre observation, la terre extraite du sol pour l'installation du mur, côté rivière (figure 7.10), a sans doute été utilisée comme remblai, coloré en vert sur le profil B, pour la section à l'intérieur du mur.

Le profil H-H traverse une portion du Segment Ouest située non loin de la rue Saint-Charles. Il pourrait ne jamais y avoir eu à cet endroit de construction ou de modifications quelconques



Figure 7.6 Emplacement des divers bâtiments et aménagements dans le Segment Ouest Polyphasé obtenu par la superposition du plan de la figure 8.7 sur un fond Google Earth

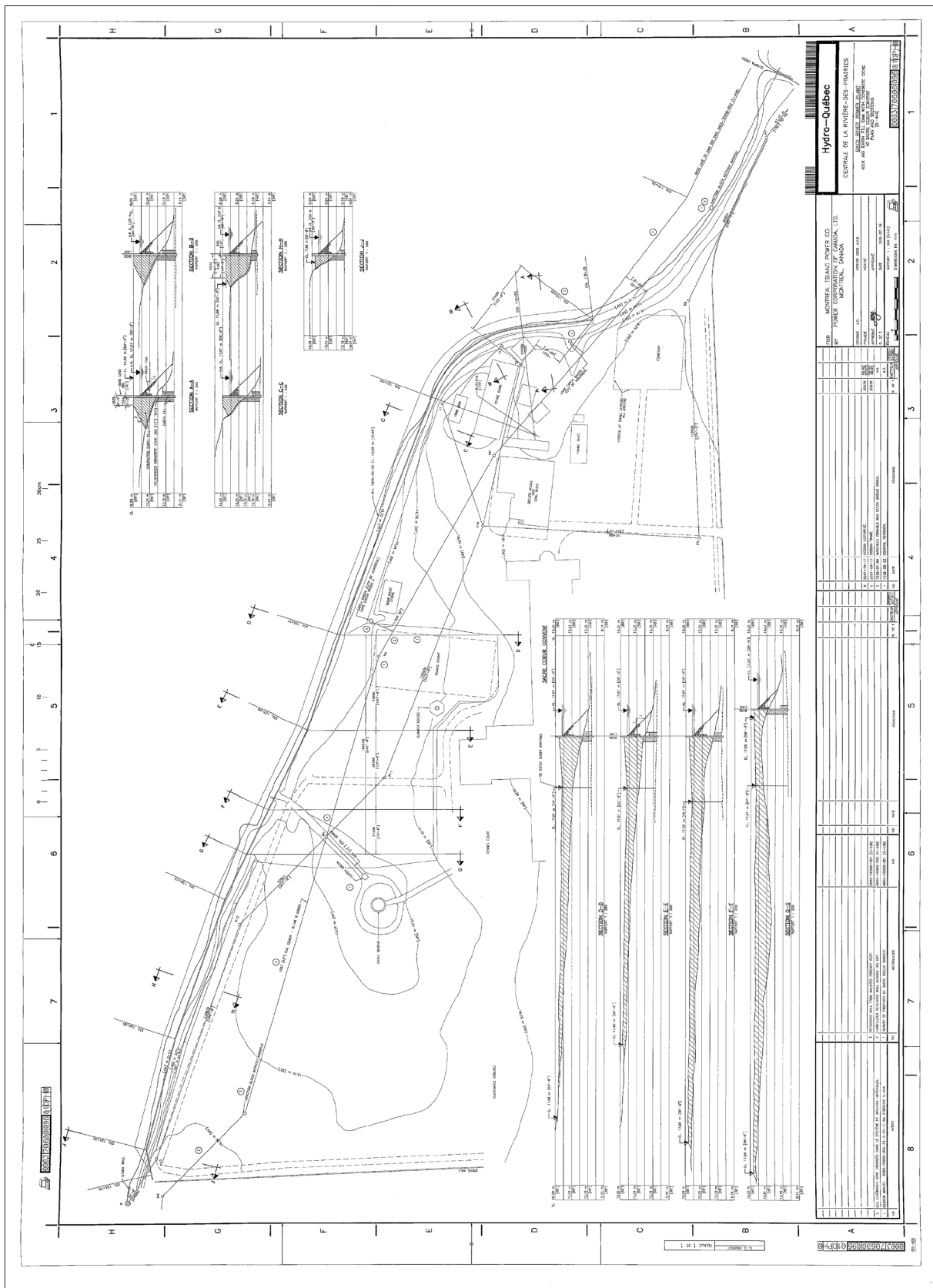


Figure 7.7 Coupes, aménagements et bâtiments du Segment Ouest
 Hydro-Québec, original de Power Corporation of Canada, 1928

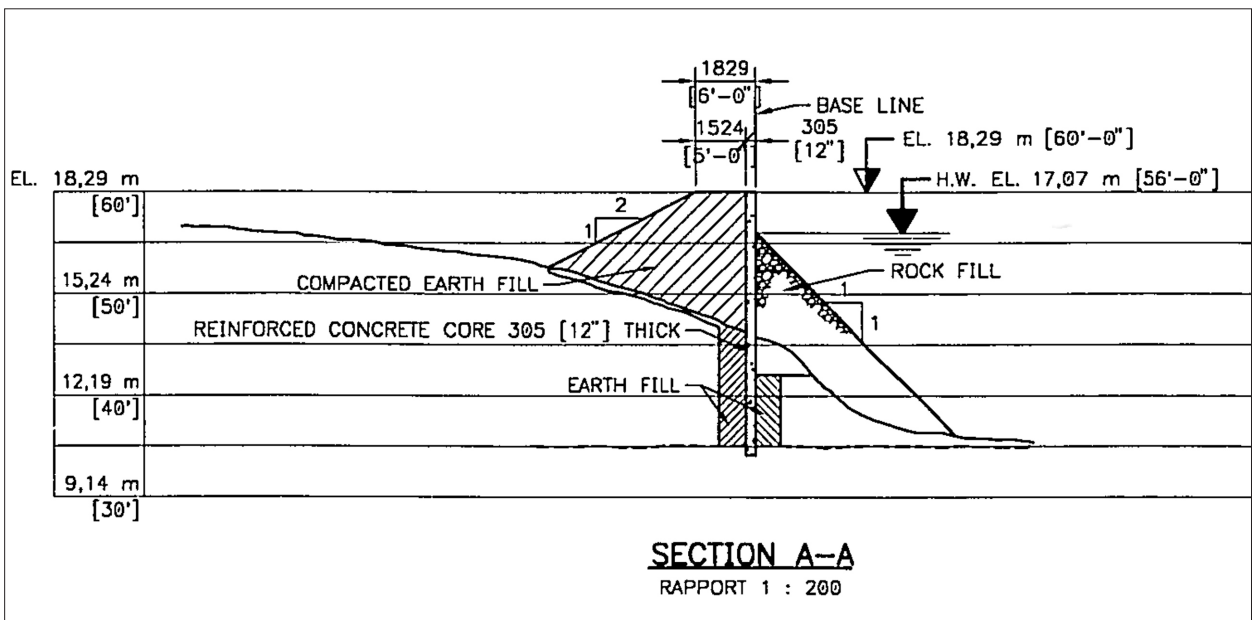
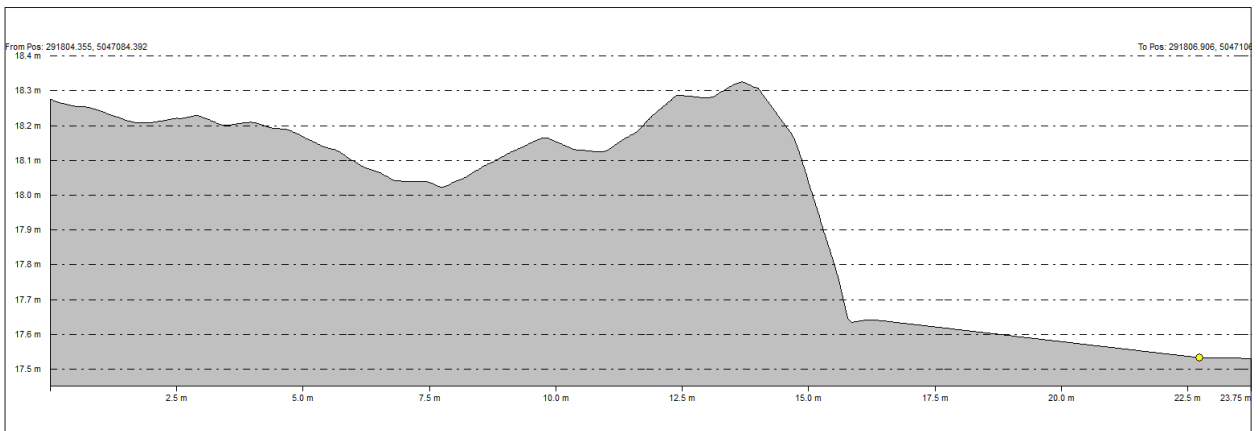
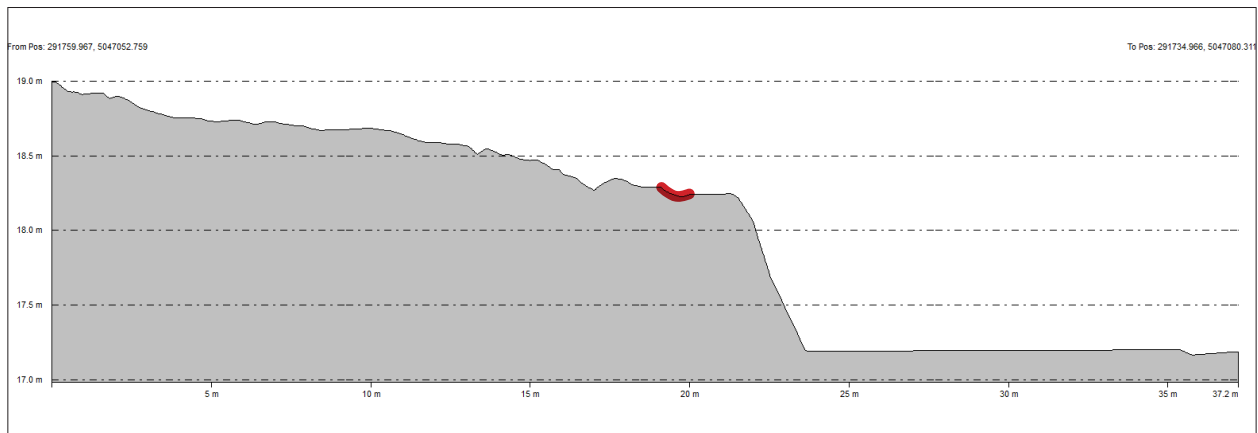


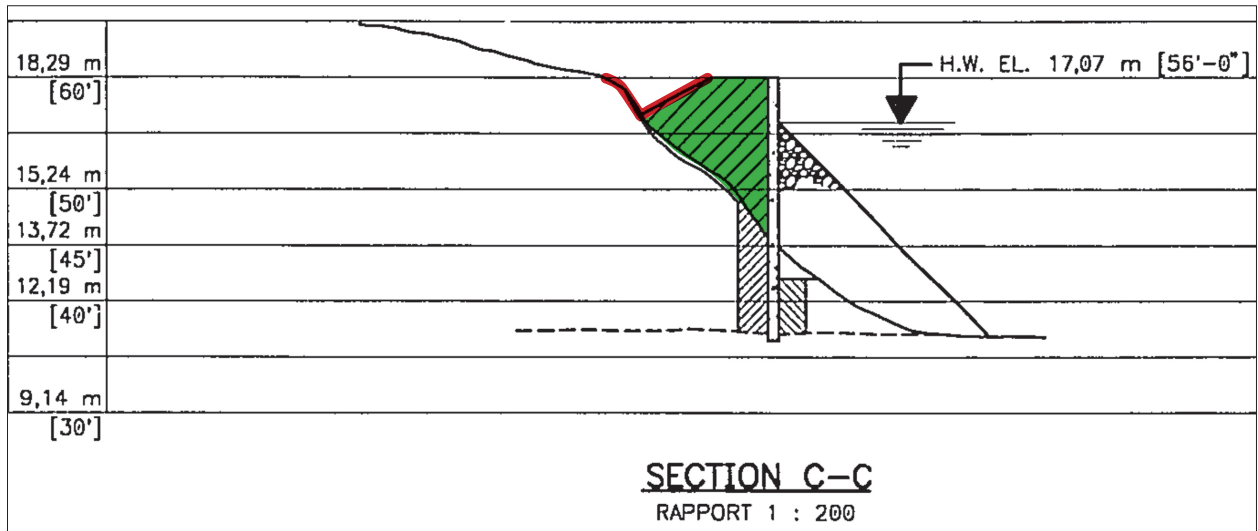
Figure 7.8 Profil A-A pris dans la courbe du Segment Ouest
 Voir l'emplacement du profil A-A sur le plan montré à la figure 7.7. Le profil A est obtenu à l'aide de l'image Lidar.

au terrain de l'école Sophie-Barat. En ce sens, il pourrait être intact. La première observation consiste à constater l'absence du remblai de soutien en pierres, côté rivière. Le mur de soutènement est encore à sa place. Les remblais, prévus plus hauts (B) que la rive, sont encore marqués par une légère dépression, ici surlignée en rouge (A et B). La hauteur de la tranchée pour l'installation du mur est peu élevée. Alors que le profil actuel montre une élévation importante de la surface sur le terrain, le sol naturel est très plat à cet endroit en 1928. Le monticule est sans doute formé de terre provenant des voies souterraines du métro de Montréal. En ce sens, pour retrouver le sol naturel, plusieurs mètres de terre devraient être retirés.

Si des excavations importantes se déroulent dans cette partie du Segment Ouest, il est nécessaire de faire surveiller les travaux par un archéologue.



A



B

Figure 7.9 Profil C-C pris dans la courbe du Segment Ouest

Voir l'emplacement du profil C-C sur le plan montré à la figure 7.7. Le profil A est obtenu à l'aide de l'image Lidar.

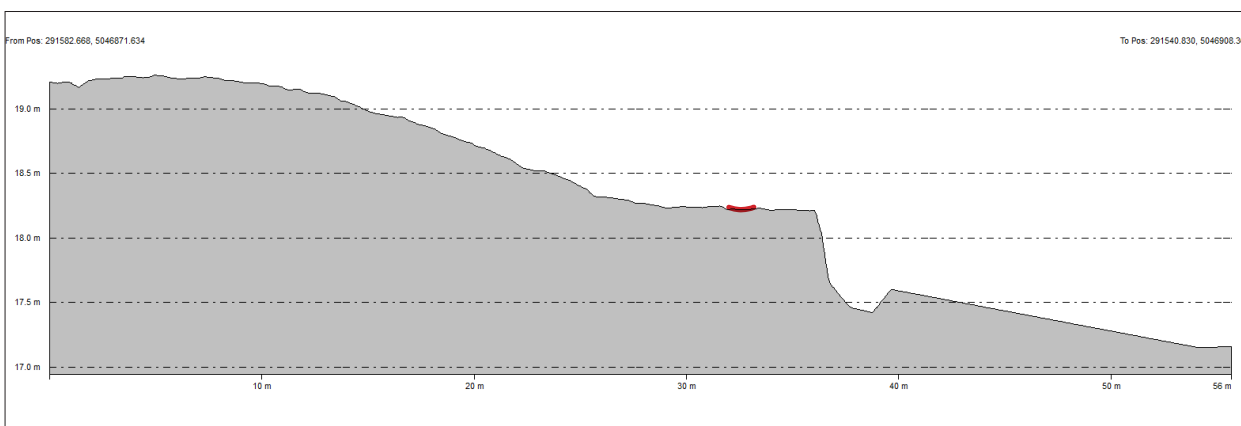


Figure 7.10 Photo d'une tranchée pour l'installation du mur de soutènement

Photo 1928-09-13-Num-55-238_Corewall

Dans le Segment Centre, vis-à-vis la rue Olympia, le lit d'un ancien ruisseau est intégré à l'environnement d'une maison construite à cet endroit, le profil A-A montre un mur plus haut que le sol naturel, le remblai étant conséquemment plus haut que le reste et recouvre le tuyau d'égout qui suit, à l'intérieur, le mur de soutènement. Le profil A, par son découpage, pourrait exposer l'absence de mur ou la détérioration importante de celui-ci. Ici, la canalisation a été installée sur une partie plus élevée de la tranchée, toujours derrière le mur de soutènement. Le havre procuré par la présence de l'avancée de terre où se trouve le terrain de l'école Sophie-Barat a très certainement été remarqué par les utilisateurs de la rivière, et ceci dès la préhistoire.

A



B

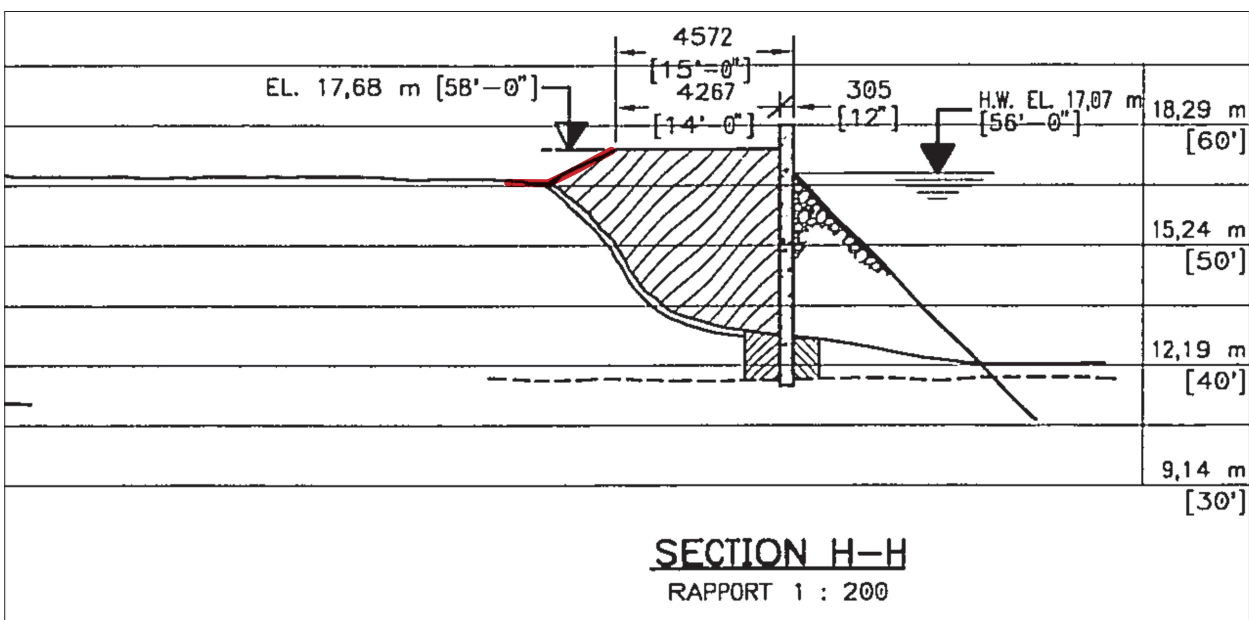


Figure 7.11 Profil H-H pris à l'ouest de la courbe du Segment Ouest
Voir l'emplacement du profil H-H sur le plan montré à la figure 7.7.
Le profil A est obtenu à l'aide de l'image Lidar.

Le profil D-D (figure 7.15) révèle un mur encore bien droit et un remblai quasi inexistant. Puisque l'écoulement de l'égout requiert un angle descendant du conduit, il est installé, tout comme pour le profil A-A, sur une section plus élevée que le fond de la tranchée d'installation du mur de soutènement, mais plus basse que pour le profil A-A. Le profil D-D se trouve vis-à-vis une étable construite au vingtième siècle et aujourd'hui démolie (figure 7.13). Elle était encore présente au milieu du siècle, signe que la vocation agricole du Sault-au-Récollet a persisté longtemps. Il faut retenir de ce profil qu'il coupe un terrain qui a peut-être déjà été cultivé et où sans doute des vestiges d'une étable.

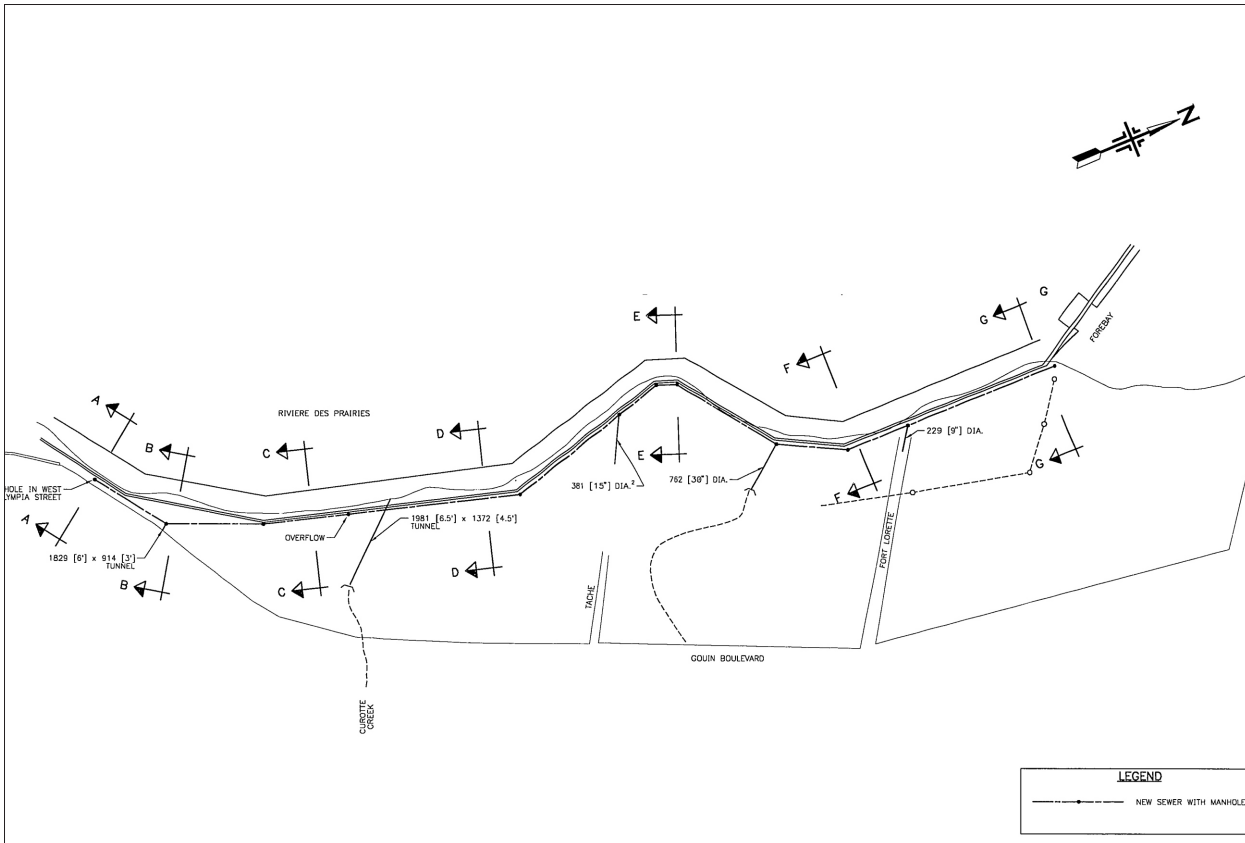


Figure 7.12 Plan des emplacements des profils des Segments Centre et Est
 Plan tiré de Hydro-Québec 0003-70600-087-01-B-PH-0.TLG, original de Power Corporation of Canada, 1928

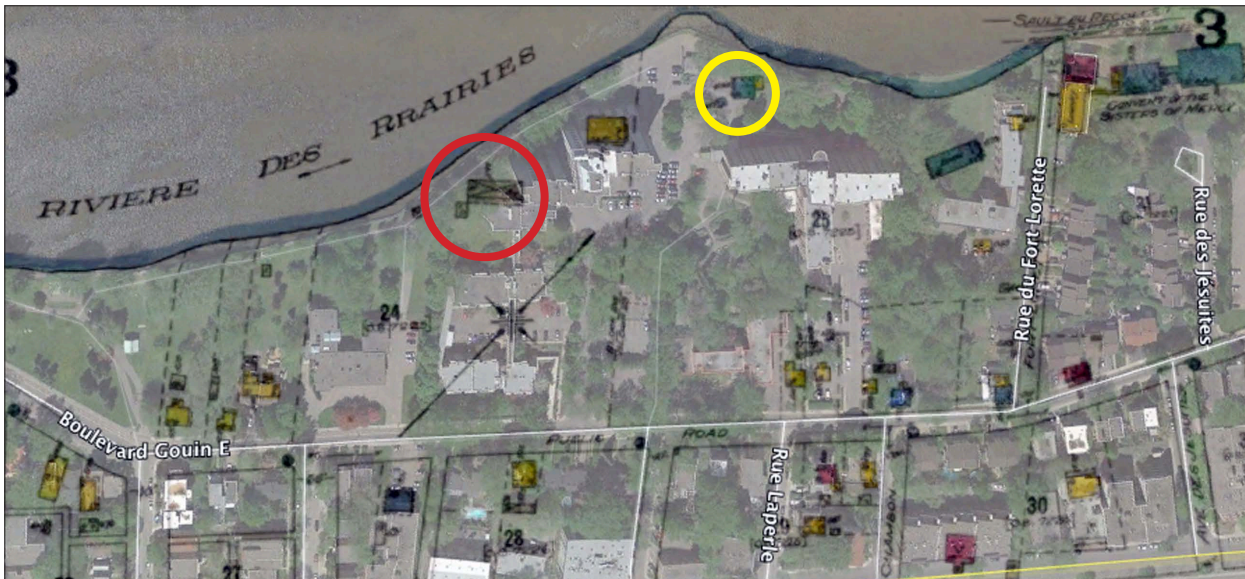
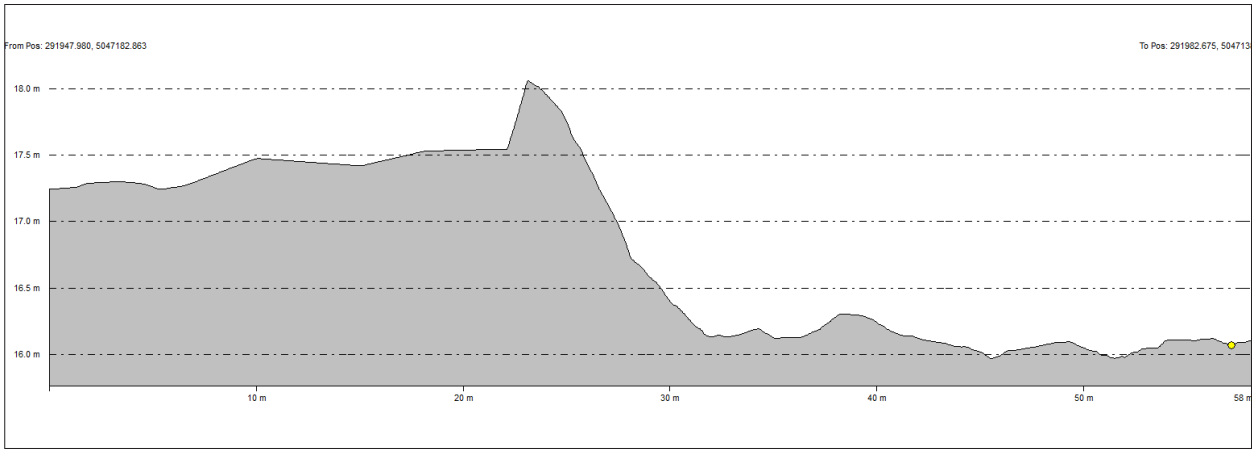


Figure 7.13 Plan polyphasé composé du plan de 1913 au-dessus de l'image Google
 L'étable de bois correspondant au profil D-D est entourée d'un cercle rouge. Entourée en jaune, la première maison des frères de Saint-Gabriel. Entre les deux, le noviciat Saint-Gabriel Chas. E. Goad Co, 1913. Plans d'assurance incendie, Sault-au-Récollet, BAnQ 0003029456

A



B

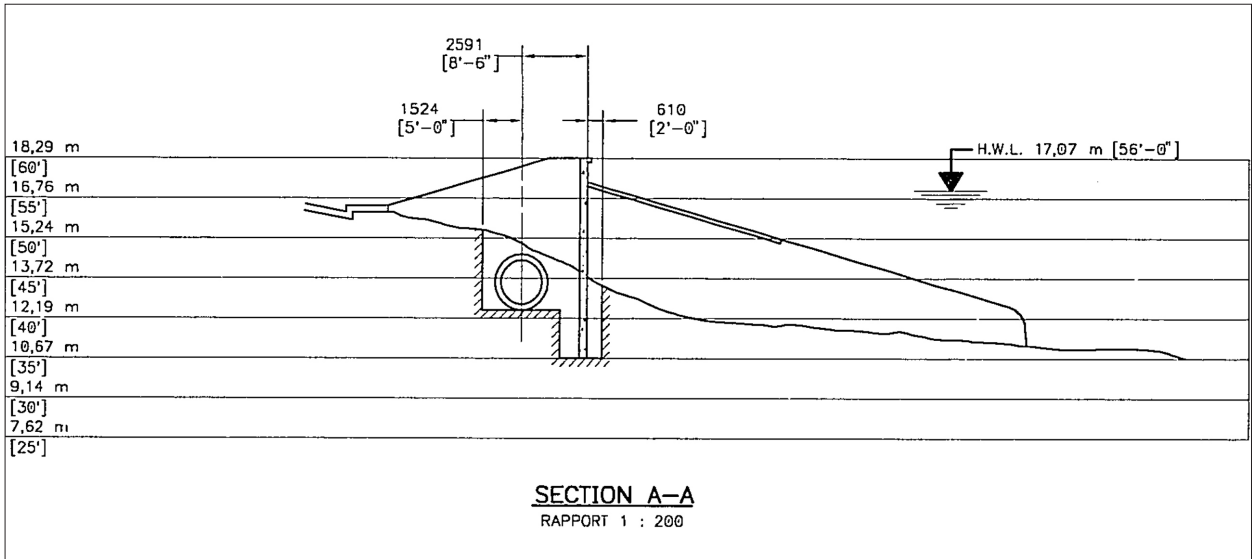
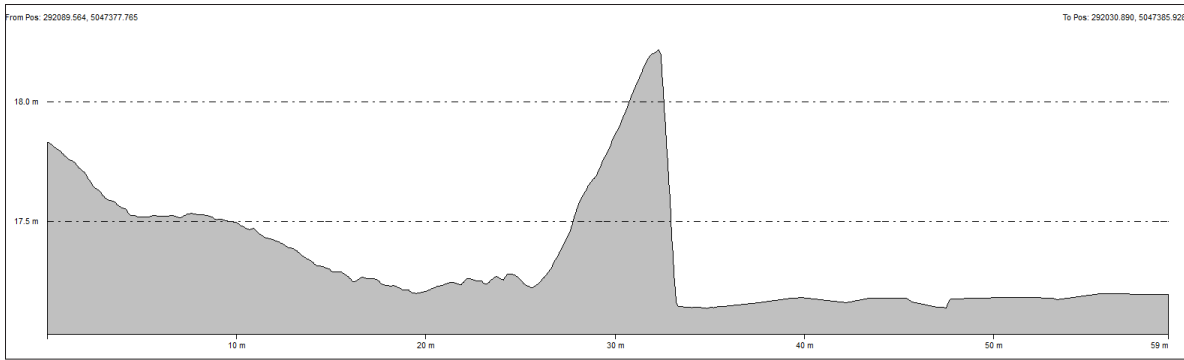
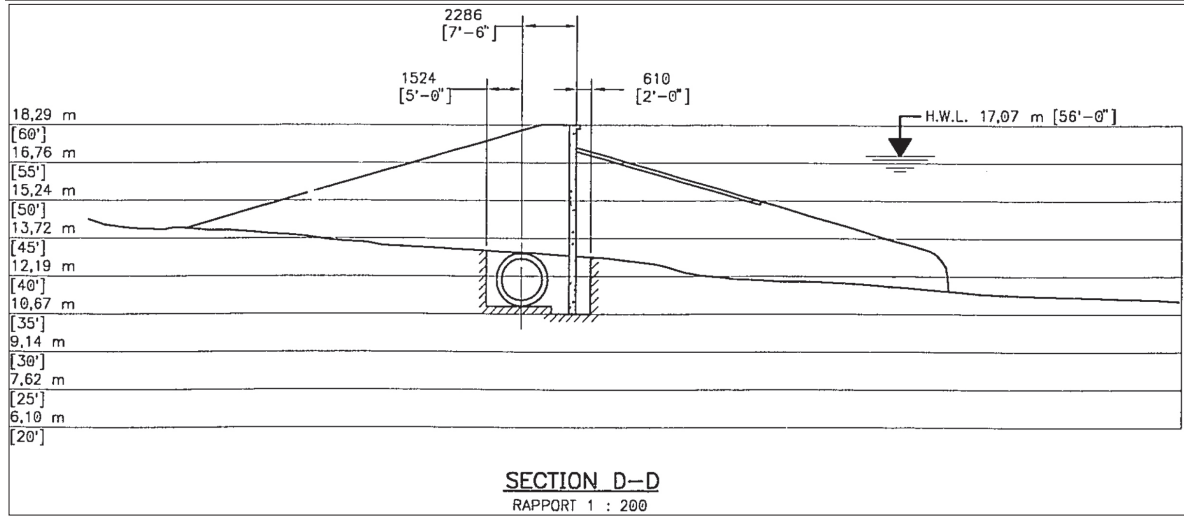


Figure 7.14 Profil A-A pris à l'ouest du Segment Est vis-à-vis un ancien ruisseau
 Voir l'emplacement du profil A-A sur le plan montré à la figure 7.12. Le profil A est obtenu à l'aide de l'image Lidar.

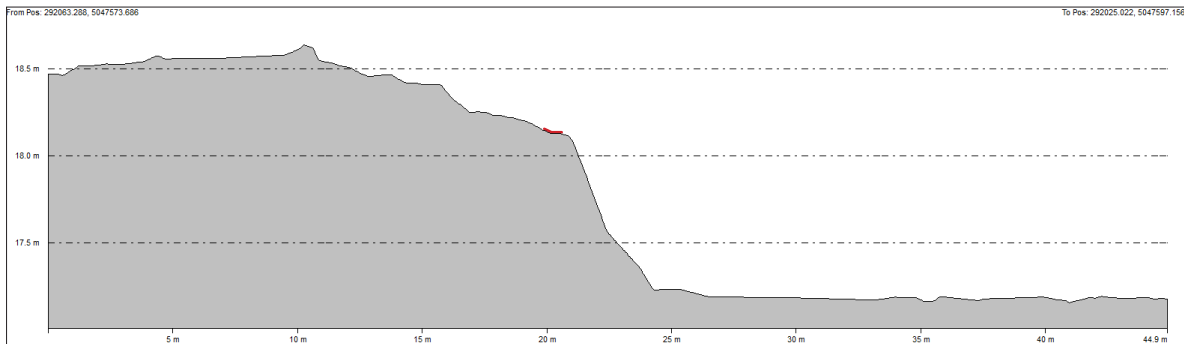


A

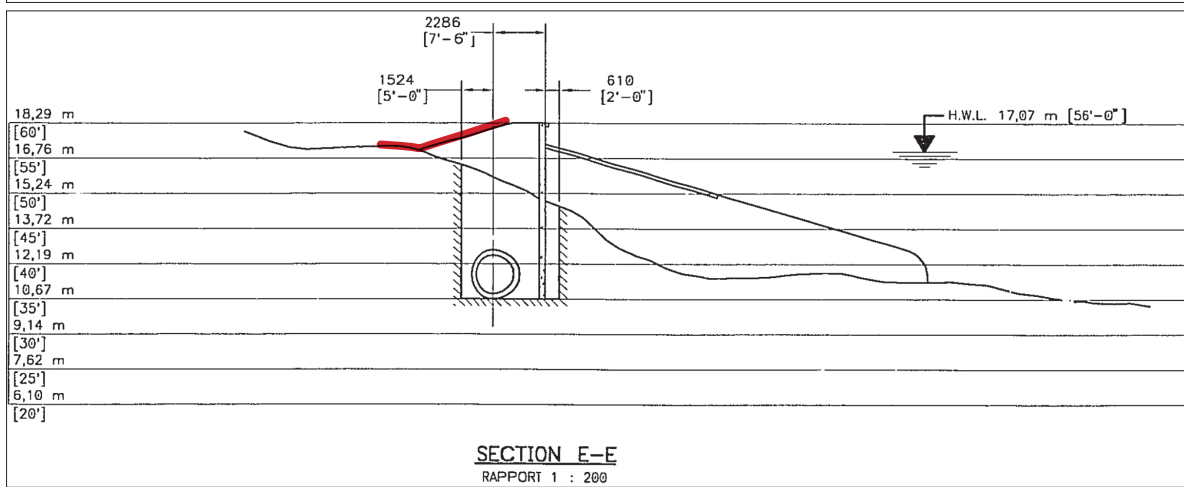


B

Figure 7.15 Profil D-D pris à l'ouest de la pointe. Segment Centre



A



B

Figure 7.16 Profil E-E pris sur la pointe, à la limite des Segments Centre et Est

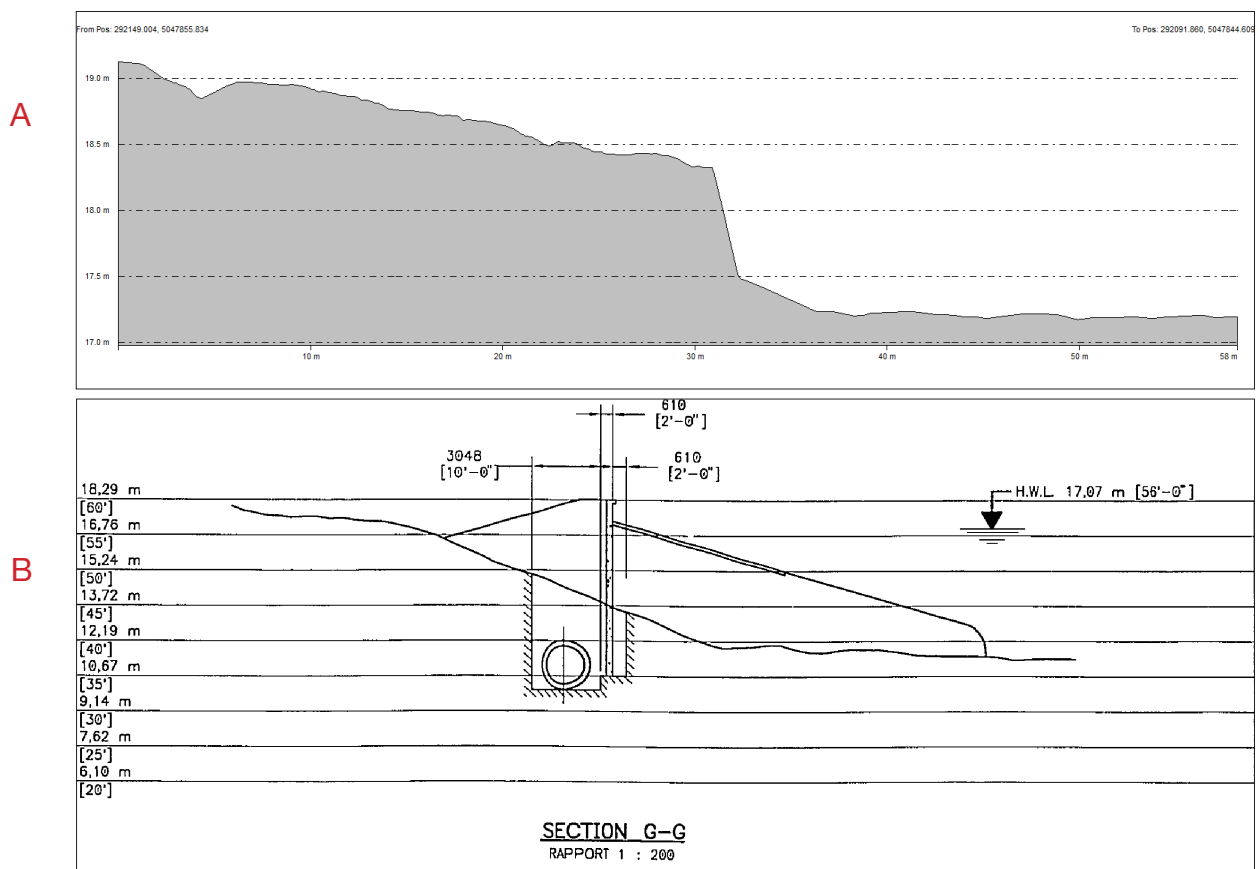


Figure 7.17 Profil G-G pris à l'est du Segment Est vis-à-vis à proximité du Barrage Simon-Sicard
 Voir l'emplacement du profil G-G sur le plan montré à la figure 7.12.

D'autre part, le profil E-E est positionné sur la pointe, là où les frères Saint-Gabriel ont fait construire leur maison au dix-neuvième siècle. Auparavant, ils s'étaient installés dans une petite maison près de la rivière, dans le Segment Est, mais sur la pointe aussi. Leur maison, en bois, fut plus tard flanquée de deux ailes avant d'être démolie au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle. Les remblais semblent encore en place (figure 7.16, lignes rouges).

Le profil G-G se trouve dans le Segment Est, non loin du barrage Simon-Sicard. Ce barrage a été construit juste derrière le pensionnat des sœurs de la Miséricorde et a donc sans doute pris son assise dans des sols bouleversés (figure 5.19). Puisque l'égout est plus bas à cet endroit, le conduit est installé plus bas que le fond de la tranchée ouverte pour l'installation du mur de soutènement.

Les tableaux suivants permettent de positionner les terres limitées par le mur de soutènement, les propriétaires, les bâtiments, les aménagements, à travers le temps.

Tableau 7.1 Segment Ouest, lot n° 417, évolution selon les actes notariés

Notaire, n°minute / Autres sources Date, Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques
C. C. J. Porlier, n°580 21 nov. 1739 Concession	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Louis Rouleau et Jeanne Blouf, son épouse	3 arpents de front sur 24 arpents de profondeur «Bornée au quatre coin [...] sur le Bord de la Riviere des prairie allant en profondeur jusqu'a un trait carré qui a été tiré entre le Domaine desdits Sieurs Seigneurs et ladite terre, Joignant dun Costé michel Jubinville, et de lautre Jean Bte Jubinville son frère...»	Procès-verbal de Mr Anger, arpenteur juré, en date du 29 octobre 1737. Un des devoirs du censitaire, «faire et entretenir le Chemin du Roy sur la devanture de ladite habitation, Clore avec ses voisins a frais communs le long de ladite habitation des deux Costés dicelle...» En plus des cens et rentes, payer «la somme de trois cent Livres pour les dits 5 arpents de deserts qui se trouve sur ladite Terre...»
C. C. J. Porlier, n° 586 23 déc. 1739 Vente	Louis Rouleau	Jacques Beique dit Lafleur et Angélique Chartier, son épouse	3 arpents de front sur 24 arpents de profondeur «Bornée aux quatre coins [...] sur le Bord de la Riviere des prairie allant en profondeur jusqu'a un trait carré qui a été tiré entre le Domaine desdits Sieurs Seigneurs de cette Isle et ladite terre, Joignant dun Costé michel Jubinville, et de lautre Jean Bte Jubinville son frère...»	
A. Foucher, n° 889 24 juillet 1758 Inventaire des biens	Angélique Chartier, veuve de Jacques Beique		3 arpents de front sur 24 arpents de profondeur «... une petite maison de pieux debout couverte en paille aux planches haut et bas et une petite cloison au milieu. Item une grange de 40 pieds de long en poteaux de cèdre dont la couverture ne vaut plus rien, Item une étable construite de même de 20 pieds de large sur 15 pieds de large entourée de pieux de cèdre dont la couverture est fort vieille...»	«... dont il y a près de la moitié d'icelle en valeur à la charue et le restant en bois debout [...] sur laquelle il y a 15 arpents de bonnes clotures sans fossez.»
A. Foucher, n° 1050 22 juin 1761 Démission d'une terre	Angélique Chartier, veuve de Jacques Beique	Charles Meilleur, son gendre	3 arpents de front sur 25 de profondeur Bornée d'un côté par Jean Valade et d'autre côté par Joseph Berthiaume. «... une petite maison en pieux debout une mauvaise grange et étable tombants en ruine...»	Étant donné «... la modicité des biens qui étoient communs entre elle et ledit défunt qu'elle ne peut faire valoir par elle-même n'ayant que des filles et des petits garçons partie infirme, et d'âge trop tendre à pouvoir travailler.»
1803 Donation	Charles Meilleur	Dominique Meilleur, fils		
F. X. Racicot 20 août 1830 Testament	Dominique Meilleur			
F. X. Racicot 26 janvier 1832 Donation	Marie Marguerite Lavoie, veuve de Dominique Meilleur	Dominique Meilleur, fils		
A. O. Brousseau, n° 287 29 nov. 1855 Échange	Dominique Meilleur, fils	Jacques Janvier Vinet, prêtre et curé de la paroisse du Sault-au-Récollet	3 arpents de front sur 26 arpents de profondeur «tenant devant à la Rivière des Prairies, par derrière au Domaine, d'un côté partie à Louis Lemay dit Delorme, et partie au dit J. J. Vinet, et d'autre côté, à Pascal Lemay dit Delorme, ou représentants...» «avec une maison en pierre et autres bâtiments dessus construits»	Dominique Meilleur, fils, a eu la juste moitié de feu Dominique son père suivant le testament en date du 20 août 1830, et l'autre moitié, par donation de Marie Marguerite Lavoie, veuve de feu Dominique Meilleur, le 26 janvier 1832.
P. Lacombe, n° 3284 15 mai 1856 Communtation	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Jacques Janvier Vinet, Prêtre, Curé de la paroisse du Sault-au-Récollet	3 arpents de front sur 25 arpents de profondeur «Bornée en front par la Rivière des Prairies, derrière par le Domaine des Seigneurs, d'un côté partie par [...] Louis Delorme et partie par ledit M. Vinet et d'autre coté par Patrick G. Burns. «avec maison et dépendances»	

Tableau 7.2 Segment Ouest, lots n^{os} 418 et 418, partie, évolution selon les actes notariés

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date, Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
418 Terrier de l'Île 29 mai 1738 Concession	Séminaire St-Sulpice de Montréal	Michel Jubinville	3 x 25 arpents	
418 Terrier de l'Île 1742		Pierre Larrivé		
418 Terrier de l'Île 1746		Jean Valade		
418 «Montréal en 1781» 1781		Jean Valade	3 x 25 arpents Maison, grange et étable	«le Tout en Désert»
418 (ptie) Terrier de l'Île		André Lorrain	67 arpents en superficie	
418 (ptie) Terrier de l'Île / P. Mézières 28 juin 1773		Joseph Joannet, père	8 arpents en superficie	
418 (ptie) Terrier de l'Île	Joseph Joannet	François Joannet	8 arpents en superficie	
418 (ptie) Terrier de l'Île		Basile David	67 arpents	
418 Terrier de l'Île	Basile David	Stanislas David		«héritier de Basile pour une partie et comme ayant acquis les parts indivises de ses cohé- ritiers.»
418 (ptie) Terrier de l'Île / F. X. Racicot 23 nov. 1846 Échange	Stanislas David	Louis Lemai	«depuis le chemin du Roi jusqu'au do- maine»	
418 (ptie) F. X. Racicot Vente par adjudication	Suc- cession de feu François Joannet	Joseph Bayard	8 1/2 arpents de superficie	
418 (ptie) A. O. Brousseau, n° 289 3 déc. 1855 Vente	Joseph Bayard, cultivateur demeu- rant en la paroisse du Sault- au-Récol- let	Jacques Janvier Vinet, Prêtre, Curé de la paroisse du Sault- au-Récol- let	Lot de terre de la contenance de 8 1/2 arpents en superficie, «ledit lot formant une pointe de terre» «borné en front par le chemin de la Reine, d'un côté au sud-ouest par ledit J. J. Vinet, du côté au nord et en arrière par la Rivière des Prairies...» «avec une maison en pierre et autres bâ- tisses dessus érigées.»	
418 (ptie) P. Lacombe, n° 3284 15 mai 1856 Commutation	Séminaire de St-Sul- pice de Montréal	Jacques Janvier Vinet, Prêtre, Curé de la paroisse du Sault- au-Récol- let	8 arpents en superficie «Une pièce de terre [...] Bornée partie par la Rivière et partie par le Chemin» et partie par le terrain n° 417 (ptie) «avec maison et dépendances dessus construites.»	

Tableau 7.3 Segment Centre, lots n^{os} 419 et 419, partie, évolution selon les actes notariés

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date, Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
419 Terrier de l'Île 13 mars 1738 Concession		Barthelemy Pigeon	3 x 25 arpents	
419 Terrier de l'Île 1750		Pierre Baret, époux de la veuve Pigeon		
419 «Montréal en 1781» 1781	Pierre Baret		3 x 25 arpents Maison, grange et étable	«le Tout en désert»
419 Terrier de l'Île / Si- monnet 12 avril 1785		Joseph Joannet, père		
419 Terrier de l'Île / T. Barron 16 janvier 1813		François Joannet		
419 Terrier de l'Île / T. Barron 2 juin 1823		Victor Racine	1 1/2 x 25 arpents	
419 Terrier de l'Île / T. Barron 26 août 1829	Victor Racine	Pascal Lemay dit Delorme	1 1/2 x 25 arpents	
419 J. Belle 6 avril 1848 Vente	Pascal Lemay dit Delorme	Jacques Janvier Vinet	1 1/2 arpent de largeur sur environ 22 arpents	
419 A. O. Brousseau, n° 287 29 nov. 1855 Échange	Jacques Janvier Vinet, prêtre et curé de la paroisse su Sault- au-Récol- let	Domi- nique Meilleur	3 arpents de front sur 20 ou 22 arpents de profondeur La terre tenant par devant, au chemin de la Reine et audit emplacement (lot 222), par der- rière au Domaine, d'un côté à Stanislas David et d'autre côté, partie à Louis Lemay dit Delorme et partie à J. J. Vinet. «avec bâtiments dessus construits»	En contre-échange, Dominique Meilleur acquiert la terre n° 419, à «l'exception d'un emplacement qui a été détaché du front de la terre [...] et appartenant à Joseph Bélair lequel devant en disposer ainsi que des maisons et bâtiments y construits conformément au titre de propriété qu'il en a, le dit Emplacement, avec dépendances, n'étant pas compris dans le pré- sent Échange...» Il s'agit du futur lot n° 222.
419 / (lot ?) P. Lacombe, n° 3285 15 mai 1856 Commutation	Séminaire de St-Sul- pice de Montréal	Domi- nique Meilleur, culti- vateur, cultiva- teur de la paroisse du Sault- au-Récol- let	1/2 arpent de front sur un 1/2 arpent de profon- deur Un emplacement situé sur la devanture de la terre n° 419 «avec maison et dépendances dessus construi- tes»	Dominique Meilleur a acquis l'emplacement de Messire Vinet par échange, le 29 novembre 1855, avec le reste de la terre. Em- placement ayant déjà appartenu à Pascal Meilleur.

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault- au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date, Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
419 / (lot 222) J. B. Houle, n° 5475 5 sept. 1857 Vente	Isaac Trudelle, cloutier et forgeron, résidant en la pa- roisse du Sault-au- Récollet	Calixte Parent, cloutier, résidant en la pa- roisse du Sault-au- Récollet	Emplacement contenant «7 perches de front sur la profondeur qui se trouve depuis le chemin de la Reine où il prend par devant à aller à la Rivière des Prairies où il aboutit par derrière ce qui forme environ 5 perches de profondeur». Tenant au nord-est, au Capitaine David, au sud- ouest à Joseph Baillard. «avec une maison et une vieille écurie dessus construites laquelle écurie le dit vendeur promet de faire agrandir de 12 pieds et aussi une écurie neuve de 12 pieds carrée tenant à la vieille écurie et son allonge, elles seront converties en boutique avec une cheminée en pierre que devra faire le vendeur	Titre: le vendeur a acquis l'immeuble de Léon Turcot suivant un acte de vente passé devant le notaire I. A. Prévost, le 14 mars 1855.
419 / (lot 222) C. E. Germain, n° 1451 21 avril 1871 Testament	Calixte Parent, cloutier, demeu- rant en la paroisse du Sault- au-Récol- let			«Donne et lègue le dit testateur à Madame Florence Breux, son épouse, la jouissance et l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles», afin qu'ils soient conservés pour les enfants du testateur, «pour être séparés entre eux par égale portion, après le décès de la dite Florence Breux, ou après qu'elle aura convolé en de secondes noces; le dit testa- teur instituant à cette fin les dits enfants ses légataires universels dans la propriété de tous ses biens meubles et immeubles.»
Lot 222 J. P. Marion, n° 671 10 oct. 1874 Droit hypothécaire de propriété	Calixte Parent, fils, clou- tier, de la paroisse du Sault- au-Récol- let		«avec une maison en bois et autres dépen- dances dessus construites.»	Héritier tant de son père, feu Calixte Parent (décès, 21-04- 1871), que de sa mère, feu Marie Labelle (décès, 14-09-1858). Sa mère laissant dans sa succession, dont il est le seul héritier, la moitié indivise de l'immeuble» et son père, «l'autre moitié indivise du lot de terre sus désigné sujet à un certain droit d'usufruit en faveur de Florence Breux sa seconde femme et la propriété à ses enfants.»
Lots 219, 220, 221 et 222 (ptie) N. Pérodeau, n° 4675 23 oct. 1884 Donation	Charles Fabien Vinet, senior, bourgeois demeu- rant en la paroisse du Sault- au-Récol- let, et son épouse, Mar- guerite Verdon	Charles Fabien Vinet, junior, leur fils, gentil- homme de la pa- roisse du Sault-au- Récollet	n° 217, 219 et 221: «environ 3 arpents de front, sur la Rivière des Prairies jusqu'à et joignant le chemin public, prenant ensuite au sud-est du dit chemin environ 6 arpents de front ou de largeur, laquelle largeur diminue graduellement à partir du susdit chemin jusqu'à sa profondeur, qui est de 22 ou 23 arpents, de manière à ne mesurer qu'environ 3 arpents de largeur sur l'arrière ou à son extrémité sud-est». n° 222 (ptie): «de la contenance qu'il peut avoir tant en front qu'en profondeur». n° 217, 219 et 221: «borné en front au nord- ouest par la rivière des Prairies, en arrière par le domaine appartenant aux Seigneurs de l'Île de Montréal, d'un côté au nord-est, partie par Basile Piché, maintenant représenté par les donateurs, partie par Joseph David et partie par Gilles et Zéphirin David et d'autre côté au sud- ouest, partie par Dominique Meilleur, partie par Joseph Béclair, maintenant représenté par Pierre Sigouin et partie par Calixte Parent ou leurs représentants.» n° 222: borné en front du côté sud-est, par le chemin public, en profondeur du côté nord-ouest, par la Rivière des Prairies. n° 217, 219 et 221: «avec les maisons en pierre et autres bâtisses sus érigées»; n° 222: une mai- son et autres bâtisses dessus construites.	n° 222: les 3/4 indivis de l'empla- cement appartenant au donateur avec les 3/4 indivis dans la maison et autres bâtisses; la moitié ayant été acquise de Calixte Parent, le 14 octobre 1874, et le quart acquis des héritiers Parent.

Tableau 7.4 Segment Centre, lots n^{os} 420, 219, 220, 221, partie, évolution selon les actes notariés

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres Date, Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
420 L- C. Danré de Blanzly, n° 3792 11 sept. 1748 Concession	Séminaire de St-Sul- pice de Montréal	Joseph Michel Dagenest, habitant de la Côte St-Michel	3 1/2 arpents de front sur toute la profon- deur qui se trouvera jusqu'au trait carré, cette terre finissant en pointe. Tenant devant à la rivière des Prairies, derrière au trait carré, d'un côté à Barthélé- my Pigeon, d'autre côté au domaine des Seigneurs. «avec une petite maison de pieux de bout».	La terre est chargée des cens et rentes ainsi que d'une somme de 600 livres, «pour les travaux et maison faits sur ladite terre».
420 F. Simonnet 18 février 1757 Vente	Joseph Michel Dagenest, veuf d'Anne Lemay, ancien habitant	Joseph Vanier et Marie Dage- nest, son épouse, habitant de l'Île Jésus	3 1/2 arpents de front sur toute la profon- deur qui se trouvera jusqu'au trait carré de la terre d'un nommé Pigeon, cette terre se terminant en pointe. Tenant devant à la rivière des Prairies, derrière au trait carré, d'un côté à Barthélé- my Pigeon, d'autre côté au domaine des Seigneurs. «avec tous les bâtiments»	Faisant tant pour lui que pour son fils François Dagenest, que pour les enfants mineurs de Marie-Joséphé Chaurette, épouse en premières noces de Joseph Dagenest, héritier chacun pour un tiers dans la succes- sion de feu Anne Lemay, leur mère et grand-mère.
420 G. Hodiesne 5 février 1761 Vente	Joseph Levannier et Marie Dage- nest, son épouse, habitants demeurant au Sault- au-Récollet	Pierre Charon, habitant du Sault	3 1/2 arpents de front «en la devanture d'icelle et allant en rétrécissant en pointe de chemise» Tenant d'un bout par devant à la Rivière des Prairies, d'autre bout par derrière au trait carré, d'un côté à Barthélémy Pigeon et d'autre côté au domaine des Seigneurs. «une maison de pierre de 31 pieds sur 31 pieds couverte de planches et bardeau ayant planchers haut et bas, cloisons, portes, chassis et contrevents garnis de leurs ferrures et verre, tels qu'ils sont, item une grange ecurie et etable en un corps de batimens inegaux de 60 pieds sur environ 25 de large de poteaux en terre cannelés couverte de paille, et une boulangerie de 12 pieds de long sur 10 couverte de plan- ches ayant une cheminée de pierre le dit bâtiment de poteaux en terre cannelés...»	«Avec tous les deserts, prairies, bois et batiments qui sont sur icelle». Le vendeur réserve «la susdite maison et la boulangerie et un morceau de ladite terre à prendre à 9 pieds au dessus de la dite maison du côté du sud-ouest et allant d'autre côté jusqu'à la ligne du domaine de mes- sieurs les seigneurs sur la profondeur qui se trouvera depuis le chemin du Roy jusqu'à la dite Rivière des Prai- ries se reservent aussi des pieux de cèdre etans au bord de ladite riviere». Le vendeur jouira des réserves en usufruit jusqu'à son décès, lequel fond reviendra à l'acquéreur. Celui-ci devra entretenir la clôture seigneu- riale. Rente viagère «18 minots de bon blé froment, 6 minots de pois, 8 mi- nots d'avoine, 60 bottes du meilleur foin, qui se [...] sur ladite terre...»
420 F. Simonnet 4 nov. 1765 Rétrocession	Pierre Charon	Joseph Vanier	3 1/2 arpents de front «allant en rétrécis- sant en pointe de chemise» «Tenant sur le devant à la Riviere des prairies et d'autre bout par derriere au Trait quarré d'un costé à Barthelemy Pigeon et d'autres Costé au Domaine de messieurs Les Seigneurs «avec tous les bâtiments»	«Ledit Pierre Charron ne se trouvant pas en estat de payer la somme de 500 livres a Messieurs Les Seigneurs de cette Isle pour le prix de cette terre...»
420 Terrier de l'Île	BasileDavid			Héritier de Jacques David
420 / (lot 220) I. A. Prévost, n° 1156 25 avril 1855 Vente	Stanislas David, écuyer, capitaine de milice, demeu- rant en la Paroisse du Sault-au- Récollet	Joseph Launière et sa soeur Catherine Launière, de la Paroisse du Sault-au- Récollet	Terrain de 45 pieds de front, «sur la profondeur qui se trouve comprise depuis le chemin de la Reine au sud à aller à la Rivière des Prairies au Nord.» Tenant au sud audit chemin, au nord à la rivière des Prairies, au nord-est, «au terrain du dit vendeur et à une grange qui se trouve sur le terrain», au sud-ouest, audit vendeur. «sans bâtiment dessus construit»	Ce terrain appartient au vendeur avec plus grande étendue. Les acquéreurs s'obligent «de clore à leurs frais avec de bonnes clôtures pleines, à l'épreuve des animaux, même des animaux de basse-cour». « lesdits acquéreurs seront tenus [...] de clore avec de bonnes clôtures, le long de la dite grève environ à 30 pieds de l'eau, c'est-à-dire sur la côte de ladite grève...»
420 / (lots 217, 219 et 221) J. Meilleur 26 oct. 1859 Vente	Stanislas David	Dames Religieuses du Sacré Cœur de Jésus		

420 / lots 217, 219 et 221 F. J. Durand, n° 4660 15 janvier 1874 Vente	Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus	Charles Fabien Vinet, écuyer, demeurant en la paroisse du Sault-au-Récollet	Terre d'environ 3 arpents de front sur le Rivière des Prairies «jusqu'à et joignant le chemin public, ensuite au sud-est dudit chemin environ 6 arpents de front ou de largeur laquelle largeur diminue graduellement à partir du chemin jusqu'à sa profondeur qui est de 22 ou 23 arpents de manière à mesurer qu'environ 3 arpents vers l'arrière ou à son extrémité sud.» Bornée au nord-ouest par la Rivière des Prairies, en arrière par le Domaine appartenant aux Seigneurs, d'un côté au nord-est, partie par Basile Pich, partie par Gilles et Zéphirin David (au sud-est du chemin) et d'autre côté, au sud-ouest, partie par Dominique Meilleur (au sud-est du chemin) et partie par Calixte Parent (entre la rivière et le chemin). «avec les maisons en pierre et autres bâtisses sus érigées»	De laquelle terre doivent être distraits les emplacements, dont celui de Joseph Launière, seul héritier de sa sœur décédée.
Lot 220 F. J. Durand, n° 5153 19 nov. 1874 Vente	Joseph Launières, tourneur, demeurant en la paroisse du Sault-au-Récollet	Joseph Charles Hubert, écuyer, propriétaire, de la Cité de Montréal	45 pieds de front, sur la profondeur qui se trouve comprise depuis le Chemin de la Reine, au sud, à aller à la Rivière des Prairies, au nord. Borné en front au sud, par ledit chemin, au nord, par ladite rivière, d'un côté par le lot n° 219 et de l'autre côté par le lot n° 221. «avec une maison en bois à un étage et autres bâtisses dessus construites»	Joseph Launières a acquis l'autre moitié indivise du lot 220, appartenant à sa défunte sœur Catherine, comme étant le seul et unique héritier de celle-ci.
Lot 220 F. J. Durand, n° 7049 13 mars 1878 Donation	Joseph Charles Hubert Lacroix, écuyer, propriétaire, de la Cité de Montréal	«Les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal»	45 pieds de front, sur la profondeur qui se trouve comprise depuis le Chemin de la Reine, au sud, à aller à la Rivière des Prairies, au nord. Borné en front au sud, par le chemin public, au nord, par la Rivière des Prairies, d'un côté par le lot n° 219 et de l'autre côté par le lot n° 221. «avec une maison en bois à un étage et autres bâtisses dessus construites»	
Lots 219, 220, 221 et 222 (ptie) N. Pérodeau, n° 4675 23 oct. 1884 Donation	Charles Fabien Vinet, senior, bourgeois demeurant en la paroisse du Sault-au-Récollet, et son épouse, Marguerite Verdon	Charles Fabien Vinet, junior, leur fils, gentilhomme de la paroisse du Sault-au-Récollet	n° 217, 219 et 221: «environ 3 arpents de front, sur la Rivière des Prairies jusqu'à et joignant le chemin public, prenant ensuite au sud-est du dit chemin environ 6 arpents de front ou de largeur, laquelle largeur diminue graduellement à partir du susdit chemin jusqu'à sa profondeur, qui est de 22 ou 23 arpents, de manière à ne mesurer qu'environ 3 arpents de largeur à son extrémité sud-est». n° 222 (ptie): «de la contenance qu'il peut avoir tant en front qu'en profondeur». n° 217, 219 et 221: «borné en front au nord-ouest par la rivière des Prairies, en arrière par le domaine des seigneurs de l'Île de Montréal, d'un côté au nord-est, partie par Basile Piché, maintenant représenté par les donateurs, partie par Joseph David et partie par Gilles et Zéphirin David et d'autre côté au sud-ouest, partie par Dominique Meilleur, partie par Joseph Bélair, maintenant représenté par Pierre Sigouin et partie par Calixte Parent ou leurs représentants.» n° 222: borné en front du côté sud-est, par le chemin public, en profondeur du côté nord-ouest, par la Rivière des Prairies. n° 217, 219 et 221: «avec les maisons en pierre et autres bâtisses sus érigées»; n° 222: une maison et autres bâtisses dessus construites.	n° 222: les 3/4 indivis de l'emplacement appartenant au donateur avec les 3/4 indivis dans la maison et autres bâtisses; la moitié ayant été acquise de Calixte Parent, le 14 octobre 1874, et le quart acquis des héritiers Parent.
Lot 221 A. O. Brousseau, n° 5360 27 juin 1889 Vente	Charles Fabien Vinet, gentilhomme, de la paroisse du Sault-au-Récollet	Joseph Louis David, cultivateur du même lieu	«66 1/2 pieds de largeur sur une profondeur dans la ligne sud-ouest de 212 pieds et de là formant un demi cercle de 54 pieds jusqu'à la Rivière des prairies et sur une profondeur dans la ligne nord-est s'étendant depuis le Chemin de la Reine jusqu'à la Rivière des prairies...» Borné en front par le Chemin de la Reine, derrière par ladite Rivière des Prairies, du côté nord-est par ledit acquéreur et du côté sud-ouest par le reste dudit lot de terre n° 221 appartenant audit vendeur. «sans bâtisse»	«ledit terrain vendu comprenant un cours d'eau ou ruisseau...» Le terrain appartient au vendeur avec plus grande étendue. L'acquéreur s'oblige de clore à ses frais et d'entretenir les clôtures dans la ligne sud-ouest du terrain vendu.

Tableau 7.5 Segment Est, lots n^{os} 1095C, 201, 206, 211, 218, évolution selon les actes notariés

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin, n° 1381 20 déc. 1688 Obligation	Marie Marthe Richehomme, veuve de feu Gilles Monin dit Lafleur, habitant de la Rivière des Prairies	Charles de Couagne, marchand, demeurant à Villemarie	6 arpents de front sur 30 arpents de profondeur Tenant sur le devant à la Rivière de Prairies, d'autre bout et des deux côtés, aux terres non concédées.	«pour bonne Marchandises à elle livrée tant du vivant de sondit defunt Mary que depuis le decedz dicelluy». Légitime administratrice des biens de ses enfants. Pour sûreté du paiement, ladite Richehomme a hypothéqué «une Concession que ledit defunt Moinin et elle ont, scize a la Riviere des pereys...»
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin 30 juillet 1689 Bail à ferme	Marie Marthe Richehomme, veuve de feu Gilles Monnin dit Lafleur, demeurant à Villemarie	François Vachon de Belmont, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice	6 arpents de front sur 30 arpents de profondeur Tenant sur le devant à la Rivière de Prairies, d'autre bout et des deux côtés, aux terres non concédées.	Une concession située au lieu dit «la Coste de nostre dame de Lorette sur la Rivière des prairies». Ladite Monin faisant tant pour elle que pour ses quatre enfants ce bail à ferme pour une durée de 15 années.
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin 26 avril 1690 Entente	Marie Marthe Richehomme, veuve de feu Gilles Monnin dit Lafleur, demeurant à Villemarie	François Vachon de Belmont, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice		Il est entendu que le contrat ci-dessus n'entrera en vigueur que lorsque la paix sera rétablie avec les Iroquois, «attendu Lyruption des Iroquois quy a commencé depuis ledit Contrat de bail à ferme cy dessus trancript et que ledit sieur de bellemont a ce present n'a peu jouir des terres de ladite ferme...»
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin, n° 1810 / Transcription (cahier Faillon, DD 93, APSSM) 22 janvier 1691 Marché pour faire un fort à la rivière des prairies	François Vachon de Belmont, prêtre et missionnaire de la mission des Sauvages de la montagne	Léonard Paillard et Jean de la Croix, charpentiers	À la Rivière des Prairies.	«... faire un fort à la rivière des prairies et des habitations des hoirs de defunt [...] dit la Fleur et à l'endroit où le dit Sieur de Belmont leur indiquera en environ de la dite concession ou sur icelle, le quel fort sera construit de 100 pieds sur toutes les 4 faces, de poteaux de 17 pieds de long de 14 pouces en carré sur chacune sur chacune des 4 faces, des quels poteaux 200 seront en terre des deux côtés de trois pouces de largeur sur quatre de profondeur, les quels poteaux seront distanciés autour du fort de 20 pieds en 20 pieds avec une garniture par dedans...»
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin, n° 1821 10 février 1691 Marché de transport de bois de charpente	Léonard Paillard, charpentier	Pierre Chauvin, de Villemarie		Chauvin s'oblige de traîner du lieu où il est équarri «tout le bois de charpente et pièces écarries que les dits Paillard et Lacroix sont obligés de fournir pour le fort que Mr. de Belmont fait faire à la Rivière des prairies au nombre de 7,000 pieds de bois», ce transport devant être fait avant la fonte des neiges.
1095 A. Adhémar dit Saint-Martin, n° 2000 7 déc. 1691 Échange de terre	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Marie Marthe Richehomme, veuve de Gilles Monin dit Lafleur,	Moitié des 6 x 30 arpents À la Rivière des Prairies.	Ladite Richehomme cède la moitié de la concession, lui appartenant, l'autre moitié appartenant à ses quatre enfants et «disant nestre pas certaine sil y a un contrat de concession...»

Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
1095 J. B. Angers, arpenteur juré 29 août 1721 Procès-verbal			373 pieds de longueur et de largeur, 190 pieds par un bout et 205 pieds par l'autre bout. «le fort des sauvage compose de [?] et deux cabane et une esglise...» «Il peut tenir dans le dix fort ancor dix cabane an reservant une place de quatre vint pieds de large sur toute la largeur du dit fort [...] sans i comprendre les bastions ni la maison et cour des soeur de la congregation» «La cabane de hondolienes a 17 pieds de large sur 69 de long il a dedans 5 grands feu, peur loger 10 familles et est faites pour les asambles generalles de sauvages, et les y doit tous contenir celle de hasonten qui a deux feux et peut loger 4 familles a 29 pieds de long et 15 de large»	Mesurage du fort de la Mission Notre-Dame de Lorette au Sault-au-Récollet (APSSM, P1:36-11)
1095 P. Raimbault, n° 1421 14 juin 1708 Vente de parts	Marie Magdelaine Monin, épouse de Moïse Morin de Chesnevert, et Marguerite Monin, filles de défunt Gilles Monin	François Vachon de Belmont, supérieur du Séminaire de St-Sulpice de Montréal	1/2 dans la moitié des 6 x 30 arpents À la Côte de la Rivière des Prairies «proche le fort des Sauvages». «une habitation»	Marie Magdelaine et Marguerite, héritière chacune pour un quart dans la moitié de la concession, c'est-à-dire «en une habitation» ayant appartenu à leur père, dont celui-ci ne possédait aucun contrat de concession, mais quitte des cens et devoirs seigneuriaux.
1095 P. Raimbault, n° 1425 25 juin 1708 Vente d'une part	Marie Anne Monin	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	1/4 dans la moitié des 6 x 30 arpents À la Rivière de Prairies, «proche le fort des Sauvages». «une habitation»	Marie Anne, héritière pour un quart dans la moitié de la concession, c'est-à-dire «en une habitation» ayant appartenu à leur père, dont celui-ci ne possédait aucun contrat de concession, mais quitte des cens et droits seigneuriaux.
1095 C ptie L.-C. Danré de Blanzay, n° 4262 13 août 1749 Concession	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Fabrique du Sault-au-Récollet	4 arpents de terre en superficie «d'un bout par devant et d'autre par deriere et des deux costés aux terres des dits Sieurs Seigneurs...»	«... pour le fond de terre requis pour la Bâtisse et construction de l'Eglise paroissiale Cimetiere, presbytere et jardin du dit lieu...» «et les quels dits quatres arpents seront incessamment mesurés et bornés par un arpenteur juré et constatés par un plan...»
1095 C ptie J. Papineau, n° 1884 18 mai 1792 Concession	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Oeuvre et Fabrique du Sault-au-Récollet	Terrain de figure irrégulière contenant en superficie 15 arpents «y compris 4 arpents de terres anciennement concédées pour la place de LEglise...» Tenant par devant au chemin du Roy, par derrière à la rivière des Prairies, joignant au nord-est «à un chemin de 36 pieds le long de l'emplacement de Paul Corbeil et la prairie des seigneurs et au sud-ouest à la terre de Jean Bte David» «sur lequel terrain se trouvent construits leglise, cimetièrre de la ditte Paroisse, Presbytaire, cours et Bâtiments à l'usage du curé.»	«conformement au procès verbal de Mtre François Papineau en datte du 11 aoust 1792». Les seigneurs se réservent le droit de prendre sur ladite terre «Pierres, chaux et sable» dont ils pourraient avoir besoin pour la bâtisse d'ouvrages publics et le droit de «couper les terres pour faire passer les eaux en tels lieux et endroits qu'il semblera bon à mes dits sieurs Seigneurs pour la batisse d'ancuns moulins à scie ou à farine à eau ou à vent...» Les possesseurs seront obligés de donner du découvert à leurs voisins et de clore seuls à leurs frais le long du terrain appartenant aux seigneurs.

Nos Terrier de l'île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date Type d'acte	1 ^{re} partie	2 ^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
1095 C ptie J. Belle, n° 11732 13 août 1850 Cession	Jacques Janvier Vinet, prêtre curé de la Paroisse de la Visitation du Sault-au- Récollet	La Corpora- tion de l'Évêque Catholique Romain de Montréal, Mgr Ignace Bourget	«Toute cette partie de terrain de la Fabrique de la dite Paroisse Visitation du Sault-au-Récollet, qui se trouve au Sud ouest de l'Eglise actuelle, et de la place publique, le long d'un chemin de passage qui conduit du chemin de la Reine au Pont Sts Anges, de Messires Delisle et Lemoine». Tenant par devant au chemin de la Reine; par derrière à la Rivière des Prairies, au sud ouest à un chemin qui conduit à la rivière et au nord Est au chemin de passage susdit».	«Ne sont pas compris dans la présente Cession, l'Emplacement faisant partie du dit terrain sur lequel la maison d'Ecole est bâtie, ni la dite maison d'Ecole, ces emplacement et maison d'école étant réservés à qui ils appartiennent.»
Lot 206 P. C. Lacasse, n° 5677 23 juin 1906 Bail	La Corpora- tion de l'Évêque Catholique Romain de Montréal, Mgr Paul Bruchési	La Corpora- tion dite «Sœurs de Miséricorde, pour la Régie de l'Hospice de la maternité de Montréal»	Immeuble situé «au sud-ouest de l'église actuelle et de la Place Publique, le long du chemin de passage qui conduit du chemin du Roi à la rivière des Prairies, tenant en front au chemin du Roi, en arrière à la rivière des Prairies, au sud-ouest, à un chemin qui conduit à la rivière, et au nord-est, au chemin de passage susdit...» «avec la maison y érigée portant le nom de Résidence St Janvier, et autres constructions dessus érigées.»	Bail pour le terme de 50 ans. «... à distraire de l'emplacement faisant partie du terrain sur lequel la maison d'école est bâtie.»
Lot 206 J. W. Lévesque, n° 1882 22 juillet 1909 Cession	La Corpora- tion de l'Évêque Catholique Romain de Montréal, Mgr Paul Bruchési	Les Soeurs de Miséri- corde de Montréal	Terrain de figure irrégulière, contenant en superficie environ 15 arpents Borné en front, au sud-est, par le chemin public, en arrière au nord-ouest, par la rivière des Prairies, au nord-est, par le terrain occupé par l'église actuelle et la place publique, et au sud-ouest, par un chemin privé conduisant du chemin public à la rivière.	«... moins l'emplacement de la maison d'école actuelle. Cette cession et transport faite comme donation, par motif de bienfaisance, dans le but d'aider à l'Oeuvre de la Crèche faite par la dite Communauté, les Soeurs de Miséricorde de Montréal.»
Lot 201 (ptie) C. Paquet, n° 7479 15 sept. 1911 Cession	L'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse du Sault-au- Récollet	La Corpora- tion du Village du Sault-au- Récollet	Une lisière de terrain d'environ 4 pieds de largeur. «L'endroit où la dite lisière traverse la ligne sud-ouest du lot n° 201, est à 323 pieds du chemin public, en mesurant dans la ligne de division entre les nos 201 et 206...» «... en deçà de la clôture divisant le terrain de la Fabrique du terrain des Soeurs de la Miséricorde»	La Corporation du Village désirant établir un système d'égouts, la Fabrique accorde un droit de passage sur une lisière de terrain d'environ quatre pieds de largeur faisant partie du lot n° 201. Le 2 juillet 1911, le Conseil municipal, permet à la municipalité de poser un canal d'égouts de 30 pouces à travers le terrain de la Fabrique et «sis en arrière de l'église et du presbytère et s'étendant sur le bord de la rivière des Prairies jusqu'à la rue bordant la propriété Eweton.»
1095 C (ptie) et A J. Delisle 10 déc. 1770 Concession	Séminaire de St-Sulpice de Montréal	Jacques David, habitant, de la côte St-Michel	6 arpents de front sur environ «y compris le grand chemin de roy» 24 arpents et 9 perches de profondeur d'un côté et 23 arpents 7 perches de l'autre, faisant environ 148 1/2 arpents, «y compris le contenu superficiel de la pointe» Tenant par devant à la Rivière des Prairies, par derrière au Trait carré le long du domaine ou Forêt des Seigneurs, d'un côté à Joseph Vannier et d'autre côté «du Côté Sud-Ouest du grand chemin tel qu'il est maintenant jusqu'au vis a vis de la borne du chemin de Misere, et de la obliquement vers le Sud-Ouest à toucher le pignon du Nord-Est de la susdite grange de pierre...» «ainsi que la grange et Ecurie de pierre construite sur icelle»	Partie détachée du domaine: «... une des fermes à eux appartenante qui est nete et desertée, de tous bois, avec les clotures qui l'environnent...» «conformement au plan et procès verbal du dit terrain annexé à ces presentes en date du 25 juin 1770» «les dits Sieurs Seigneurs se reservant le reste du dit grand chemin qui conduit à la Riviere le long du pignon de la grange susdite ainsi que tout le reste du terrain au Nord-est du grand chemin icelui compris depuis la dite borne du chemin de Misere jusqu'a la Riviere»

1095 C (ptie) / (lot 210 ?) Terrier de l'Île / P. Crevier 7 nov. 1842		Jean-Baptiste David	Un emplacement de 8 perches par 13 1/2 perches	
Nos Terrier de l'Île / Nos Paroisse de Sault-au-Récollet Notaire, n° minute / Autres sources Date Type d'acte	1^{re} partie	2^e partie	Mesures Localisation Bâtiments	Remarques:
1095 C (ptie) / (lots 211 et 218) C. Germain, n° 3511 14 juillet 1852 Donation	Jean-Baptiste David, cultivateur, demeurant en la paroisse du Sault-au-Récollet, et Amable Racine, son épouse	Gilles David et Zéphirin David, leurs fils majeurs, cultivateurs, demeurant avec eux	6 arpents de front, «depuis la rivière des prairies, ou elle prend par devant jusqu'au chemin public, et delà ayant 3 arpents de front, jusqu'au Domaine de Messieurs les Seigneurs de Montréal, où elle aboutit par derrière, formant environ une profondeur de 25 arpents...» «tenant d'un côté au nord est, partie à une petite rue gagnant du dit chemin à la dite rivière, et autre partie à Messire Vinet, prêtre et curé de la dite paroisse, et d'autre côté au sud ouest, à Stanislas David «avec une maison en pierre, une autre maison en bois, une grange en pierre et autres bâtiments dessus construits»	Donnent 6 chevaux, 7 vaches, 3 veaux, 13 moutons, 6 vieux et 7 jeunes cochons, 12 poules et 1 coq, 7 canards...» les donataires «n'auront que la jouissance et l'usufruit des dits immeubles pour et pendant leur vie durant seulement, pour après le décès du premier mourant, retourner la moitié des dits immeubles et être substitués aux enfants nés et à naître du dit premier mourant, et à défaut d'enfant, au survivant des dits Gilles et Zéphirin David...» «Les donataires seront tenus de donner à leurs soeurs Émeline David, épouse de Charles Pigeon, et Charlotte David, épouse d'Edouard Dauphin, chacune un emplacement.
Lot 218 J.-E.-O. Labadie, n° 17530 25 nov. 1874 Vente	Basile Piché, écuyer, de la paroisse du Sault-au-Récollet, époux de défunte Marie Hortense Persillier	Selutia Savage, épouse de Lynds W. Decker, «keeper of Albion Hotel, de la Cité de Montréal	496 pieds en front, par la profondeur qui se trouve depuis le chemin de la Reine à la rivière des Prairies Borné en front par le chemin de la Reine, par derrière par la rivière des Prairies, d'un côté par Charles Fabien Vinet et de l'autre côté par Gilles et Zéphirin David Avec une maison maison en bois et autres dépendances	
Lot 218 J. E. Isaacson, n° 24279 23 avril 1877 Vente	Selentia Savage, épouse de Lynds W. Decker, de la Cité de Montréal	Elizabeth Savage, veuve de Benjamin Savage, de Forrestown, État de l'Illinois	496 pieds en front, par la profondeur qui se trouve depuis le chemin de la Reine à la rivière des Prairies Borné en front par le chemin de la Reine, par derrière par la rivière des Prairies, d'un côté par Charles Fabien Vinet et de l'autre côté par Gilles et Zéphirin David Avec une maison maison en bois et autres dépendances	
Lot 218 J. E. Isaacson, n° 25058 4 avril 1879 Vente	Elizabeth Savage, veuve de Benjamin Savage, de Forrestown, État de l'Illinois	Lynds W. Decker, «hotel keeper», de Parkersburg, État d'Iowa	496 pieds en front, par la profondeur qui se trouve depuis le chemin de la Reine à la rivière des Prairies Borné en front par le chemin de la Reine, par derrière par la rivière des Prairies, d'un côté par Charles Fabien Vinet ou représentants et de l'autre côté par Gilles et Zéphirin David Avec une maison maison en bois et autres dépendances	
Lots 210, 211 et 213 (ptie) C. Paquet, n° 5251 27 mai 1907 Vente par adjudication	Succession David (15 neveux et nièces)	Albert Frigon, comptable de Montréal	Avec bâtisses dessus construites.	Immeuble adjudgé à Albert Frigon. Les vendeurs sont copropriétaires dans la proportion de 1/15 indivis chacun. Servitudes: droit de passage dans une certaine rue longeant du côté nord-est, partie du lot 211 et lot 208. L'immeuble dépend de la substitution créée par feu Jean-Baptiste David et feue Amable Racine, son épouse, en faveur de Gilles et Zéphirin David, suivant acte de donation du 14 juillet 1852.

8. Recommandations archéologiques

8.1 L'évolution de la zone d'étude

Le survol temporel présenté aux chapitres 3 à 6 a permis de constater la richesse des occupations et des activités anthropiques des lieux depuis la préhistoire. Les travaux des années 1928 et 1929 ont touché de façon irréversible les rives naturelles, à certains endroits du moins. Puisque les murs de soutènement ont été installés sur le sol, une partie de la rive a disparu sous l'eau.

8.1.1 Les forages

L'examen des sols recueillis lors des forages met en lumière l'épaisseur considérable des remblais à l'ouest de la zone d'étude. Le mur de soutènement a été construit au pied des talus.

8.1.2 Les polyphasés

Les plans polyphasés les plus clairs contribuent à la localisation des éléments archéologiques. Ainsi, la maison originale des frères Saint-Gabriel a pu être localisée à la figure 7.13. Également, les éléments construits et aménagés sur le site de l'école Sophie-Barat ont été identifiés et placés de façon précise sur l'image Google (figure 7.6).

8.1.3 Les parties 3 à 6 de la présente étude

Le survol de l'évolution de la zone d'étude à travers le temps laisse entrevoir l'importance de ce lieu. Les parties 3 à 6 de la présente étude illustrent en effet le chemin parcouru depuis la préhistoire jusqu'au vingtième siècle. Il semble que les voyageurs autochtones, sur la rivière, s'arrêtaient là et qu'ils avaient choisi ce lieu pour leur «débarquement», en route vers la partie sud de l'île, là où les Montréalais se sont installés au dix-septième siècle. En ce sens, le sentier dont le tracé est surligné à la figure 4.4 et dont il ne reste qu'une minime portion près de la zone d'étude (figures 4.5, 4.6), est utilisé depuis fort longtemps. En aval du Segment Ouest (Sophie-Barat), la rivière forme en effet une anse qui favorise la circulation en brisant le courant, très fort à cet endroit, comme d'ailleurs sur le parcours entier de la rivière des Prairies.

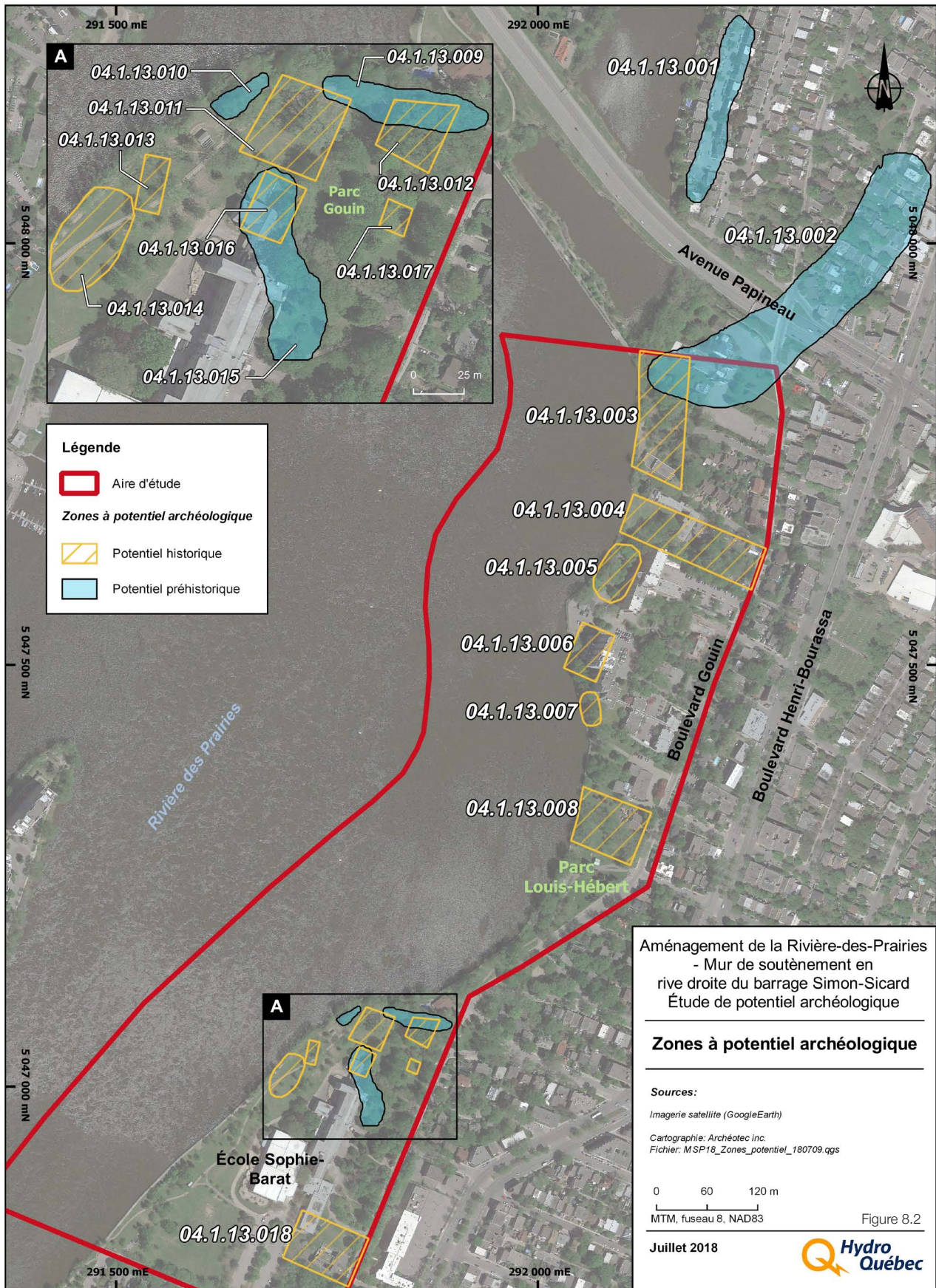
Avec l'arrivée des prêtres et de leurs ouailles autochtones, la vocation de halte temporaire se modifie et l'endroit adopte une fonction permanente. Des édifices sont construits, des terres sont concédées et de nouvelles familles s'installent partout dans la zone d'étude. Du matériel domestique ainsi que du matériel



Figure 8.1 Matériel mis au jour sur le site de la Maison Saint-Janvier

Ce matériel témoigne autant en faveur d'une occupation domestique permanente que d'échanges. Figure tirée de Arkéos 2018, page 83

d'échanges (figure 8.1), mis au jour sur le site de la maison Saint-Janvier (BjFj-184), témoignent de cette diversité. À la suite de l'institution mise sur pied par les sulpiciens, la Mission de Lorette, la rive droite de la rivière des Prairies au niveau de la zone d'étude, accueille d'autres institutions. On assiste alors, outre quelques terrains qui demeurent agricoles, à un développement institutionnel de la zone d'étude. Plusieurs communautés religieuses s'y installent: écoles, pensionnats, crèches, maisons de repos pour les prêtres, église, presbytère, etc.



8.2 La portion Ouest

La figure 8.3 met en lumière les installations connues sur le terrain de l'école Sophie Barat, terrain occupé d'abord par des familles d'agriculteurs. Les religieuses du Sacré-Cœur de Jésus avaient fait construire des dépendances dans la portion orientale de leur terrain, là où Hydro-Québec aura à aménager un chemin d'accès (figure 8.4).

Si les travaux de construction du garage souterrain de la STM n'a pas bouleversé les sols archéologiques, l'aménagement du chemin touchera les vestiges probables de la Maison Bayard (figure 8.3), qui a été construite au milieu du dix-huitième siècle, et démolie en 1970. Cet aménagement pourrait aussi toucher les vestiges du poulailler (figures 5.12, 7.6) et autres dépendances construites avant le vingtième siècle, et pourrait toucher le cimetière où étaient enterrées les religieuses, décédées avant 1970. Cette année-là, les sépultures ont été transférées dans le cimetière du Repos Saint-François d'Assise. Le transfert a récemment été confirmé par le Conseiller au directeur général du Repos Saint-François d'Assise, Richard Prenevost. Cependant, il ne faut pas écarter la possibilité d'oublis lors du transfert.

Les travaux de réfection se feront par l'intérieur du mur, par le chemin d'accès, autant que par l'extérieur, en s'appuyant sur des jetées temporaires (tableau 8.1).



Figure 8.3 Le Segment Ouest et une partie du Segment Centre en 1947

Photo, Ville de Montréal VM97-3_7P23-41



Aménagement de la Rivière-des-Prairies
 - Mur de soutènement en
 rive droite du barrage Simon-Sicard
 Étude de potentiel archéologique

**Localisation du chemin d'accès et
 du mur de soutènement (Ouest)**

Sources:
 Composantes du projet: Hydro-Québec, 2018
 Images aériennes: Ville de Montréal, 1947
 Cartographie: Archéotec inc.
 Fichier: ESP18_Env_Travail_180513.ags

0 50 100 m
 MTM, fuseau 8, NAD83

Figure 8.4
 Juillet 2018

Légende

Chemin d'accès

Mur de soutènement

Les zones de la partie Ouest, exprimées à la figure 8.2 de la présente étude, visent principalement les points qui suivent. Pour chaque zone, des activités archéologiques sont proposées, selon le type de travail prévu par Hydro-Québec.

Zones préhistoriques. La figure 8.6 présente à l'ouest trois zones préhistoriques. L'inventaire archéologique sera privilégié si toutefois des excavations sont prévues pour l'aménagement du chemin d'accès.

Cimetière. D'après le tracé observé sur la figure 8.4, le cimetière sera évité. Cependant, si, pour une raison ou pour une autre, l'enclos du cimetière ne peut être évité lors de l'aménagement du chemin d'accès, il est recommandé d'y faire un inventaire archéologique, car des sépultures pourraient être restées in situ. Le chemin d'accès croisera l'allée menant au cimetière.

Maison Bayard et cabane à sucre. Aussi, la maison Bayard (ou la cabane à sucre à proximité) n'est pas touchée par les aménagements du chemin d'accès (figure 8.3). Si les vestiges de cette maison très ancienne sont touchés, un inventaire préventif devra être fait.

Dépendances de ferme. D'autre part, toujours selon la figure 8.4, le chemin d'accès passe au-dessus des vestiges de bâtiments de ferme: granges, poulailler, remise, etc. dans l'angle nord-est du terrain des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus.

Chaufferie. Le bâtiment est toujours en place, mais abandonné. Si des excavations sont nécessaires autour de la maison, une surveillance archéologique sera effectuée.

Inventaire archéologique préventif ou surveillance archéologique. Si l'aménagement du chemin d'accès Ouest ou toute autre activité liée à la réfection du mur de soutènement est susceptible de bouleverser des sols archéologiques situés dans les zones définies à l'ouest comme présentant du potentiel archéologique (figure 8.6), un inventaire préventif doit être fait. C'est ce qui devra se produire dans la zone du cimetière et de la Maison Bayard si des excavations y sont nécessaires. C'est ce qui sera fait de façon certaine dans la zone des dépendances si des excavations sont pratiquées. D'autre part, puisque l'étude, bien que très documentée, ne peut mettre en lumière toutes les activités anthropiques de la zone d'étude à travers le temps, une surveillance archéologique de l'aménagement du chemin, s'il y a excavation ou nivellement par l'enlèvement de sols, sera effectuée sur le parcours en entier. Le tableau suivant attribue un numéro à chacune des zones de l'Ouest.

Tableau 8.1 Les zones à potentiel archéologique, portion Ouest

zone à potentiel	nature du potentiel	caractéristiques	superficie (ha)	longitude	latitude
04.1.13.009	préhistorique		0,13	73,66579	45,5635
04.1.13.010	préhistorique		0,03	73,66685	45,56354
04.1.13.011	historique	Bâtiments de ferme	0,17	73,66648	45,5634
04.1.13.012	historique	Cimetière	0,09	73,66573	45,56339
04.1.13.013	historique	Cabane à sucre en pierre	0,03	73,6674	45,56315
04.1.13.014	historique	Maison Bayard	0,14	73,66779	45,56291
04.1.13.015	préhistorique		0,23	73,66657	45,56279
04.1.13.016	historique	Chaufferie-charbon	0,07	73,66663	45,56305
04.1.13.017	historique	Jardin	0,02	73,66586	45,563



Rivière des Prairies

Église de la Visitation

Boulevard Gouin

Légende

Chemin d'accès

Mur de soutènement

Aménagement de la Rivière-des-Prairies
 - Mur de soutènement en
 rive droite du barrage Simon-Sicard
 Étude de potentiel archéologique

**Localisation du chemin d'accès et
 du mur de soutènement (Est)**

Sources:

Composantes du projet: Hydro-Québec, 2018
 Images aériennes: Ville de Montréal, 1947
 Cartographie: Archéotec inc.
 Fichier: ESP18_Env_Travail_180513.eggs

0 50 100 m
 MTM, fuseau 8, NAD83

Figure 8.5

Juillet 2018



8.3 La portion Est

En ce qui concerne les zones de servitude et de droit de passage, montrées en orange sur la figure ci-contre (détail d'un document d'Hydro-Québec), elles suivent, sur une profondeur plus ou moins grande, la rive de la rivière. Dans ces zones, du potentiel existe (figure 8.2). En ce qui concerne le tracé du chemin d'accès (figures 8.5, 8.6), il recoupe possiblement un terrain où se trouvait une étable et le terrain où se trouvait la première maison des frères de Saint-Gabriel. Le tableau 8.2 indique, pour les zones à l'Est, la correspondance entre les numéros de zones de potentiel archéologique et le justificatif.



Tableau 8.2 Les zones à potentiel archéologique, portion Est

zone à potentiel	nature du potentiel	caractéristiques	superficie (ha)	longitude	latitude
04.1.13.001	préhistorique		0,60	73,66123	45,57324
04.1.13.002	préhistorique		3,07	73,65996	45,57121
04.1.13.003	historique	Site BjFj-184. Chaufferie, maison St-Janvier, Pensionnat des Sœurs de la Miséricorde	0,85	73,6621	45,56995
04.1.13.004	historique	Ferme de la famille David avec grange et étable en pierre	0,84	73,66162	45,56861
04.1.13.005	historique	Maison de pierre XIX ^e siècle	0,26	73,66279	45,56828
04.1.13.006	historique	Première maison des frères St-Gabriel	0,25	73,6632	45,56743
04.1.13.007	historique	Ancienne étable en bois	0,08	73,66318	45,56682
04.1.13.008	historique	Bâtiments et maisons de ferme XIX ^e siècle	0,53	73,66289	45,56558



Figure 8.6 Une partie du Segment Centre et le Segment Est en 1947

Photo, Ville de Montréal VM97-23-43

8.4 **Surveillance et inventaire archéologique préventif**

Les sols archéologiques des trois segments peuvent être endommagés par:

- Le passage de véhicules lourds
- les dépôts de matières
- les excavations

Les zones archéologiques déterminées à la figure 8.2 réfèrent à des endroits documentés aux parties 3 à 6, mais le reste des zones comprises dans la zone d'étude présentent peut-être elles aussi du potentiel archéologique non documenté par les archives documentaires et cartographiques. Cependant, ces zones ont de l'importance.

8.4.1 **Surveillance archéologique**

Pour les raisons techniques, historiques et archéologiques détaillées aux chapitres précédents, pendant les travaux de réfection du mur de soutènement, devront être surveillés par les archéologues les endroits destinés à être excavés ainsi que les endroits qui pourraient être endommagés sous le poids de véhicules ou de matières déposées en lourds tas, le long et à l'intérieur du mur, ainsi que sur le parcours des chemins d'accès.

Si des travaux d'excavation ou d'aménagement touchaient certaines zones de servitude et de droit de passage, il devrait y avoir surveillance archéologique des travaux.

8.4.2 **Inventaire archéologique préventif**

Le chemin d'accès, dans le Segment Ouest devrait normalement contourner le cimetière (figure 8.4). Cependant, si les travaux risquent de toucher les limites ou l'intérieur de l'enceinte du cimetière, un inventaire archéologique préventif devrait être pratiqué avant tous travaux qui pourraient endommager les sépultures restantes, si tel est le cas.

Également, si des travaux d'excavation ou d'aménagement touchaient la partie de la zone de servitude et de droit de passage située immédiatement à l'ouest de la Résidence étudiante Ignace-Bourget, sur la rue Fort Lorette, l'aire où est située la grange étable en pierre (figures 7.6, 7.13 et zone 04.1.13.004) démolie en 1928 devrait être expertisée en inventaire préventif.

9. Médiagraphie

9.1 Ouvrages, rapports, articles, études

- ARCHÉOTEC inc. 2008a *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Étude du potentiel archéologique*. Présentée à la Commission Scolaire de Montréal
- ARCHÉOTEC inc. 2008b *Le Collège du Mont-Saint-Louis et le terrain sur lequel il est construit. Étude du potentiel archéologique* Collège du Mont-Saint-Louis
- ARCHÉOTEC inc. 2009. *Montréal, Collège Mont-Saint-Louis, Ajout d'un étage au gymnase, étude de faisabilité. Surveillance archéologique des tranchées et des forages*. Juillet 2009
- ARCHÉOTEC inc. 2011. *École Sophie-Barat, Inventaire archéologique à l'Externat Sainte-Sophie*
- ARCHÉOTEC inc. 2012. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, Interventions archéologiques 2011. Rapport*
- ARCHÉOTEC inc. 2012. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, Supervision archéologique d'une partie des travaux d'aménagement paysager. Rapport*. Juillet 2012
- ARCHÉOTEC inc. 2014. *2089, rue de l'Île-de-la-Visitation, Montréal. Surveillance archéologique 2014. Rapport d'intervention*
- ARCHÉOTEC inc. 2015 *Interventions archéologiques sur le site du Collège Mont-Saint-Louis, sur le boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal. Construction d'un nouveau gymnase* Rapport
- ARCHÉOTEC inc. 2016. *Collège Mont-Saint-Louis. Construction d'un nouveau gymnase, Interventions archéologiques sur le site BjFj-179. Rapport*
- ARCHÉOTEC inc. 2017. *Projet Le 1675 Gouin Est Interventions archéologiques 1675, boulevard Gouin Est, Montréal. Rapport*
- ARKÉOS. 1996a. *Interventions archéologiques, boulevard Gouin, Montréal (Sault-au-Récollet), 1995, projet CSEVM 853*. Commission des services électriques de la ville de Montréal, Montréal, 126 p.
- ARKÉOS. 1996b. *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85. Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet*, Montréal, 65 p.
- ARKÉOS 2018. *12 375, rue du Fort-Lorette — Site BjFj-184. Inventaire archéologique*. Pour la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications.
- BEAUBIEN, Charles-P. 1898 *Le Sault-au-Récollet* C. O. Beauchemin & Fils Montréal
- BEAUBIEN, Charles-Philippe 1898 *Le Sault-au-Récollet : ses rapports avec les premiers temps de la colonie : mission - paroisse, Montréal*, Co. Beauchemin & fils, libraires – imprimeurs
- BAUDOUIN, Marthe 2000. *The Religious of the Sacred Heart in Canada*, traduit par Maude Elliot, Montréal, Religious of the Sacred Heart, volume 1, 1842-1868, Titre original: En avant quand même
- BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON 1991 *Pignon sur rue, les quartiers de Montréal* Guérin, Montréal
- BIDEAUX, Michel (édition critique) 1986. *Jacques Cartier, relations*. Les Presses de l'Université de Montréal
- BOISVERT, Aurélien 1991. *Jacques Cartier au Gros-Sault dans Cahiers d'histoire du Sault-au-Récollet*, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, no.2, p.32-38
- BOISVERT, Aurélien 1992. *La fin tragique du P. Viel et du dénommé Aubaisic - Morts accidentelles ou assassinats?* dans Cahiers d'histoire du Sault-au-Récollet, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, no.3, p.16-20
- BROSSARD, Jean-Guy et Gilles BROCHU, 1987 *Surveillance archéologique, travaux d'enfouissement*, Commission des Services Électriques de Montréal (CSE)
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de 1976 *Histoire de la Nouvelle France*. Éditions Élysées

- CHARTRAND, René 2005 *French Fortress in North America 1535-1763. Québec, Montréal, Louisbourg and Nouvelles Orléans* Fortress 26 Osprey Publishing
- CLOUTIER, Gabrielle 1994 *Les Dames du Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet*, dans Cahiers d'histoire du Sault-au-Récollet, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, no.5, p. 29-33
- COMMISSION Scolaire de Montréal 2007 *Avant-projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat*, Martin et Massicotte, architecte
- COMMISSION des biens culturels du Québec 1999 *Les chemins de la mémoire*, Monuments et sites historiques du Québec, tome 2, Publications du Québec
- DALMAS, Antoine, S. J. 1674 Relations des Jésuites, *Voyage autour de l'Isle Jésus 1674* (Canadiana.org)
- DE CHARLEVOIX, F. - X. 1744 *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique Septentrionale*, Nyon fils, Paris Montréal Édition Élysée 1976 Tomes 1 et 2
- DECHENE, Louise. 1974. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal, Plon.
- DE KINDER, Louis 1996 *Petite histoire du Sault-au-Récollet*, Montréal, L. 2^e éd.
- DE KINDER, Louis 2001 *Le Sault-au-Récollet: les censitaires, 1669-1861*, Montréal,
- DESROCHERS, René 1936 *Le Sault-au-Récollet, paroisse de La Visitation, 1736-1936: fêtes du 2^e centenaire*, Montréal
- DUGUAY, Françoise et Lise SAINT-GEORGES 1990. *Étude sur le patrimoine du Sault-au-Récollet: Rapport principal*. Ministère de la Culture et des Communications
- ETHNOSCOOP 1998. *Parc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, 75 p.
- ETHNOSCOOP. 2011. *Reconstruction du pont Gouin (Projet MTQ no 154-96-0690). Forages géotechniques. Surveillance archéologique (2008)*. Direction de l'Île-de-Montréal. Direction de Montréal et de l'Ouest, MTQ, Montréal, 34 p.
- FAILLON, Étienne-Michel 1853. *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord*. Paris, Périsse Frères
- FAILLON, Étienne-Michel 1853. *Vie de la sœur Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada ; suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour*. Villemarie chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853
- FORGET, Madeleine et Gabriel BODSON 1990, septembre *Étude sur le patrimoine du Sault-au-Récollet: Rapport principal*, en collaboration avec Françoise Duguay et Lise Saint-Georges, Montréal, Consaur inc.
- GARNEAU, V. 2012. *À la recherche du Fort-Lorette. Les origines du Sault-au-Récollet*. Cité Historia, Montréal, 38 p.
- GATES-SAINT-PIERRE, C., et F. GRONDIN. 2008. *Potentiel archéologique du secteur du fort Lorette, site du patrimoine du Sault-au-Récollet à Montréal (BjFj-9, BjFj-85). Bilan et réflexion*. Ville de Montréal, Montréal, 114 p.
- GAUMOND, M. s.d. *Fort Lorette, Sault-au-Récollet. Documents historiques pour le site BjFj-9*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 78 p.
- GAUMOND, M. 1976. *Sault-au-Récollet, rapport de voyage, 30 août 1976, BjFj-9*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 3 p.
- GIGUÈRE, Georges-Émile, S.J. 1997 *Les Jésuites au Sault-au-Récollet 1852-1962 dans Cahiers d'histoire du Sault-au-Récollet*, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, no.7, p. 3-10
- GRONDIN, F. 2010. *Inventaire des cimetières effacés associés aux lieux de culte du territoire de l'Île de Montréal*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Montréal, 313 p. 40

- GRONDIN, F., et C. GATES-SAINT-PIERRE. 2009. *Église de la Visitation de la Bienheureuse- Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj-85)*. Fabrique de la Paroisse de La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Montréal, 112 p.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION, 2018. *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard Évaluation environnementale*. Version finale
- KALM, Pehr 1749 dans ROUSSEAU Jacques et Guy BÉTHUNE 1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* Éditions Pierre Tisseyre Montréal
- KIRJAN, C. 1976. *Rapport concernant les sondages archéologiques exécutés à Sault-au-Récollet. 20-24 sept. 1976, BjFj-9*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 6 p.
- LAPOINTE, Yolande, Breton, Lise et Pierre Lussier 1981 *Demain le Sault?* Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, Montréal 1984 septembre
- L'ITALIEN, Raymonde, Jean-François PALOMINO, Denis VAUGEOIS 2007 *La mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord 1492-1814* Université de Paris-Sorbonne, Septentrion
- PELLETIER, Luc 1997 *Histoire de l'École Sophie-Barat*, Montréal, C.E.C.M., 66 p.
- PERRAULT, Claude 1969 *Montréal en 1781* [d'après le texte original] « Déclaration du fief et seigneurie de l'Isle de Montréal au papier terrier du domaine de Sa Majesté en la province de Québec en Canada, faite le 3 février 1781 par Jean Brassier, p.s.s. », Montréal, Payette Radio
- PINARD, Guy 1989 *Montréal, son histoire, son architecture*, Montréal, Les Éditions La Presse, tome 3
- PRÉVOST, Robert 1939 *Le moulin du Gros-Sault* Éditions Archontes, Montréal
- RÉPERTOIRE d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal - Les couvents, Éditeur officiel du Québec 1984
- ROBERT, Jean-Claude 1994 *Atlas historique de Montréal* Art Global, Libre Expression
- SERVICE DE LA MISE EN VALEUR du territoire et du patrimoine 2004. Division du patrimoine et de la toponymie. *Évaluation du patrimoine urbain, Ville de Montréal, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville- 9*
- SMI 2016. *Aménagement de la Rivière-des-Prairies - Mur de soutènement en rive droite du barrage Simon-Sicard - Investigations géotechniques et géophysiques - Instrumentation - Essais - Campagne de 2015 (RDP-SSIC - MSRD)* Réalisées dans le cadre de la charte de projet de réhabilitation du MSRD. Hydro-Québec
- TELLIER, René 1983 *La Visitation du Sault-au-Récollet*, Photo-Litho Caro Inc.
- TELLIER, René 1985 *Le Sault-au-Récollet*, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet
- TELLIER, René 1996-1999 *Le Sault et les journaux*, (compilé par René Tellier), Montréal, 2 vol.
- TREMBLAY, Louise 1981 *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVIIe et début XVIIIe siècle, 1668-1735*, Montréal, Université de Montréal Benoît, Michèle
- TREMBLAY, Roland, 2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent peuple du maïs*, Les éditions de l'Homme
- VILLE DE MONTRÉAL, Division du Patrimoine. 2013. *Énoncé de l'intérêt patrimonial, Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)*. Ville de Montréal, Division du Patrimoine, Montréal, 8 p.

9.2 Documents d'archives

- Belle, Joseph 1849, 1e juin, Vente d'une terre située dans la paroisse du Sault-au-Récollet par Antoine-Olivier Berthelet, écuyer, à Jacques-Janvier Vinet, prêtre, ANQM, Bobine no.3718
- Bouchard Isabelle et Gabriel Malo 2001 février Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la CSDM, Sophie-Barat
- Brousseau, A. O. 29 novembre 1855 Échange entre J. J. Vinet et Dominique Meilleur, ANQM

- Brousseau, A. O. 3 décembre 1855 Contrat de vente par Joseph Bayard à J. J. Vinet, ANQM Lacombe, Patrice 15 mai 1856 Commutation de Jacques-Janvier Vinet ptre, ANQM, Bobine no. 3234
- Charron, Laurent, ptre 2 octobre 1926 p. 5-7, AMM, Bobine no. 29, dossier R.3089 (coupures de presse par rue) Cartes aériennes 1947, VM 97 10.3 Sites Internet École secondaire Sophie-Barat
- Foucher, A. 24 juillet 1758 Inventaire des biens de la communauté de Angélique Chartier, veuve de Jacques Beique, habitant du Sault-au-Récollet, ANQM, Bobine no.2122
- Foucher, A. 22 juin 1761 Démission d'une terre située au Sault-au-Récollet par Angélique Chartier à Charles Meilleur, son gendre et Marie-Joseph Beique, sa fille, ANQM. Bobine no.2123
- Foucher, A. 22 juin 1761 Récolement des biens de la communauté de feu Jacques Beique et Angélique Chartier, ANQM, Bobine no.2123
- Lacombe, Patrice 1849, 11 septembre, Commutation accordée par le Séminaire de Montréal à Jacques-Janvier Vinet, prêtre, ANQM, Bobine no.3233
- Porlier, C.C.J. 23 décembre 1739 Vente d'une terre située au Sault-au-Récollet par Louis Rouleau et Jeanne Blouf à Jacques Beigny dit Lafleur et Angélique Chartier, son épouse, ANQM, Bobine no.2689
- Huguet-Latour, Louis-Antoine 1852, 24 janvier, Donation "d'un enclos de douze arpents" par Jacques-Janvier Vinet au Père Félix Martin, ANQM, Bobine no.9145
- s.a. 1870. Fort de la Lorette, entre 1870 et 1920. Photographie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. MAS 8-7-c
- s.a. 1915. Fort de la Lorette. Photographie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. MAS 8-3-b
- s.a. 1928a. Fort Lorette. Photographie. Archives de la Ville de Montréal. 163-01-01-1
- s.a. 1928b. Fort Lorette. Photographie. Archives de la Ville de Montréal. SHM19-109
- s.a. 1928c. Fort Lorette, vers 1928. Photographie. Archives de la Ville de Montréal. 163- 01-01-1
- s.a. 1928d. Magasin de munitions du Fort Lorette, vers 1928. Photographie. Archives de la Ville de Montréal. 003_SHM19-Y-3-001
- s.a. 1947. Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947-1949. Photographie aérienne. Archives de la Ville de Montréal. VM97-3_7P23-42
- SHM19 Fonds Société d'histoire Sault-au-Récollet. - 1976-1996 fondée sous le nom Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, par Paul Carle et Jean Bélisle. Cartes aériennes 1947, VM 97

9.3 Sites internet

- 2129-31, boulevard Gouin Est A08-AC-17** <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/>
- Abbé Georges Dugas** <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=11916&type=pge#.Wv2cTGayzHc>
- Cité Historia** http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_memories/pm_v2.php?id=record_detail&lg=Francais&ex=00000295&rd=59901&hs=1
- Église du Sault-au-Récollet, statut patrimonial** <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92749&type=bien#.WvRgnWayzHc>
- Fort Lorette** <http://grandquebec.com/montreal-histoire/fort-lorette/>
- Journal des Voisins, Ahuntsic** <https://journaldesvoisins.com/mur-de-soutenement-barrage-simon-sicard-arive-a-fin-de-vie-utile/>
- Journal Metro 17 septembre 2017** <http://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/actualites/1204411/un-mur-de-soutenement-et-un-amenagement-des-berges-en-prime/>
- Journée des moulins** <http://www.lesjournéesdesmoulins.com/les-moulins-du-qc30.ws>

Le fort oublié Sault-au-Récollet <http://www.journaldemontreal.com/2017/06/03/le-fort-oublie-sault-au-recollet>

Maison David <http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=9>

Mémoire du Sr de Catalogne sur les Seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, Montréal et les trois Rivières, par Gédéon de Catalogne, arpenteur et cartographe, 1715. FR CAOM COL F3 2 fol. 358-388 <http://www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/9031gc.pdf>

Massicotte, E. Z 1915 http://iris.banq.qc.ca/alswww2.dll/APS_ZONES?fn=ViewNotice&q=637819

Moulins de Rivière-des-Prairies <http://www.stephanetessier.ca/moulinsetmeuniersdelaRiviereDesPrairies.htm>

Pressreader <https://www.pressreader.com/canada/courrier-ahuntsic/20150902/281556584588282>

Relation des Jésuites <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/rerelations-des-jesuites-contenant-ce-qui-sest-passe-de-plus-remarquable-dans-les-missions-des-peres-de-la-compagnie-de-jesus-dans-la-nouvelle-france-volume-i-1626-et-la-periode-de-1632-1641>

Site patrimonial du Village du Sault-au-Récollet <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93558&type=bien#.WvRg5GayzHc>

9.4 Plans consultés

Chas. E. Goad Co. 1913. Sault au Recollet, Que. Chas. E. Goad Co., Montréal. British Library / BAnQ. Maps 149.b.9.(3.) / 0003029456. Échelle: 100 pieds pour 1 pouce.

De Catalogne (?), Gédéon 1726. Plan vertical des moulins et de la digue du Sault au Recolet en l'Isle Montreal en Canada. Archives nationales de France. Échelle: 50 toises.

Mahaut, V. 2016. Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, Montréal. <http://hdl.handle.net/1866/16314>

Perrault, H. M. (attribué) 1886 Plan du village de Sault-au-Récollet http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201805101416101694&p_centre=06M&p_classe=CA&p_fonds=601&p_nu_munide=814041

